



Société anonyme à Conseil d'administration au capital de 413.100,00 euros
Siège social : 8 Route du Pontet 38770 LA MOTTE-D'AVEILLANS
314 721 234 RCS GRENOBLE

PROSPECTUS

Prospectus spécifique tel que défini par l'article 15bis du Règlement (UE) 2024/2809 modifiant le Règlement (UE) 2017/1129 relatif au « *Prospectus d'émission de croissance de l'Union* » et dont le contenu a été établi conformément aux termes de l'annexe 34 du règlement délégué (UE) 2019/980.

Mis à la disposition du public à l'occasion du placement, dans le cadre d'une offre à prix ferme auprès du public en France (l'« **Offre à Prix Ferme** ») et d'un placement global auprès d'investisseurs institutionnels en France et hors de France (le « **Placement Global** » et, ensemble avec l'Offre à Prix Ferme, l'« **Offre** »), d'un nombre maximum de 751.420 actions (soit, à titre indicatif, environ 14,5 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre) comprenant (i) un nombre maximum de 516.529 actions à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à souscrire en numéraire par voie d'offre au public (soit, à titre indicatif, un montant d'environ 10 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre), et un nombre maximum de 51.653 actions existantes cédées par la société DOPAMINE (soit, à titre indicatif, un montant d'environ 1 million d'euros sur la base du Prix de l'Offre), (ii) pouvant être complété par un nombre maximum de 85.227 actions à émettre en cas d'exercice intégral de la clause d'extension (soit, à titre indicatif, un montant d'environ 1,65 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre) (la « **Clause d'Extension** ») et (iii) par un nombre maximum de 98.011 actions existantes cédées par la société DOPAMINE en cas d'exercice intégral de l'option de surallocation, (soit, à titre indicatif, un montant d'environ 1,9 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre) (l'« **Option de Surallocation** »).

Durée de l'Offre à Prix Ferme : du 9 septembre 2026 au 21 septembre 2026 (inclus)

Durée du Placement Global : 9 septembre 2026 au 22 septembre 2026 à 12 heures

Prix de l'Offre : 19,36 euros par action



Le prospectus a été approuvé par l'AMF, en sa qualité d'autorité compétente au titre du règlement (UE) 2017/1129. L'AMF approuve ce prospectus après avoir vérifié que les informations figurant dans le prospectus sont complètes, cohérentes et compréhensibles au sens du règlement (UE) 2017/1129. L'approbation n'implique pas la vérification de l'exactitude de ces informations par l'AMF.

Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'émetteur et sur la qualité des titres financiers faisant l'objet du prospectus. Les investisseurs sont invités à procéder à leur propre évaluation de l'opportunité d'investir dans les titres financiers concernés.

Le prospectus a été approuvé le 8 septembre 2026 et est valide jusqu'à 8 septembre 2027 et devra, pendant cette période et dans les conditions de l'article 23 du règlement (UE) 2017/1129, être complété par un supplément au prospectus en cas de faits nouveaux significatifs ou d'erreurs ou inexactitudes substantielles. Le prospectus porte le numéro d'approbation suivant : **26-335**.

Le prospectus a été établi pour faire partie d'un prospectus simplifié conformément à l'article 15 bis du règlement (UE) 2017/1129.

Ce document est disponible sans frais au siège social de la Société, ainsi qu'en version électronique sur le site de l'AMF (www.amf-france.org) et sur celui de la Société (<https://date.fr/>).

SOMMAIRE

1.	RÉSUMÉ	4
2.	FACTEURS DE RISQUE	10
2.1	Risque lié à l'activité de la Société	10
2.2	Risques stratégiques	12
2.3	Risques liés à l'organisation de la Société	13
2.4	Risques financiers	13
2.5	Risques réglementaires et juridiques	14
2.6	Risques propres aux valeurs mobilières	15
3.	INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR	16
4.	DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ET DÉCLARATION CONCERNANT L'AUTORITÉ COMPÉTENTE.....	16
4.1	Déclaration de responsabilité	16
4.2	Déclaration concernant l'autorité compétente	16
5.	STRATÉGIE DE CROISSANCE ET APERÇU DES ACTIVITÉS.....	16
5.1	Stratégie et objectifs : une ambition de leadership technologique mondial.....	16
5.2	Aperçu des activités et des marchés de la Société	18
5.3	Investissements	39
5.4	Prévisions et estimations de bénéfice	39
6.	STRUCTURE ORGANISATIONNELLE	39
7.	GOVERNANCE D'ENTREPRISE.....	40
8.	INFORMATIONS FINANCIERES.....	44
8.1	États financiers.....	44
8.2	Normes comptables	47
8.3	Audit des informations financières	57
8.4	Changement significatif de la situation financière de l'émetteur.....	61
8.5	Informations financières pro forma.....	61
9.	RAPPORT DE GESTION	61
9.1	Présentation générale.....	61
9.2	Principaux facteurs ayant une incidence sur l'activité et le résultat	62
9.3	Analyse du résultat de la Société.....	62
9.4	Analyse sur les capitaux propres, les liquidités et les sources de financement de la Société.....	64
9.5	Tendances récentes et perspectives.....	66
10.	POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDES.....	66
11.	MODALITÉS DE L'OFFRE.....	66
11.1	Modalités et conditions de l'Offre	66
11.2	Plan de distribution et d'allocation.....	68
11.3	Prix	69
11.4	Placement et prise ferme	69
11.5	Admission à la négociation	70
12.	INFORMATIONS ESSENTIELLES SUR LES ACTIONS	70
12.1	Conditions relatives aux actions	70

13.	RAISONS DE L'OFFRE ET UTILISATION DU PRODUIT	72
14.	DÉCLARATION SUR LE FONDS DE ROULEMENT NET	73
15.	CONFLITS D'INTÉRÊTS	73
16.	DILUTION ET PARTICIPATION APRÈS L'ÉMISSION	73
16.1	Dilution relative à l'Offre	73
16.2	Répartition du capital social et des droits de vote	74
17.	DOCUMENTS DISPONIBLES.....	75

REMARQUES GENERALES

Dans le présent Prospectus, et sauf indication contraire :

- Le terme « **Prospectus** » désigne le présent Prospectus ;
- Les termes la « **Société** » ou « **D.A.T.E.** » désignent la société D.A.T.E. (DEVELOPPEMENT ET APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE L'ENERGIE), société anonyme à Conseil d'administration, au capital de 413 100,00 euros, dont le siège social est situé 8 route du Pontet, 38770 La Motte-d'Aveillans, et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 314 721 234 ;

Informations prospectives

Le Prospectus comporte des informations sur les objectifs et la stratégie de développement de la Société. L'attention du lecteur est attirée sur le fait que ces objectifs et axes de développement ne sont pas des données historiques et ne doivent pas être interprétés comme une garantie que les faits et données énoncés se produiront, que les hypothèses seront vérifiées ou que les objectifs seront atteints. Ces informations sont fondées sur des données, hypothèses et estimations considérées comme raisonnables par la Société. Elles sont susceptibles d'évoluer ou d'être modifiées en raison des incertitudes liées notamment à l'environnement économique, financier, concurrentiel et réglementaire.

Informations sur le marché et la concurrence

Le Prospectus contient des informations relatives à l'activité de la Société, ainsi qu'au marché sur lequel celle-ci opère. Outre les estimations réalisées par la Société, les éléments sur lesquels sont fondées les déclarations de la Société proviennent d'études et de statistiques d'organismes tiers. La Société estime que ces informations donnent à ce jour une image fidèle de son marché de référence et de son positionnement concurrentiel sur ce marché. Toutefois, ces informations n'ont pas été vérifiées par un expert indépendant et la Société ne peut pas garantir qu'un tiers utilisant des méthodes différentes pour réunir, analyser ou calculer des données sur les marchés obtiendrait les mêmes résultats.

Facteurs de risque

Les investisseurs sont invités à lire attentivement les facteurs de risque décrits au sein du Prospectus avant de prendre toute décision d'investissement. La réalisation de tout ou partie de ces risques est susceptible d'avoir un effet défavorable sur les activités, les résultats, la situation financière ou les perspectives de la Société. En outre, d'autres risques, non encore identifiés ou considérés comme non significatifs par la Société à la date du Prospectus, pourraient également avoir un effet défavorable et les investisseurs pourraient ainsi perdre tout ou partie de leur investissement.

1. RÉSUMÉ

Section 1 - Introduction				
1.1	Nom et codes internationaux d'identification des valeurs mobilières : Libellé pour les actions : DATE – Code ISIN : FR0014018PW8 – Code Mnémonique : ALDAT			
1.2	Identité et coordonnées de l'émetteur : D.A.T.E. (DEVELOPPEMENT ET APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE L'ENERGIE) dont le siège social est situé : 8 Route du Pontet 38770 LA MOTTE-D'AVEILLANS (la « Société ») - LEI : 9695000A3IDPGNJYSA49			
1.3	Identité et coordonnées de l'autorité compétente qui approuve le Prospectus : Autorité des marchés financiers (AMF), 17, place de la Bourse, 75082 Paris Cedex 02			
1.4	Date d'approbation du Prospectus : 8 septembre 2026 sous le numéro 26-335.			
1.5	Avertissements : Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les valeurs mobilières concernées doit être fondée sur un examen par l'investisseur du Prospectus dans son ensemble. L'investisseur peut perdre tout ou partie du capital investi. Si une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant est susceptible, en vertu du droit national, de devoir supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire. Une responsabilité civile n'incombe qu'aux personnes qui ont présenté le résumé, y compris sa traduction, mais seulement si, lorsqu'il est lu en combinaison avec les autres parties du Prospectus, le contenu du résumé est trompeur, inexact ou incohérent ou ne fournit pas les informations clés permettant d'aider les investisseurs lorsqu'ils envisagent d'investir dans ces valeurs mobilières.			
Section 2 - Informations clés sur l'émetteur				
Point 2.1 - Émetteur des valeurs mobilières				
2.1.1	Siège social / Forme juridique / LEI / Droit applicable / Pays d'origine : Siège social : 8 Route du Pontet 38770 LA MOTTE-D'AVEILLANS - Forme juridique : société anonyme à conseil d'administration - LEI : 9695000A3IDPGNJYSA49 - Droit applicable / Pays d'origine : droit français / France			
2.1.2	Principales activités : La conception, la fabrication et la commercialisation de solutions thermiques de haute performance pour technologies critiques.			
2.1.3	Principaux actionnaires : À la date du Prospectus, la société DOPAMINE (société par actions simplifiée, 894 436 278 RCS Grenoble), société holding contrôlée par Monsieur Philippe BOTTU, détient 95,92% ¹ du capital et des droits de vote de la Société, le solde étant détenu par Messieurs Romain VINOT et Gilles ANELLI. Un droit de vote double sera mis en place en cas de détention au nominatif pendant au moins 2 ans, étant précisé que le délai de détention sera apprécié de manière rétroactive à la date d'inscription des actions de la Société sur le marché Euronext Growth. La société DOPAMINE, Messieurs VINOT ET ANELLI déclarent agir de concert au sens de l'article L. 233-10 du code de commerce, à l'égard de la Société ¹ étant précisé que 4,62% des actions détenues font l'objet d'un nantissement au profit des établissements bancaires prêteurs, en garantie des engagements financiers résultant de la dette contractée pour les besoins de l'acquisition de la Société par DOPAMINE en 2022.			
2.1.4	Identité des principaux dirigeants : Monsieur Philippe BOTTU, Président-Directeur Général.			
2.1.5	Identité des contrôleurs légaux des comptes : Bm&A, 11 rue de Laborde 75008 Paris (348 461 443 RCS Paris)			
Point 2.2 - Informations financières clés concernant l'émetteur				
2.2.1	Informations financières : Les états financiers présents ci-dessous sont ceux présentés dans le Prospectus			
	(en K€ - normes françaises)	2025	2024	variation
	Chiffre d'affaires	3 813	3 553	+7,3 %
	Marge brute	3 451	3 075	+12,2 %
	en % CA	90,5%	86,6%	
	Charges externes	-898	-919	
	Charges de personnel	-1 580	-1 469	
	Impôts et taxes	-115	-78	
	Autres produits et charges	36	113	
	EBITDA	895	722	+23,9 %
	en % CA	23,5%	20,3%	
	Dotations nettes aux amortissements et provisions	-171	-307	
	Résultat d'exploitation	724	415	+74,5 %
	en % CA	19,0%	11,7%	
	Charges / produits financiers nets	-15	-6	
	Charges d'impôt	-62	19	
	Résultat exceptionnel	-	59	
	Résultat net	647	486	+33,0 %
	en % CA	17,0%	13,7%	

ACTIF (en milliers d'euros)			PASSIF (en milliers d'euros)		
	31/12/2025	31/12/2024		31/12/2025	31/12/2024
Actif immobilisé			Capitaux propres		
Immobilisations incorporelles	5	15	Capital social	413	4 13
Immobilisations corporelles	689	538	Primes d'émission	52	36
Actifs financiers	63	63	Réserves	1 012	1 041
Total des actifs immobilisés	758	616	Report à nouveau	-84	-
Actif circulant			Résultat de la période	647	486
Stocks et en-cours	578	566	Autres fonds propres	148	96
Clients et comptes rattachés	1 328	928	Fonds propres totaux	2 188	2 073
Autres actifs	503	298	Provisions	181	234
Trésorerie et équivalents de trésorerie*	613	879	Passifs financiers	375	342
Total des actifs circulants	3 021	2 672	dont dettes bancaires	265	240
Écarts de conversion	8	-	dont autres dettes financières	111	102
TOTAL DES ACTIFS	3 787	3 288	Avances et acomptes reçus	207	133
			Fournisseurs et comptes rattachés	431	207
			Autres passifs	403	299
			TOTAL DES PASSIFS	3 787	3 288

Informations financières récentes :

Pour l'ensemble de l'exercice 2026, la Société ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires compris entre 5 et 6 M€, grâce à une bonne visibilité commerciale illustrée par :

- Un chiffre d'affaires déjà comptabilisé de 1,35 M€ à fin juin 2026, en croissance de +17 % par rapport au premier semestre 2025 en raison de la saisonnalité prononcée de l'activité et le cadencement des livraisons de commandes, assorti d'une rentabilité dans les standards de la Société pour des périodes comparables ;
- Un volume d'affaires de 4,2 M€ à reconnaître avant fin 2026, composé de commandes fermes, de marchés déjà attribués (parts de marché garanties), ou des estimations communiquées par les clients (programmes d'équipements annoncés par des clients avec la Société en situation de seul fournisseur, de fournisseur critique ou de fournisseur historique) ;
- Des discussions commerciales reposant sur une différenciation technologique reconnue par le client et des volumes prévisionnels identifiés pour une commande additionnelle de 0,6 M€.

Les informations présentées dans cette rubrique sont des informations de gestion et n'ont pas fait l'objet d'un audit des commissaires aux comptes.

2.2.2	Information pro forma et réserves sur les informations financières historiques : sans objet.
-------	--

Point 2.3 - Risques spécifiques à l'émetteur

2.3.1 Un investissement dans les titres de la Société comprend de nombreux risques et incertitudes liés aux activités exercées et pouvant résulter en une perte partielle ou totale de leur investissement pour les investisseurs, notamment :

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité du risque net
Risques liés à l'activité de la Société			
Risque lié au marché : Une baisse des investissements ou l'émergence de technologies concurrentes pourrait réduire les prises de commandes et affecter le chiffre d'affaires.	Moyen	Moyen	Moyen
Risque lié à la dépendance à l'égard de certains clients : La concentration du chiffre d'affaires sur quelques clients majeurs expose la Société à un impact significatif en cas de perte ou de baisse d'activité avec l'un d'eux.	Faible	Élevé	Moyen
Risque lié à la conception et la construction des échangeurs : Des défauts techniques ou de fabrication pourraient entraîner retards, surcoûts ou mise en cause de la responsabilité de la Société.	Moyen	Moyen	Moyen
Risques stratégiques			
Risque lié à la gestion de la croissance : Une croissance soutenue de la Société pourrait générer des tensions opérationnelles, des besoins de financement accrus ou des difficultés d'intégration en cas d'acquisitions.	Moyen	Moyen	Moyen
Risque lié à l'exécution des contrats : Des aléas opérationnels ou des fluctuations des coûts pourraient entraîner retards, pénalités contractuelles et dégradation des marges.	Moyen	Moyen	Moyen
Risque lié au contexte géopolitique : Les tensions internationales peuvent perturber les approvisionnements, augmenter les coûts ou affecter l'accès à certains marchés.	Élevé	Faible	Moyen
Risques réglementaires et juridiques			

	Risque lié à l'évolution des politiques publiques et réglementaires : <i>Un durcissement des normes ou des restrictions réglementaires pourrait entraîner des coûts d'adaptation ou limiter certaines activités, notamment dans des perspectives à l'export.</i>	Moyen	Faible	Moyen												
Section 3 - Informations clés sur les valeurs mobilières																
Point 3.1 - Principales caractéristiques des valeurs mobilières																
3.1.1	Nature, catégorie et numéro d'identification des actions offertes et/ou admises aux négociations : Les titres de la Société dont l'inscription aux négociations sur le marché Euronext Growth est demandée sont : - l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social de la Société, soit 1.652.400 actions d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie (les « Actions Existantes »), et un maximum de 751.420 actions ordinaires nouvelles ou Actions Existantes cédées par la société DOPAMINE, comme suit : - un maximum de 516.529 actions ordinaires nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à souscrire en numéraire par voie d'offre au public (les « Actions Nouvelles Initiales »), soit, à titre indicatif, un montant d'environ 10 millions d'euros, prime d'émission incluse, sur la base d'un Prix de l'Offre), et un maximum de 51.653 Actions Existantes cédées par la société DOPAMINE (les « Actions Initiales Cédées ») soit, à titre indicatif, un montant d'environ 1 million d'euro, sur la base d'un Prix de l'Offre (ensemble les « Actions Offertes Initiales »), - un maximum de 85.227 actions ordinaires nouvelles en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension (les « Actions Nouvelles Complémentaires ») soit, à titre indicatif, un montant d'environ 1,65 millions d'euros, prime d'émission incluse, sur la base d'un Prix de l'Offre, et - un maximum de 98.011 Actions Existantes cédées en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « Actions Existantes Supplémentaires », soit, à titre indicatif, un montant d'environ 1,9 millions d'euros sur la base d'un Prix de l'Offre, (ensemble les « Actions Offertes »). Il est précisé qu'en cas de réduction de la taille de l'Offre par rapport au nombre maximum d'Actions Offertes Initiales, le nombre d'Actions Nouvelles Initiales et le nombre d'Actions Initiales Cédées seront réduits proportionnellement, de sorte que la répartition entre les Actions Nouvelles Initiales et les Actions Initiales Cédées demeurera inchangée. En conséquence, les souscriptions porteront concomitamment sur les Actions Nouvelles Initiales et les Actions Initiales Cédées, selon cette même proportion. Il est précisé que l'Offre ne pourra être réalisée que pour autant que les souscriptions atteignent au moins 75 % du montant des Actions Offertes Initiales, l'opération étant, à défaut, annulée. Les Actions Offertes seront toutes de même valeur nominale et de même catégorie que les Actions Existantes. Date de jouissance : les Actions Offertes seront assimilables dès leur émission aux Actions Existantes. Elles porteront jouissance courante. Code ISIN : FR0014018PW8															
3.1.2	Devise d'émission / Dénomination : Devise : Euro - Libellé pour les actions : DATE ; Mnémonique : ALDAT															
3.1.4	Droits attachés aux actions : (i) Droit à dividendes et un droit de participation aux bénéfices de la Société, (ii) droit de vote (dont un droit de vote double), (iii) droit préférentiel de souscription de titres de même catégorie, et (iv) droit de participation à tout excédent en cas de liquidation.															
3.1.5	Rang relatif des valeurs mobilières dans la structure du capital de l'émetteur en cas d'insolvabilité / Restrictions au libre transfert des valeurs mobilières : Sans objet.															
3.1.7	Politique en matière de dividendes : La Société n'a pas arrêté de politique de distribution de dividendes reposant sur un taux de distribution prédéterminé. Le montant des dividendes qui pourraient être distribués à l'avenir dépendra notamment de ses résultats.															
Point 3.2 - Lieu de négociation des valeurs mobilières ; Date de jouissance																
3.2.1	Demande d'inscription à la négociation : L'inscription des Actions Existantes et des Actions Offertes est demandée sur Euronext Growth.															
Point 3.3 – Garantie																
3.3.1	L'Offre ne fait pas l'objet d'une garantie. Néanmoins, la Société a reçu un certain nombre d'engagements de souscription, lesquels représentent un montant de 5,03 M€ soit environ 46% de l'Offre hors exercice potentiel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.															
Point 3.4 - Principaux risques spécifiques aux valeurs mobilières																
3.4.1	Principaux risques propres aux valeurs mobilières : Un investissement dans les titres de la Société comprend de nombreux risques et incertitudes pouvant résulter en une perte partielle ou totale de leur investissement pour les investisseurs, notamment : <table><tr><th>Intitulé du risque</th><th>Degré de criticité net</th></tr><tr><td>Les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché financier et sont soumises aux fluctuations de marché. En outre, un marché liquide pourrait ne pas se développer ou perdurer</td><td>Élevé</td></tr><tr><td>Le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante</td><td>Élevé</td></tr><tr><td>L'Offre entraînera une dilution de la participation des associés actuels de la Société. Ces derniers conserveront néanmoins le contrôle de la Société.</td><td>Moyen</td></tr><tr><td>La cession par l'un des actionnaires de la Société d'un nombre important d'actions de la Société à l'issue de la période de conservation pourrait avoir un impact défavorable sur le prix de marché des actions de la Société.</td><td>Faible</td></tr><tr><td>L'Offre ne fera pas l'objet d'un contrat de garantie et la non-signature ou la résiliation du Contrat de Placement pourrait entraîner une annulation de l'Offre.</td><td>Faible</td></tr></table>				Intitulé du risque	Degré de criticité net	Les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché financier et sont soumises aux fluctuations de marché. En outre, un marché liquide pourrait ne pas se développer ou perdurer	Élevé	Le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante	Élevé	L'Offre entraînera une dilution de la participation des associés actuels de la Société. Ces derniers conserveront néanmoins le contrôle de la Société.	Moyen	La cession par l'un des actionnaires de la Société d'un nombre important d'actions de la Société à l'issue de la période de conservation pourrait avoir un impact défavorable sur le prix de marché des actions de la Société.	Faible	L'Offre ne fera pas l'objet d'un contrat de garantie et la non-signature ou la résiliation du Contrat de Placement pourrait entraîner une annulation de l'Offre.	Faible
Intitulé du risque	Degré de criticité net															
Les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché financier et sont soumises aux fluctuations de marché. En outre, un marché liquide pourrait ne pas se développer ou perdurer	Élevé															
Le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante	Élevé															
L'Offre entraînera une dilution de la participation des associés actuels de la Société. Ces derniers conserveront néanmoins le contrôle de la Société.	Moyen															
La cession par l'un des actionnaires de la Société d'un nombre important d'actions de la Société à l'issue de la période de conservation pourrait avoir un impact défavorable sur le prix de marché des actions de la Société.	Faible															
L'Offre ne fera pas l'objet d'un contrat de garantie et la non-signature ou la résiliation du Contrat de Placement pourrait entraîner une annulation de l'Offre.	Faible															
Section 4 - Informations clés sur l'offre au public de valeurs mobilières																
Point 4.1 - Conditions et calendrier de l'Offre																
4.1.1	Modalités et conditions de l'Offre															

Structure de l'Offre :

Il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ferme** » ou « **OPF** ») ;
- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « **Placement Global** ») comportant un placement privé en France et un placement privé international dans certains pays (à l'exception, notamment, des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie, du Japon et de l'Afrique du Sud).

Un minimum de 10% du nombre d'Actions Offertes dans le cadre de l'Offre (hors exercice éventuel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) sera offert dans le cadre de l'OPF.

Clause d'Extension : La Société pourra, en fonction de l'importance de la demande et après consultation avec le Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre (tel que ce terme est défini ci-dessous), décider d'émettre un nombre maximum d'Actions Nouvelles Complémentaires égal à 15,00% du nombre cumulé d'Actions Nouvelles Initiales et d'Actions Cédées, soit un maximum de 85.227 Actions Nouvelles Complémentaires (la « **Clause d'Extension** »). **Option de Surallocation :** La société DOPAMINE consentira à Portzamparc, une option permettant l'acquisition d'un nombre d'actions représentant un maximum de 15,00% du nombre cumulé d'Actions Nouvelles et d'Actions Cédées Initiale, soit un maximum de 98.011 Actions Cédées Complémentaire (l'« **Option de Surallocation** »).

Prix de l'Offre : Le prix des actions offertes dans le cadre de l'OPF sera égal au prix des actions offertes dans le cadre du Placement Global (le « **Prix de l'Offre** »). Le Prix de l'Offre a été arrêté par le Conseil d'administration de la Société le 7 septembre 2026 à 19,36€ par action.

Produit brut et produit net de l'Offre :

En millions d'euros	Emission à 75%	Offre à 100%	Offre avec exercice intégral de la Clause d'Extension	Offre avec exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation
Produit brut Global	8,3	11,0	12,7	14,5
Commission de Placement	0,9	1,0	1,1	1,3
Produit net Global	7,3	10,0	11,6	13,2
<i>Dont pour DOPAMINE</i>	<i>0,7</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>2,7</i>
<i>Dont pour D.A.T.E.</i>	<i>6,6</i>	<i>9,0</i>	<i>10,6</i>	<i>10,5</i>

Calendrier indicatif de l'opération :

8 septembre 2026	Approbation du Prospectus par l'AMF
9 septembre 2026	Diffusion du communiqué de mise à disposition du Prospectus Ouverture de l'OPF et du Placement Global
21 septembre 2026	Clôture de l'OPF à 17 heures (souscriptions aux guichets) et à 20 heures (souscriptions par Internet)
22 septembre 2026	Clôture du Placement Global à 12 heures (heure de Paris) Signature du Contrat de Placement Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre / Diffusion du communiqué de presse annonçant le résultat de l'Offre
24 septembre 2026	Règlement-livraison de l'Offre
25 septembre 2026	Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Growth sur une ligne de cotation intitulée « D.A.T.E. » / Début de la période de stabilisation éventuelle
23 octobre 2026	Date limite d'exercice de l'option de surallocation / Fin de la période de stabilisation éventuelle

Modalités de souscription : L'émission objet de l'Offre est réalisée sans droit préférentiel de souscription. Les personnes désirant participer à l'Offre à Prix Ferme devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 21 septembre 2026 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet. Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par le Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre au plus tard le 22 septembre 2026 à 12 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée.

Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre, Listing Sponsor : Portzamparc (Groupe BNP Paribas) 1 boulevard Hausmann, 75009 Paris.

Engagements de souscriptions reçus : La Société a reçu des engagements de souscription pour un montant total de 5,03 M€ émanant d'une part d'investisseurs institutionnels (à savoir Generis Capital Partners, Vatel Capital, Multifund Midcap Value conseillé par Cambium AM et Sanso Longchamp AM) pour un montant respectif de 2m€, 2m€, 500k€ et 400k€, soit un total de 4,9m€ et d'administrateurs de la Société (Messieurs Dominique Henry et Michel Bourcieu), pour un montant respectif de 100k€ et 30k€, soit un total de 130k€.

Engagement d'abstention de la Société : 180 jours calendaires à compter du règlement-livraison de l'Offre.

Engagements de conservation pris par les actionnaires actuels (Dopamine, Romain Vinot et Gilles Anelli) : Engagements de conservation portant sur l'intégralité des actions qu'ils détiendront à la date de règlement-livraison de l'Offre (hors Cessions dans le cadre de l'Option de Surallocation), de 365 jours calendaires suivant la date de règlement-livraison de l'Offre.

Actionnariat après l'Offre : Sur une base non diluée :

Actionnaires	En cas de réalisation de l'Offre à 75%				En cas de réalisation de l'Offre à 100%			
	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote*	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote*
DOPAMINE	1 546 180	75,80%	1 546 180	75,80%	1 533 267	70,69%	1 533 267	70,69%
Romain VINOT	33 040	1,62%	33 040	1,62%	33 040	1,52%	33 040	1,52%
Gilles ANELLI	34 440	1,69%	34 440	1,69%	34 440	1,59%	34 440	1,59%
Sous-total Management	1 613 660	79,11%	1 613 660	79,11%	1 600 747	73,80%	1 600 747	73,80%
Administrateurs indépendants	6 714	0,33%	6 714	0,33%	6 714	0,31%	6 714	0,31%
Investisseurs Institutionnels	253 097	12,41%	253 097	12,41%	253 097	11,67%	253 097	11,67%
Public	166 326	8,15%	166 326	8,15%	308 371	14,22%	308 371	14,22%
Sous-total Nouveaux Actionnaires	426 137	20,89%	426 137	20,89%	568 182	26,20%	568 182	26,20%
TOTAL	2 039 797	100%	2 039 797	100%	2 168 929	100%	2 168 929	100%

* du fait de la mise en place d'un droit de vote double sous condition suspensive de l'admission des titres de la Société sur Euronext Growth étant précisé qu'à la date d'approbation du présent Prospectus les droits de vote double ne sont pas encore mis en place.

Actionnaires	Après exercice intégral de la Clause d'Extension mais hors exercice de l'Option de Surallocation				Après exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation			
	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote*	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote*
DOPAMINE	1 533 267	68,02%	1 533 267	68,02%	1 435 256	63,67%	1 435 256	63,67%
Romain VINOT	33 040	1,47%	33 040	1,47%	33 040	1,47%	33 040	1,47%
Gilles ANELLI	34 440	1,53%	34 440	1,53%	34 440	1,53%	34 440	1,53%
Sous-total Management	1 600 747	71,01%	1 600 747	71,01%	1 502 736	66,67%	1 502 736	66,67%
Administrateurs indépendants	6 714	0,30%	6 714	0,30%	6 714	0,30%	6 714	0,30%
Investisseurs Institutionnels	253 097	11,23%	253 097	11,23%	253 097	11,23%	253 097	11,23%
Public	393 598	17,46%	393 598	17,46%	491 609	21,81%	491 609	21,81%
Sous-total Nouveaux Actionnaires	653 409	28,99%	653 409	28,99%	751 420	33,33%	751 420	33,33%
TOTAL	2 254 156	100%	2 254 156	100%	2 254 156	100%	2 254 156	100%

* du fait de la mise en place d'un droit de vote double sous condition suspensive de l'admission des titres de la Société sur Euronext Growth étant précisé qu'à la date d'approbation du présent Prospectus les droits de vote double ne sont pas encore mis en place.

4.1.2

Estimation des dépenses totales liées à l'émission : Sur la base d'un Prix de l'Offre et d'une réalisation de l'Offre à 100% hors clause d'extension et hors clause de surallocation, les dépenses liées à l'Offre à la charge de la Société sont estimées à environ 1M€.

Point 4.2 - Raison d'établissement de ce prospectus

4.2.1

Raisons de l'Offre – Produit net estimé - Utilisation des fonds : L'Offre est destinée à doter D.A.T.E. des moyens nécessaires pour financer sa stratégie de croissance. La Société souhaite affecter le produit net des fonds levés dans le cadre de l'Offre pour la Société, qui s'élève à environ 10,5 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre (après exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) :

- environ 30% des fonds seront dédiés au financement du nouveau site industriel pour augmenter considérablement, de façon séquencée, ses capacités de production ;
- environ 40% des fonds seront dédiés à l'enrichissement de son offre de solutions thermiques pour renforcer son leadership technologique et approfondir son portefeuille de produits, par voie organique ou par croissance externe ciblée ;
- environ 30% des fonds seront dédiés au financement de l'expansion à l'international, en ciblant en priorité les États-Unis ou l'Asie comme nouveaux marchés, par voie organique ou par croissance externe ciblée.

Le produit net des cessions d'actions existantes qui s'élève à environ 2,7 millions d'euros (après exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) ira intégralement à DOPAMINE et non à la Société.

Dans le cas où l'Offre serait réduite à 75% de l'Offre, le produit net des fonds levés pour la Société qui s'élève à environ 6,6 millions d'euros sur la base du Prix d'Offre serait alloué comme suit :

- environ 30% des fonds seront dédiés au financement du nouveau site industriel pour augmenter considérablement, de façon séquencée, ses capacités de production ;
- environ 40% des fonds seront dédiés à l'enrichissement de son offre de solutions thermiques pour renforcer son leadership technologique et approfondir son portefeuille de produits, par voie organique ou par croissance externe ciblée ;
- environ 30% des fonds seront dédiés au financement de l'expansion à l'international, en ciblant en priorité les États-Unis ou l'Asie comme nouveaux marchés, par voie organique ou par croissance externe ciblée.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, D.A.T.E. entend combiner croissance organique et croissance externe. La Société étudie plusieurs opportunités de croissance externe, selon des critères de sélection rigoureux fondés notamment sur la complémentarité industrielle ou technologique, le chiffre d'affaires et la rentabilité.

Dans ce cadre, D.A.T.E. a signé fin juillet une lettre d'intention (LOI) en vue de l'acquisition d'une société complémentaire, sous réserve notamment de la finalisation des due diligences. Cette acquisition s'inscrit dans une logique d'intégration verticale, en permettant à D.A.T.E. d'internaliser certaines activités aujourd'hui sous-traitées, et présente également un potentiel de ventes croisées entre les portefeuilles clients des deux sociétés. La cible intervient dans le secteur de l'aéronautique, à la fois militaire - comme D.A.T.E. - et civile, ce qui contribuerait à une diversification sectorielle. D'un point de vue financier, la cible présente un volume d'affaires annuel de l'ordre de 2 M€, assorti d'une rentabilité dans les standards de la Société. Elle est par ailleurs peu endettée. L'objectif est de parvenir à un *closing* à l'automne 2026, une fois les due diligences finalisées.

L'opération serait financée en numéraire, en utilisant une partie – moins de la moitié - de l'enveloppe destinée au financement de la croissance externe et organique, à travers l'enrichissement de l'offre de la Société et son expansion à l'international.

En parallèle, la croissance organique de D.A.T.E. suppose de disposer rapidement d'un nouveau site industriel. L'Offre permettra de financer ce changement d'échelle, avec une première tranche prévue en 2027 destinée à doubler les capacités de production, puis un objectif de quadruplement à terme.

Déclaration de fonds de roulement : La Société considère qu'elle dispose d'un fonds de roulement net suffisant au regard de ses obligations

	au titre des 12 prochains mois, indépendamment de la réalisation de l'Offre. Contrat de Placement : L'Offre fera l'objet d'un contrat de placement qui sera conclu entre le Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre et la Société, portant sur l'intégralité des Actions Offertes. Ce contrat ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce. En cas de non-signature ou de résiliation du contrat de placement, les ordres de souscription et l'Offre seraient rétroactivement annulés.
--	--

2. FACTEURS DE RISQUE

La Société exerce ses activités dans un environnement comportant des risques, dont certains échappent à son contrôle.

Les investisseurs sont invités à prendre en considération l'ensemble des informations figurant dans le Prospectus et, en particulier, les facteurs de risque décrits dans la présente section, avant toute décision d'investissement. Ces risques sont susceptibles d'avoir un effet défavorable significatif sur l'activité, la situation financière, les résultats, le développement ou les perspectives de la Société.

Seuls sont présentés les risques spécifiques à la Société et jugés importants pour une décision d'investissement éclairée. Toutefois, la liste présentée ci-après n'est pas exhaustive, d'autres risques, inconnus à la date d'approbation du Prospectus ou dont la réalisation n'est pas considérée comme significative à cette date, pourraient également affecter la Société.

Pour chacun des risques exposés ci-dessous, la Société a procédé comme suit (i) présentation du risque brut, tel qu'il existe dans le cadre de l'activité de la Société, et (ii) présentation des mesures mises en œuvre par la Société afin de gérer ce risque.

La criticité résulte d'une appréciation combinée de la probabilité de survenance et de l'ampleur de l'impact négatif potentiel. Elle est qualifiée, selon une échelle qualitative, de faible, moyenne ou élevée.

Intitulé du risque	Probabilité d'occurrence	Ampleur du risque	Degré de criticité du risque net
Risques liés à l'activité de la Société			
Risque lié au marché	Moyen	Moyen	Moyen
Risque lié à la dépendance à l'égard de certains clients	Faible	Élevé	Moyen
Risque lié à la conception et la construction des échangeurs	Moyen	Moyen	Moyen
Risque lié aux évolutions technologiques et à l'environnement concurrentiel	Faible	Faible	Faible
Risque lié à la cybersécurité	Faible	Faible	Faible
Risques stratégiques			
Risque lié à la gestion de la croissance	Moyen	Moyen	Moyen
Risque lié à l'exécution des contrats	Moyen	Moyen	Moyen
Risque lié au contexte géopolitique	Élevé	Faible	Moyen
Risque lié à la survenance d'incidents d'exploitation	Faible	Moyen	Faible
Risques liés à l'organisation de la Société			
Risque lié à la capacité à conserver et attirer des personnes clés	Faible	Moyen	Faible
Risque lié à la concentration des pouvoirs exécutifs et opérationnels	Faible	Faible	Faible
Risques financiers			
Risque lié aux besoins de financement	Faible	Moyen	Faible
Risque de liquidité	Faible	Faible	Faible
Risque de change	Faible	Faible	Faible
Risques réglementaires et juridiques			
Risque lié à l'évolution des politiques publiques et réglementaires	Moyen	Faible	Moyen
Risque lié à la confidentialité des informations sensibles	Faible	Moyen	Faible
Risque lié à la propriété intellectuelle	Faible	Moyen	Faible
Risque lié aux litiges	Faible	Faible	Faible

2.1 Risque lié à l'activité de la Société

2.1.1. Risque lié au marché

La Société conçoit et fabrique des échangeurs thermiques destinés à des secteurs industriels soumis à des cycles d'investissement, notamment la défense, l'aérospatial, les technologies de pointe et l'énergie.

À ce titre, un ralentissement des investissements publics ou privés, le report ou l'annulation de projets, ainsi que l'émergence de technologies concurrentes, sont susceptibles d'affecter le niveau des prises de commandes et, par conséquent, le chiffre d'affaires de la Société. Ce risque est limité par une stratégie de diversification sectorielle et une veille active des évolutions de marché.

Bien que la Société s'inscrive dans une stratégie de diversification sectorielle et applicative, la survenance de tels événements pourrait avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives.

Degré de criticité du risque net : Moyen

2.1.2. Risque lié à la dépendance à l'égard de certains clients

La Société opère dans le secteur de la défense, caractérisé par un nombre limité d'acteurs et une forte concentration de la demande autour de grands groupes industriels, institutionnels et d'entités publiques. Dans ce contexte, une part significative de son chiffre d'affaires est réalisée avec un nombre restreint de clients stratégiques. Ainsi, la perte d'un client majeur, une réduction substantielle des volumes commandés, une évolution défavorable des conditions contractuelles ou une dégradation des relations commerciales seraient susceptibles d'avoir un impact significatif sur l'activité, les résultats, la situation financière et les perspectives de développement de la Société. À titre d'illustration, le groupe Thalès représente une part substantielle de l'activité, tant au niveau individuel de certaines entités de Thalès clientes de la Société (jusqu'à environ 26 %) qu'au niveau consolidé de Thales (pouvant dépasser 50 %), ce qui expose la Société à un risque de dépendance économique. Toutefois, la relation avec Thales s'inscrit dans un cadre structuré et de long terme, matérialisé notamment par la conclusion en 2023 d'un contrat-cadre d'une durée de dix ans, portant sur plusieurs références d'équipements à différents stades de maturité et offrant une certaine visibilité sur les volumes, avec des mécanismes de revue périodique. La Société est par ailleurs référencée comme fournisseur critique auprès de ce client. Bien que la Société intervienne auprès de plusieurs entités opérationnelles distinctes au sein de ces groupes, implantées dans différents pays et disposant de processus décisionnels autonomes, cette organisation ne permet pas d'écarter totalement ce risque au regard de leur poids global dans son activité.

La Société met en œuvre une stratégie de diversification de son portefeuille clients et de développement de nouveaux partenariats afin de réduire progressivement son exposition à ce risque.

Degré de criticité du risque net : Moyen

2.1.3. Risque lié à la conception et la construction des échangeurs

L'activité de la Société repose sur la conception, l'ingénierie et la fabrication d'équipements techniques complexes, dont la conformité aux spécifications contractuelles et les performances opérationnelles sont déterminantes. Des défauts de conception, de fabrication ou d'assemblage, y compris imputables à des sous-traitants, pourraient entraîner des retards de livraison, des surcoûts, des dysfonctionnements après mise en service ou engager la responsabilité de la Société. Ce risque est encadré par des processus de contrôle qualité et une gestion rigoureuse des projets. Bien que des procédures de validation technique et des tests de performance soient mis en œuvre, ces dispositifs ne permettent pas d'exclure la survenance de défaillances.

Degré de criticité du risque net : Moyen

2.1.4. Risque lié aux évolutions technologiques et à l'environnement concurrentiel

Les marchés sur lesquels opère la Société sont caractérisés par des évolutions technologiques rapides et une intensité concurrentielle susceptible de s'intensifier. L'émergence de technologies concurrentes ou une évolution des besoins des clients pourraient affecter la compétitivité des produits de la Société. Afin de préserver sa position, la Société s'appuie notamment sur son avance technologique, son savoir-faire industriel et son référencement auprès de donneurs d'ordre, qui constituent des barrières à l'entrée significatives. Elle mène par ailleurs des activités de recherche et développement, intégrées à ses opérations, ainsi qu'une veille technologique active. Toutefois, la Société ne peut garantir sa capacité à maintenir durablement son avantage technologique ni à anticiper l'ensemble des évolutions de son environnement concurrentiel.

Degré de criticité du risque net : Faible

2.1.5. Risque lié à la cybersécurité

La Société est exposée à des risques de cyberattaques ou de défaillances de ses systèmes d'information. De tels événements pourraient entraîner des perturbations opérationnelles, des retards de production, une perte ou une divulgation de données sensibles, ainsi qu'une atteinte à sa réputation.

La Société a mis en place des dispositifs de sécurité visant à prévenir et atténuer ces risques. Elle fait notamment l'objet d'audits réguliers réalisés par ses clients du secteur de la défense, portant sur la conformité aux exigences en matière de cybersécurité. Toutefois, ces mesures et contrôles ne permettent pas d'exclure la survenance de tels incidents ni d'en limiter totalement les conséquences.

Degré de criticité du risque net : Faible

2.2 Risques stratégiques

2.2.1. Risque lié à la gestion de la croissance

La Société a enregistré une croissance organique soutenue et entend poursuivre cette dynamique, notamment par l'augmentation de ses capacités de production, le recrutement de nouveaux collaborateurs et la réalisation de nouveaux investissements industriels et, en particulier, la construction et la mise en service d'un nouveau site industriel destiné à soutenir sa trajectoire de croissance à horizon 2030. La mise en œuvre de cette stratégie repose en partie sur la capacité de la Société à mener à bien ce projet industriel dans des conditions satisfaisantes, tant en termes de calendrier que de coûts et de montée en puissance opérationnelle. À cet égard, la Société pourrait être confrontée à des retards dans la construction ou la mise en service du site, à des surcoûts, à des difficultés techniques ou réglementaires, ou à une montée en charge plus lente qu'anticipée, susceptibles d'affecter ses capacités de production et la réalisation de ses objectifs commerciaux. Plus généralement, cette stratégie de croissance pourrait également se traduire par des difficultés de recrutement, des retards ou surcoûts liés aux projets industriels, ainsi que des besoins de financement supérieurs aux anticipations.

Par ailleurs, la Société pourrait être amenée à réaliser des opérations de croissance externe afin d'accélérer son développement. Le succès de ces opérations dépendra notamment de sa capacité à identifier des cibles pertinentes, à financer les acquisitions et à intégrer efficacement les activités acquises. La Société a mis en place des dispositifs visant à encadrer sa croissance au moyen d'outils de pilotage, d'une structuration progressive de son organisation et de processus d'investissement adaptés. Toutefois, la survenance de l'un ou plusieurs de ces risques, notamment ceux liés à la réalisation du nouveau site industriel, pourrait affecter la capacité de la Société à atteindre ses objectifs et avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière et ses perspectives.

Degré de criticité du risque net : Moyen

2.2.2. Risque lié à l'exécution des contrats

La Société est soumise à des obligations contractuelles strictes en matière de délais, de qualité et de conformité des produits livrés. Des difficultés opérationnelles internes, des défaillances de fournisseurs ou des perturbations de la chaîne d'approvisionnement pourraient affecter l'exécution des contrats et entraîner l'application de pénalités ou des surcoûts.

La Société est également exposée aux fluctuations des prix de certaines matières premières, notamment l'acier inoxydable et l'aluminium, susceptibles d'affecter ses marges. La Société met en œuvre un suivi rigoureux des projets, diversifie ses fournisseurs et peut intégrer des mécanismes contractuels d'ajustement.

Degré de criticité du risque net : Moyen

2.2.3. Risque lié au contexte géopolitique

L'intensification de conflits internationaux, et notamment la crise actuelle au Moyen-Orient, pourrait entraîner une hausse des coûts des matières premières et de l'énergie, des perturbations d'approvisionnement ou un ralentissement de l'activité économique de certains clients. Par ailleurs, ces évolutions pourraient également affecter les conditions d'accès à certains marchés ou modifier les priorités d'investissement des acteurs industriels et souverains. Dans ce contexte, bien que certaines dynamiques puissent soutenir la demande dans les secteurs adressés par la Société, notamment en lien avec les dépenses de défense ou de souveraineté industrielle, et bien que les matières premières (qui sont standards) ou que l'énergie représentent des postes de coût non significatifs, la Société ne peut garantir que ces évolutions auront un effet globalement favorable sur son activité. La Société veille toutefois à diversifier ses approvisionnements et ses marchés et adapte son organisation en fonction des évolutions géopolitiques, mais la survenance ou l'aggravation de tensions géopolitiques pourrait ainsi avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de la Société.

Degré de criticité du risque net : Moyen

2.2.4. Risque lié à la survenance d'incidents d'exploitation

L'activité industrielle de la Société implique l'utilisation d'équipements et la manipulation de matériaux susceptibles de générer des accidents ou des dommages matériels. La survenance d'un tel événement pourrait entraîner une interruption d'activité, engager la responsabilité de la Société ou porter atteinte à sa réputation. La Société applique des politiques de prévention en

matière HSE (hygiène sécurité environnement) et dispose de couvertures assurantielles appropriées. Toutefois, et bien que des mesures de prévention et de sécurité soient mises en œuvre, ces risques ne peuvent être totalement exclus.

Degré de criticité du risque net : Faible

2.3 Risques liés à l'organisation de la Société

2.3.1. Risque lié à la capacité à conserver et à attirer des personnes clés

Le succès de la Société repose en grande partie sur la compétence et l'expérience de son équipe de direction, ainsi que sur l'engagement de ses collaborateurs. La poursuite du développement de la Société dépendra de sa capacité à maintenir l'engagement de ses dirigeants et collaborateurs clés, ainsi qu'à attirer et fidéliser de nouveaux talents qualifiés.

Si la diversité des produits développés par la Société et des marchés adressés constitue un facteur d'attractivité, la Société pourrait néanmoins rencontrer des difficultés à fidéliser certains collaborateurs stratégiques. Le départ de tels profils pourrait entraîner une perte de savoir-faire, perturber son organisation ou ralentir la mise en œuvre de sa stratégie de développement. À la date du présent Prospectus, la Société ne rencontre pas de difficulté particulière de recrutement, mais ce risque ne peut être totalement écarté dans le cadre de sa phase de croissance.

La Société met en œuvre diverses actions destinées à renforcer la fidélisation de ses collaborateurs et étudie également la mise en place de dispositifs d'intéressement et/ou d'attribution gratuite d'actions.

Degré de criticité du risque net : Faible

2.3.2. Risque lié à la concentration des pouvoirs exécutifs et opérationnels

Monsieur Philippe BOTTU, via la société DOPAMINE, détient indirectement la majorité du capital et des droits de vote de la Société et exerce les fonctions de Président-Directeur Général. Cette situation pourrait limiter l'influence des autres actionnaires sur les décisions stratégiques de la Société. Toutefois, la direction opérationnelle de la Société et sa gouvernance repose sur une équipe de direction élargie comprenant notamment Romain Vinot et Gilles Anelli en qualité de Directeurs Généraux Délégués, ce qui contribue à une répartition des responsabilités exécutives et une collégialité dans la conduite des affaires. En outre, la Société a mis en place un conseil comprenant des administrateurs indépendants et entend se référer, postérieurement à son admission aux négociations, au code Middlenext. Dans ce contexte, et bien que la structure actuelle de l'actionnariat et la concentration des fonctions de Président et de Directeur général ne puisse écarter le risque d'une concentration des pouvoirs exécutifs et opérationnels, la Société considère que les mécanismes de gouvernance mis en place en atténuent la portée.

Degré de criticité du risque net : Faible

2.4 Risques financiers

2.4.1. Risque lié aux besoins de financement

Jusqu'ici, la Société a financé son activité et son besoin en fonds de roulement associé au moyen d'emprunts bancaires classiques. La Société pourrait toutefois avoir besoin de financements supplémentaires pour soutenir sa croissance et ses investissements. Sa capacité à lever des fonds dépendra notamment de sa situation financière et des conditions de marché. L'impossibilité pour la Société de se financer, ou de le faire à des conditions favorables, pourrait avoir un impact significatif sur sa situation financière et affecter son activité opérationnelle. Dans ce contexte, la Société procède à un suivi quotidien de sa trésorerie et de ses conditions de financement.

Degré de criticité du risque net : Faible

2.4.2. Risque de liquidité

À la date du présent Prospectus, la Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face au financement de son fonds de roulement pour les douze (12) prochains mois à compter de sa cotation sur le marché Euronext Growth d'Euronext Paris. Toutefois, la Société pourrait être confrontée à un risque de liquidité dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie de développement, notamment en raison de ses besoins de financement liés à ses investissements industriels, à la croissance de son activité et, le cas échéant, à des opérations de croissance externe. Plus généralement, la Société pourrait être confrontée à la survenance d'événements défavorables affectant ses flux de trésorerie

ou ses besoins de financement, la Société pourrait ne pas disposer de ressources suffisantes pour financer son activité et ses investissements. Elle pourrait alors être contrainte de recourir à des financements complémentaires dans des conditions moins favorables, notamment par voie d'émissions de titres susceptibles d'entraîner une dilution pour les actionnaires existants, ou de réduire ou différer certains projets. Bien que la Société mette en œuvre un suivi attentif de sa trésorerie et de ses besoins de financement, la survenance de ce risque pourrait avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière et ses perspectives.

Degré de criticité du risque net : Faible

2.4.3. Risque de change

Une partie limitée de l'activité de la Société est exposée au risque de change, notamment en raison de transactions libellées en dollars américains. Des fluctuations défavorables des taux de change pourraient affecter ses résultats. La Société analyse les différentes transactions et peut recourir, le cas échéant, à des instruments de couverture afin de limiter son exposition au risque de change. Bien que la Société puisse recourir à des mécanismes de couverture, ce risque ne peut être totalement éliminé.

Degré de criticité du risque net : Faible

2.5 Risques réglementaires et juridiques

2.5.1. Risque lié à l'évolution des politiques publiques et réglementaires

Les activités de la Société, centrées sur les échangeurs thermiques pour des applications industrielles, notamment dans les secteurs de la défense et des technologies de pointe, impliquent le respect de normes législatives et réglementaires strictes, portant notamment sur la qualité, la sécurité et les performances techniques des produits (notamment la réglementation relative aux équipements sous pression). En outre, compte tenu de son activité, notamment dans le secteur de la défense, la Société est susceptible de relever du régime de contrôle des investissements étrangers en France prévu aux articles L.151-3 et suivants du Code monétaire et financier.

L'activité de la Société présente également une sensibilité à l'évolution des politiques publiques et du contexte géopolitique. Dans le secteur de la défense, la Société intervient principalement en tant que sous-traitant de donneurs d'ordre privés, eux-mêmes dépendants des politiques d'investissement des États. Dans le domaine scientifique, une partie de la clientèle est constituée d'acteurs publics, en France et à l'étranger, dont les décisions budgétaires peuvent influencer la demande. Cette exposition est toutefois partiellement atténuée par la diversification de la base de clientèle, incluant des acteurs privés. Toute évolution du cadre réglementaire ou du contexte géopolitique, notamment en matière d'exportation ou de contrôle des technologies sensibles, en particulier dans les secteurs de la défense et des technologies de pointe, pourrait affecter ses activités ou ses conditions d'exportation.

Degré de criticité du risque net : Moyen

2.5.2. Risque lié à la confidentialité des informations sensibles

La Société est exposée au risque de divulgation ou d'utilisation non autorisée d'informations sensibles directement liées à son activité opérationnelle. Ces informations comprennent notamment des données confidentielles, du savoir-faire, des procédés techniques, ainsi que des informations commerciales et stratégiques.

Bien que la Société mette en œuvre des mesures de protection adaptées, notamment au moyen de dispositifs contractuels (engagements de confidentialité) et de mesures de sécurité organisationnelles et techniques, ces dispositifs pourraient s'avérer insuffisants pour empêcher toute divulgation ou utilisation non autorisée.

Une telle divulgation pourrait porter atteinte à l'avantage concurrentiel de la Société et avoir un effet défavorable sur son activité, sa situation financière, ses résultats et ses perspectives de développement.

Degré de criticité du risque net : Faible

2.5.3. Risque lié à la propriété intellectuelle

L'activité de la Société repose en partie sur des éléments de savoir-faire, des procédés techniques ainsi que sur un logiciel propriétaire développé en interne. La protection de ses actifs repose principalement sur le droit des secrets d'affaires, le droit

d'auteur applicable à son logiciel, ainsi que sur des mesures contractuelles et organisationnelles. Ces modes de protection peuvent s'avérer moins efficaces que des droits de propriété industrielle enregistrés, notamment en cas de développement indépendant par des tiers de solutions similaires ou en cas de divulgation du savoir-faire. En outre, la Société pourrait rencontrer des difficultés à faire valoir ses droits, notamment en cas de violation ou d'appropriation illicite de ses actifs immatériels.

La réalisation de l'un de ces risques pourrait avoir un effet défavorable sur l'activité, la situation financière, les résultats et les perspectives de développement de la Société.

Degré de criticité du risque net : Faible

2.5.4. Risque lié aux litiges

Dans le cadre de ses activités, la Société pourrait être impliquée dans des procédures contentieuses. À ce titre, la Société constitue, le cas échéant, des provisions conformément aux normes comptables applicables afin de couvrir les risques identifiés. Pour une information plus détaillée relative aux provisions constituées au titre des litiges et autres risques, il convient de se référer à l'annexe aux comptes figurant à la section 8 du présent Prospectus.

Degré de criticité du risque net : Faible

2.6 Risques propres aux valeurs mobilières

Un investissement dans les titres de la Société comprend de nombreux risques et incertitudes pouvant résulter en une perte partielle ou totale de leur investissement pour les investisseurs, notamment :

Intitulé du risque	Degré de criticité net
Les actions de la Société n'ont jamais été négociées sur un marché financier et sont soumises aux fluctuations de marché. En outre, un marché liquide pourrait ne pas se développer ou perdurer	Élevé
Le cours des actions de la Société est susceptible d'être affecté par une volatilité importante	Élevé
L'Offre entraînera une dilution de la participation des associés actuels de la Société. Ces derniers conserveront néanmoins le contrôle de la Société.	Moyen
La cession par l'un des actionnaires de la Société d'un nombre important d'actions de la Société à l'issue de la période de conservation pourrait avoir un impact défavorable sur le prix de marché des actions de la Société.	Faible
L'Offre ne fera pas l'objet d'un contrat de garantie et la non-signature ou la résiliation du Contrat de Placement pourrait entraîner une annulation de l'Offre.	Faible

Risque lié à l'absence de cotation préalable et la liquidité du titre

Les actions de la Société n'ont, à ce jour, fait l'objet d'aucune cotation sur un marché réglementé ou organisé. Leur admission aux négociations sur Euronext Growth ne permet pas de garantir l'existence immédiate d'un marché actif ni sa pérennité dans le temps. Le Prix de l'Offre pourrait ne pas refléter le prix auquel les actions s'échangeront effectivement après leur admission. En l'absence de liquidité suffisante, les investisseurs pourraient rencontrer des difficultés à céder tout ou partie de leurs titres, ou être contraints de le faire à un prix inférieur à celui initialement envisagé.

Risque lié à la volatilité du cours des actions

Le prix de marché des actions de la Société est susceptible de connaître des fluctuations importantes, potentiellement indépendantes de ses performances opérationnelles. Ces variations peuvent résulter de nombreux facteurs, notamment :

- l'évolution des résultats, des prévisions ou des perspectives de la Société ou de sociétés comparables ;
- des annonces relatives à la stratégie, à la gouvernance ou au périmètre d'activité (acquisitions, cessions, partenariats) ;
- des évolutions réglementaires ou sectorielles ;
- des conditions macroéconomiques ou des mouvements généraux des marchés financiers.

Ces éléments peuvent entraîner une volatilité significative du cours et affecter négativement la valeur de l'investissement des actionnaires.

Risque lié à la dilution et au contrôle de la Société

Dans le cadre de l'Offre, l'émission de nouvelles actions entraînera une dilution de la participation des actionnaires existants dans le capital et les droits de vote de la Société. Bien que les actionnaires historiques conservent le contrôle de la Société à l'issue de l'opération, cette dilution pourrait avoir un impact sur la valeur relative des participations.

En outre, les actionnaires historiques qui continueront de détenir une participation majoritaire au capital et aux droits de vote de la Société, seront ainsi en mesure d'exercer une influence déterminante sur les décisions stratégiques, notamment en matière d'orientation de l'activité, de gouvernance ou de distribution de dividendes. Cette situation pourrait conduire à des décisions qui ne coïncident pas nécessairement avec les intérêts des actionnaires minoritaires.

Risque lié à la cession d'actions par les actionnaires historiques

La cession, à l'issue des éventuelles périodes d'engagement de conservation, d'un nombre significatif d'actions par certains actionnaires, ou l'anticipation de telles cessions par le marché, pourrait entraîner une pression à la baisse sur le cours des actions de la Société.

Risque lié à l'absence de garantie de bonne fin

L'Offre ne fait pas l'objet d'un contrat de garantie de bonne fin. Sa réalisation dépend notamment de la conclusion et du maintien du contrat de placement. En cas de non-signature ou de résiliation de ce contrat, l'Offre pourrait être modifiée, reportée ou annulée, sans garantie pour les investisseurs ayant manifesté un intérêt pour les titres.

3. INFORMATIONS CONCERNANT L'ÉMETTEUR

La Société est une société anonyme à Conseil d'administration depuis le 29 avril 2026 et a pour dénomination sociale et nom commercial : « **D.A.T.E.** » (DEVELOPPEMENT ET APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE L'ENERGIE). Son siège social de la Société est situé 8 route du Pontet, 38770 La Motte-d'Aveillans. La Société est immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Grenoble sous le numéro 314 721 234.

L'identifiant d'entité juridique (LEI) de la Société est le 9695000A3IDPGNJYSA49.

La Société, régie par le droit français, est principalement soumise aux dispositions des articles L. 225-1 et suivants du Code de commerce.

Les coordonnées de la Société sont les suivantes :

Téléphone : 04 76 30 63 11 / Courriel : date@date.fr / Site Internet : <https://date.fr/>

Il est précisé que les informations figurant sur le site web de la Société ne font pas partie du Prospectus, sauf si ces informations sont incorporées par référence.

4. DÉCLARATION DE RESPONSABILITÉ ET DÉCLARATION CONCERNANT L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

4.1 Déclaration de responsabilité

« J'atteste que les informations contenues dans le présent Prospectus sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée. »

Fait à la Motte-d'Aveillans, le 8 septembre 2026

Monsieur Philippe BOTTU, Président Directeur-Général

4.2 Déclaration concernant l'autorité compétente

Le présent Prospectus a été approuvé par l'Autorité des marchés financiers, en tant qu'autorité compétente au titre du Règlement (UE) 2017/1129. L'AMF n'approuve ce Prospectus qu'en tant que respectant les normes en matière d'exhaustivité, de compréhensibilité et de cohérence imposées par le Règlement (UE) 2024/2809 modifiant le Règlement (UE) 2017/1129. Cette approbation ne doit pas être considérée comme un avis favorable sur l'émetteur qui fait l'objet du Prospectus. Le présent Prospectus a été établi conformément à l'article 15 bis du règlement (UE) 2017/1129.

5. STRATÉGIE DE CROISSANCE ET APERÇU DES ACTIVITÉS

5.1 Stratégie et objectifs : une ambition de leadership technologique mondial

Forte de son savoir-faire et d'une organisation déjà en place pour accompagner son développement, la Société s'inscrit dans une stratégie de croissance et de création de valeur. Elle a identifié 3 axes stratégiques à fort effet de levier industriel et financier :

- Un nouveau site industriel pour augmenter considérablement ses capacités de production qui quadrupleront à terme et pour réaliser des gains de productivité. Le renforcement de l'ancrage industriel actuel permettra de mieux servir le marché souverain de la défense en Europe ;
- Un enrichissement de son offre de solutions thermiques pour renforcer son leadership technologique et approfondir son portefeuille de produits. Cet accroissement, par voie organique via de la recherche & développement sur fonds propres ou par croissance externe via des acquisitions ciblées de briques industrielles ou technologiques, permettra notamment d'élargir l'offre de la Société destinée aux applications dans le secteur de la *Deep tech*, caractérisé par une forte croissance et des niveaux de marge élevés ;
- Une expansion à l'international en ciblant en priorité les États-Unis ou l'Asie comme nouveaux marchés pour accroître son marché adressable, par voie organique via des implantations locales ou par croissance externe via des acquisitions ciblées.

Le secteur de la défense en France avec sa Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD), regroupe plus de 4 000 PME associées à la conception et à la fabrication d'équipements militaires. La BITD représente un vivier d'opportunités de croissance externe, avec des grands groupes industriels du secteur et des instances publiques qui voient favorablement un mouvement de concentration pour renforcer les capacités et assurer la pérennité de cet écosystème.

La Société étudie plusieurs dossiers, avec des critères de sélection rigoureux (complémentarité industrielle ou technologique, chiffre d'affaires, rentabilité).

Elle pourra capitaliser sur son équipe de management, qui dispose d'une expérience significative en termes de réalisation et d'intégration d'acquisitions via les parcours précédents de ses membres dans des grands groupes internationaux.

En agissant sur les leviers identifiés, notamment la montée en cadence des commandes et de la production dans la défense et un élargissement à de nouvelles applications dans la *Deep tech*, la Société ambitionne de réaliser pour l'année 2026, un chiffre d'affaires compris entre 5 et 6 millions d'euros, principalement dans le secteur de la défense et avec une contribution moindre du secteur de la *Deep tech*.

À la date du Prospectus, pour l'ensemble de l'exercice 2026, la Société ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires compris entre 5 et 6 M€, grâce à une bonne visibilité commerciale illustrée par :

- Un chiffre d'affaires déjà comptabilisé de 1,35 M€ à fin juin 2026, en croissance de +17 % par rapport au premier semestre 2025 en raison de la saisonnalité prononcée de l'activité et le cadencement des livraisons de commandes, assorti d'une rentabilité dans les standards de la Société pour des périodes comparables ;
- Un volume d'affaires de 4,2 M€ à reconnaître avant fin 2026, composé de commandes fermes, de marchés déjà attribués (parts de marché garanties), ou des estimations communiquées par les clients (programmes d'équipements annoncés par des clients avec la Société en situation de seul fournisseur, de fournisseur critique ou de fournisseur historique) ;
- Des discussions commerciales reposant sur une différenciation technologique reconnue par le client et des volumes prévisionnels identifiés pour une commande additionnelle de 0,6 M€.

Les informations présentées dans cette rubrique sont des informations de gestion et n'ont pas fait l'objet d'un audit des commissaires aux comptes.

À moyen terme, la Société ambitionne un chiffre d'affaires supérieur à 35 millions d'euros et une marge d'EBITDA supérieure à 30%, avec une contribution majoritaire du secteur de la *Deep tech*, reflétant l'accélération et la diversification des offres dans ce secteur, et avec une contribution moindre du secteur de la défense.

A la date du Prospectus, la Société a un portefeuille commercial¹ supérieur à 80 millions d'euros sur les 5 prochaines années, d'ici à 2030. La Société estime avoir d'ores et déjà une visibilité sur environ 29% de ces 80 millions d'euros, avec 3% de commandes fermes et 26% liés à des marchés attribués ou des prévisionnels clients reçus, notamment liés aux programmes de défense sur lesquels la Société est en position de fournisseur critique ou unique. Les 71% restants correspondent à des discussions commerciales en cours à transformer. La Société a un taux de transformation historiquement élevé d'environ 85%².

¹ Le portefeuille commercial correspond à la somme des commandes fermes, des marchés attribués / prévisionnels clients reçus et des discussions commerciales (différenciation technologique reconnue + volumes prévisionnels identifiés) à transformer

² Taux de conversion des offres gagnées sur le total des offres remises au cours des 10 derniers trimestres

La répartition sectorielle de ces 80 millions d'euros est la suivante :

- Environ 30 millions d'euros dans la défense, où la Société bénéficie d'une position de fournisseur critique voire unique, et de contrats cadres sur un portefeuille multi-programmes souverains ;
- Environ 30 millions d'euros dans les accélérateurs de particules (*Deep Tech*), où les solutions de la Société, qui répondent à des exigences extrêmes (cryogénie, stabilité, compacité), ont été validées par des leaders mondiaux ;
- Environ 20 millions d'euros dans les autres applications de *Deep Tech* (domaines des ordinateurs quantiques avec ultra-basse température / sub-Kelvin, du spatial avec le renouvellement d'écrans thermiques dans les chambres de tests de satellites ou le vide poussé, des data centers de haute densité et des liquides cryogéniques avancés).

Ce portefeuille commercial n'a pas fait l'objet d'un examen spécifique des commissaires aux comptes.

5.2 Aperçu des activités et des marchés de la Société

5.2.1. Aperçu des activités de la Société

5.2.1.1. Historique de D.A.T.E.

D.A.T.E. est un acteur industriel français spécialisé dans les solutions thermiques de haute performance pour les technologies critiques. La Société couvre tout le cycle d'ingénierie et de fabrication de ses systèmes thermiques, de l'étude à la fabrication en passant par le test, la modélisation et la conception. Cette expertise intégrée en gestion thermique pour environnements extrêmes lui a permis de développer un réseau multisectoriel de clients et de partenaires. Les solutions spécifiques de D.A.T.E., en petites comme en grandes séries, répondent aujourd'hui à des problématiques couvrant les secteurs de la défense (avion de chasse, radar, frégates, sous-marins et chambres de test de satellites) et de la *Deep tech* (accélérateur de particules, ordinateur quantique, spatial, data center)

5.2.1.1.1. 1979 – 2022 : Naissance de D.A.T.E. et essor d'une expertise thermique multisectorielle sur mesure

Fondée en 1979 à la Motte-d'Aveillans (Isère), D.A.T.E. (Développement et Application des Techniques de l'Énergie) naît sous l'impulsion de cinq ingénieurs. La Société est alors spécialisée dans les caloducs destinés aux moules d'injection plastique et à la fonderie, développant une expertise dans la gestion thermique appliquée à l'industrie.

En 1981, D.A.T.E. franchit une étape majeure en établissant un partenariat stratégique avec Alstom. Cette collaboration aboutit à la conception d'échangeurs thermiques embarqués pour le refroidissement de l'électronique de puissance, marquant l'entrée de la Société dans les technologies critiques pour les secteurs de l'énergie et de l'aéronautique.

L'année 1985 marque l'expansion de la Société dans les domaines de l'aéronautique et de la défense. D.A.T.E. développe des échangeurs thermiques pour Thales et Leonardo, destinés à la dissipation de chaleur ou au refroidissement de radars. Ces projets équipent plus de 770 avions, consolidant la réputation de D.A.T.E. comme un partenaire technologique de référence dans ces environnements à fortes contraintes.

Portée par cette dynamique, la Société continue de diversifier son savoir-faire pour des projets sur mesure, notamment dans le médical et la cryogénie. En 1986, la Société contribue à la conception de sondes médicales capables d'atteindre -80 °C grâce à l'utilisation de diazote (N₂) ou de dioxyde de carbone (CO₂). Ces dispositifs permettent de créer un point froid à l'extrémité d'endoscopes pour des interventions chirurgicales cardiaques, exploitant le principe de détente Joule-Thomson. La même année, D.A.T.E. participe à un projet cryogénique pour le CERN (Conseil Européen pour la Recherche Nucléaire), développant des échangeurs à plaques pour la recherche scientifique, fondés sur des calculs thermodynamiques de haute précision.

En 1988, la Société étend son champ d'action au domaine spatial. Ainsi, D.A.T.E. collabore avec le CEA (Centre à l'Energie Atomique) en 1988 dans le cadre du projet Tore Supra et contribue au Very Large Telescope (VLT) au Chili. La Société développe pour le VLT des systèmes thermiques pour garantir la netteté des images astronomiques.

En 1990, la Société s'engage dans une démarche de développement durable, en concevant des capteurs solaires pour des refuges de montagne, notamment pour le Refuge du Goûter au Mont-Blanc. Ce projet innovant est récompensé pour sa performance énergétique et son engagement écologique.

D.A.T.E. entre dans une phase de consolidation de 2000 à 2020 en participant à des travaux de recherche avancée, notamment sur le refroidissement des électro-aimants de l'accélérateur de particules du CERN, et renforce sa position dans les

technologies cryogéniques, l'hydrogène et l'aérospatial. Sa collaboration avec l'Agence spatiale européenne illustre cette progression et sa capacité à répondre aux exigences thermiques extrêmes de l'espace.

De 1979 à 2022 DATE a accumulé les projets techniques et scientifiques au service de la défense, du spatial, de la cryogénie et de l'énergie. Cela grâce à une capacité d'innovation remarquable et porteuse d'un savoir-faire d'excellence.

5.2.1.1.2. 2022 – 2025 : Une nouvelle dynamique portée par Philippe BOTTU

En 2022, Philippe BOTTU rachète et prend la direction de D.A.T.E., avec la volonté de dynamiser la Société, de poursuivre l'innovation tout en restant fidèle à ses valeurs d'excellence, d'expertise et d'engagement sur le long terme.

Cette nouvelle impulsion s'illustre dans un projet stratégique pour développer des systèmes de gestion thermique pour satellites, contribuant à la stabilité des températures des composants électroniques dans l'espace. D.A.T.E. confirme ainsi sa capacité à concevoir des solutions de pointe adaptées aux environnements les plus extrêmes.

En parallèle, D.A.T.E. célèbre plus de quarante années de présence dans le secteur de la défense, où elle continue de fournir des solutions thermiques de pointe à de grands acteurs industriels dans le cadre de contrats de longue durée.

Aujourd'hui, avec près de 2 200 m² dédiés à la recherche et à la production, D.A.T.E. continue de se distinguer par son expertise unique en gestion thermique dans des environnements extrêmes. La Société demeure un acteur de pointe de l'innovation dans des secteurs stratégiques comme la défense, la cryogénie, le spatial et la recherche scientifique, établissant ainsi sa position parmi les leaders technologiques mondiaux. En 2025, D.A.T.E. a réalisé un chiffre d'affaires de 3,8 millions d'euros, dont les deux tiers dans le secteur de la défense et un tiers dans le secteur de la *Deep tech*, et bénéficie d'une base clients récurrente dans des programmes souverains et de recherche.

5.2.1.2. Présentation des solutions thermiques de D.A.T.E.

Les solutions thermiques proposées par D.A.T.E. reposent sur l'étude, la modélisation, la conception et la fabrication d'échangeurs thermiques pour les secteurs de la défense et de la *Deep tech*.

5.2.1.2.1. Le principe d'un échangeur thermique

Un échangeur thermique est un système permettant d'assurer un transfert de chaleur entre plusieurs fluides, sans que ces derniers ne se mélangent. Ce transfert se fait à travers une paroi, aux capacités conductrices élevées. La rencontre de ces fluides à différentes températures permet de chauffer, de refroidir ou de maintenir des équipements à une température stable. L'échangeur permet d'assurer le fonctionnement et la fiabilité de systèmes électroniques, cryogéniques ou énergétiques. Un tel mécanisme est fondamental dans la conception et le fonctionnement de technologies critiques en environnement extrême et / ou dans une démarche d'efficacité et de sobriété énergétique.

Principe d'un échangeur

Système d'échanges de chaleur entre plusieurs fluides
Un fluide chaud cède sa chaleur au fluide froid pour le refroidir

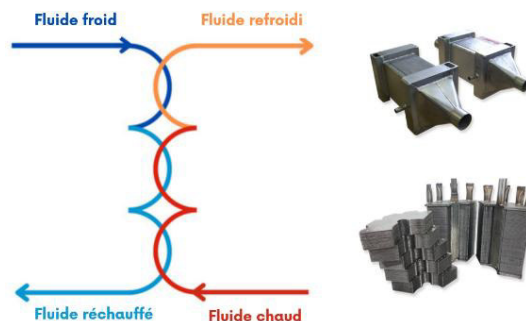


Schéma du principe d'un échangeur thermique

Par exemple, dans un radar qui doit être refroidi afin de limiter sa signature thermique, un fluide froid est utilisé pour refroidir l'air chaud généré par les systèmes électroniques. La chaleur est transférée de l'air chaud au fluide froid, ce qui permet de maintenir le radar à une température optimale.

5.2.1.2.2. Le cahier des charges : les critères-clés d'un échangeur thermique pour technologies critiques

Les échangeurs thermiques et autres solutions thermiques répondent à des cahiers des charges complets dictés par les clients pour répondre aux contraintes des applications technologiques, couvrant des aspects techniques de performance, de fiabilité et de conformité aux réglementations. Une chaîne d'approvisionnement et de production souveraine et résiliente est également nécessaire pour adresser les secteurs stratégiques que sont la défense et la *Deep tech*.

A- Efficacité thermique et sobriété énergétique

L'efficacité thermique mesure la capacité d'un échangeur à transférer la chaleur d'un fluide à un autre par rapport au transfert maximal théorique, soit le niveau atteignable si l'échangeur était parfaitement efficace, sans déperdition.

Les technologies utilisées dans le secteur de la défense et de la *Deep tech* le sont dans des équipements critiques, répondant à des critères de performance parmi les plus élevés. Leur efficacité thermique doit donc être la plus élevée possible.

Les enjeux climatiques sont de plus en plus présents dans les contraintes des milieux industriels et technologiques. À ce titre, l'optimisation de l'efficacité énergétique est l'une des solutions permettant de parvenir aux objectifs de développement durable, à l'instar de l'Accord de Paris. En effet, l'Agence internationale de l'énergie (IEA) a estimé qu'une efficacité et sobriété énergétiques accrues permettraient de réaliser à elles seules environ 40% des réductions d'émissions nécessaires au cours des 20 prochaines années.

B- Environnements extrêmes et contraintes diverses

Les caractéristiques des environnements extrêmes révèlent des contraintes diverses qui sont notamment :

Très hautes ou très basses températures : certains échangeurs thermiques doivent être capables d'opérer à des températures extrêmes allant de -271°C à $+700^{\circ}\text{C}$, et des variations de température plus ou moins rapides au sein de cette fourchette.

- **Vibrations** : qu'elles soient causées par des sources externes ou par l'écoulement du fluide lui-même, les vibrations dans un échangeur thermique peuvent affecter le fonctionnement de l'appareil qui en est équipé (enjeu de discrétion des sous-marins, de stabilisation des satellites, etc.). Plusieurs mesures existent pour adapter les solutions thermiques : adaptation du débit de fluide, forme du déflecteur, etc.
- **Contraintes de compacité et de miniaturisation** : les enjeux de compacité et de poids sont primordiaux pour des équipements de pointe dans les secteurs de la défense et de la *Deep tech*. Dans la défense, les systèmes embarqués imposent notamment des contraintes d'encombrement nécessitant de proposer des performances thermiques fortes dans l'espace disponible.
- **Vide** : la maîtrise des transferts de chaleur dans le vide est une contrainte majeure pour les acteurs du spatial. Les chambres de tests de satellites par exemple ont besoin de recréer les conditions spatiales, avec le vide extrême combiné à des températures extrêmes (la face du satellite exposée au soleil atteint les 150°C alors que sa face à l'ombre descend à -200°C). Des systèmes thermiques embarqués doivent permettre de faire circuler la chaleur entre ces deux faces pour assurer le bon fonctionnement du satellite.
- **Poids** : les contraintes aérospatiales et aéronautiques imposent un poids le plus léger possible de tous les équipements embarqués. Cette contrainte influe considérablement sur le design de l'échangeur.

C- Enjeux de conformité

En raison de leur fonctionnement à des températures extrêmes, avec des fluides sous pression, et en raison de leur présence dans des équipements critiques (matériel militaire, accélérateur de particules, etc.), des défaillances sur les échangeurs thermiques pour la défense et la *Deep tech* peuvent présenter des risques pour la sécurité des personnes et de l'environnement. Le respect des normes de sécurité et de qualité qui régissent la conception, la fabrication, l'installation et l'exploitation des échangeurs thermiques est essentiel.

Afin d'être qualifiés par de tels clients dans la défense et la *Deep tech* et de s'inscrire dans des relations commerciales de long terme, les échangeurs thermiques font l'objet de nombreux contrôles et audits de la part des clients.

D- Un enjeu de souveraineté industrielle

Dans un contexte géopolitique de réarmement généralisé et de compétition économique au niveau mondial³, les secteurs de la défense et de la *Deep tech* s'inscrivent par essence au cœur des enjeux de souveraineté nationale et régionale. L'autonomie stratégique est devenue une priorité pour l'Europe face à des défis majeurs comme la sécurité militaire, la transition énergétique ou le numérique. L'Europe s'est ainsi dotée de différents plans industriels et stratégiques dans des secteurs clés comme la défense (plan Rearm Europe), les semi-conducteurs (European Chips Act), les batteries ou l'hydrogène (Pacte vert pour l'Europe). La France a élargi son enveloppe budgétaire dédiée à sa Loi de Programmation Militaire 2024-2030.

Un ancrage local pour la conception et la fabrication des échangeurs thermiques permet de répondre à ces enjeux de souveraineté. L'internalisation des différentes étapes de production au sein d'un même acteur et l'utilisation de matériaux standards (inox, aluminium) permettent également de réduire les dépendances externes et de conforter la résilience de la chaîne d'approvisionnement.

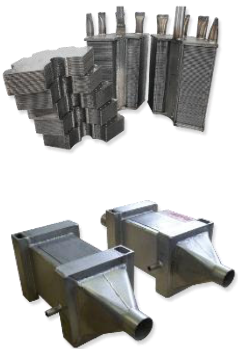
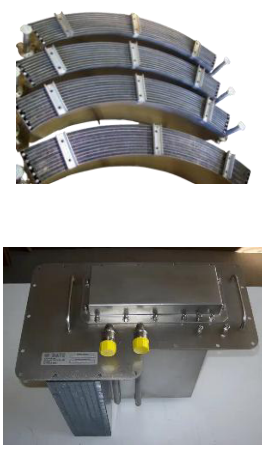
5.2.1.2.3. Panorama des principales solutions thermiques et de leurs applications

La Société dispose d'une palette de solutions techniques visant à refroidir des composants électroniques, protéger des instruments sensibles ou encore garantir la stabilité thermique dans des environnements extrêmes. Chacune de ces solutions est étudiée pour être ensuite adaptée spécifiquement aux contraintes de ses clients.

Écrans thermiques  	Description : Ce sont des barrières thermiques ou dispositifs de redistribution thermique, fabriqués en inox ou en cuivre brasé. • Aciers inoxydables (Inox 304L, 316L, 316Ti, etc.) : offrant une excellente résistance à la corrosion et à la chaleur. • Alliages de nickel : utilisés pour des écrans soudés par points, ces alliages sont réputés pour leur robustesse et leur résistance aux températures extrêmes. • Cuivre : pour écrans avec brasage, avec possibilité de création d'accessoires en inox pour des applications spécifiques. Les écrans thermiques protègent les équipements exposés à des variations extrêmes de température (bancs de test spatiaux, plasma, etc.) et régulent les flux thermiques dans des environnements critiques, à l'instar du flux plasma de plusieurs millions de degrés dans le Tore Supra. Ils sont également adaptés pour simuler des environnements dans des secteurs tels que le spatial. Ces écrans sont également utilisés dans les échangeurs air/eau et dans les activités caloduc, utilisant des technologies de soudage avancées. La Société est spécialisée dans les écrans emboutis soudés par points, utilisant également d'autres types de soudures comme le TIG⁴. Températures : de 80K à 1000K (matériau inconel 625) Dimension : selon demande Usages : spatial, scientifique & recherche Fluides principalement utilisés : azote liquide ou gazeux, eau, eau glycolée, huile polyalphaoléfine.
---	---

³ <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2024/04/24/discours-sur-leurope>

⁴ La soudure TIG (Tungsten Inert Gas) est un type de soudage à l'arc électrique utilisant une électrode non fusible en tungstène et un gaz inerte.

Plaques froides 	Description : Ces modules personnalisés sont conçus pour extraire efficacement la chaleur de composants (souvent électroniques) vers un circuit de refroidissement. Plusieurs technologies sont proposées par D.A.T.E. : • Technologie brasée sous vide • Technologie avec brasage sur cuivre • Technologie collée (comprend des serpentins en inox soudés par TIG, intégrés dans une plaque en aluminium avec une colle thermique). Températures : de -196°C à 300°C (technologie sous vide et brasage, -40°C à 100°C : technologie collée) Dimension : sur mesure Usages : industrie, aéronautique, défense Fluides principalement utilisés : eau ou eau glycolée, fluides caloporteurs
Échangeurs à plaques 	Description : Conçus pour transférer de la puissance thermique entre deux ou plusieurs fluides, avec ou sans changement de phase. Fabriqués en inox ou alliages de nickel, assemblés par soudure TIG. Gammes de températures très larges, destinés à des usages comme les accélérateurs de particules ou l'industrie cryogénique. Températures : 1,75K à 1000K Dimension : sur mesure Usages : défense, accélérateurs de particules, hydrogène, industrie Fluides principalement utilisés : He, H2, O2, N2, H2O, CH4, Xe
Échangeurs écran-ailette 	Description : les échangeurs de chaleur écran-ailette sont conçus pour transférer efficacement la puissance thermique entre un fluide gazeux et un second fluide. Ces échangeurs sont particulièrement adaptés pour des systèmes de refroidissement, tels que le refroidissement de l'air par de l'eau pour des armoires électriques par exemple. • Plaques Embouties et Tubes Écrasés : pour le circuit du fluide, nous utilisons des plaques embouties ou des tubes écrasés en inox, assurant un excellent transfert thermique. Les plaques embouties sont privilégiées en raison de leur meilleure performance thermique. • Ailettes en Aluminium Collées : pour le circuit gaz, les ailettes sont fabriquées en aluminium 1050 et collées avec une colle thermique, améliorant ainsi le transfert de chaleur entre les plaques et les ailettes. Températures : -40° à 100° Dimension : sur mesure Usages : défense, recherche et scientifique, industrie Fluides principalement utilisés : eau, eau glycolée, fluides caloporteurs.

Échangeurs ailette-ailette 	Description : Optimisés pour des applications gaz-gaz, ces échangeurs utilisent des ailettes en aluminium 1050 collées ou brasées sous vide. Conçus pour des environnements allant typiquement de -40 °C à +100 °C, ils s'adressent à des secteurs industriels ou de défense nécessitant un refroidissement compact et performant. • Technologie Collée : les échangeurs utilisent des ailettes en aluminium 1050, collées avec une colle thermique pour améliorer le transfert de chaleur. • Technologie Brasée sous Vide : cette méthode est principalement utilisée si la température est supérieure à 100°C. Températures : -40° à 100° Dimension : sur mesure Usages : défense, industrie
--	---

Enfin, la Société propose également des solutions complètes « clé-en-main », intégrant plusieurs technologies (aéroréfrigérants, circulateurs hydrauliques, modules thermiques) pour répondre à des architectures spécifiques de clients.



Exemples d'application des technologies de D.A.T.E. (de gauche à droite) : Radar compact de surveillance aérienne, écrans thermiques utilisés par l'Agence Spatiale Européenne pour simuler les conditions du vide spatial dans des chambres d'essai, et accélérateur de particules du Fermilab.

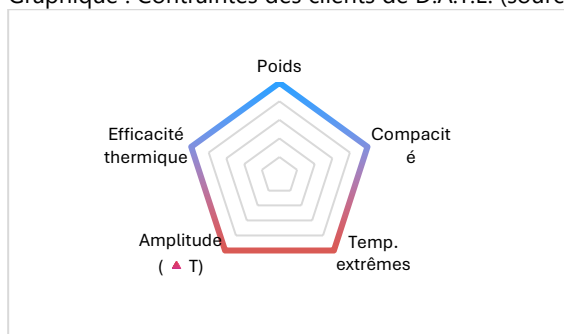
5.2.1.3. La valeur ajoutée de D.A.T.E. : une intégration complète pour répondre aux exigences différenciées de secteurs stratégiques et souverains

L'expertise technique de la Société lui permet de proposer les solutions thermiques les plus pertinentes afin de répondre aux besoins spécifiques de ses clients. L'internalisation et la maîtrise du cycle complet, de la modélisation (thermique, fluide et mécanique) au prototypage et à la fabrication, et aux tests, sont des facteurs clés pour être agréé par des clients majeurs de la défense et de la *Deep tech*, tout en assurant des temps de commercialisation courts. Une fois la Société référencée, les relations commerciales de long terme nouées avec ces clients confèrent de la visibilité sur les commandes d'équipements souverains à venir. L'ensemble de ces facteurs constituent des barrières fortes à l'entrée sur ces marchés.

5.2.1.3.1. Une expertise technique poussée au service du spécifique

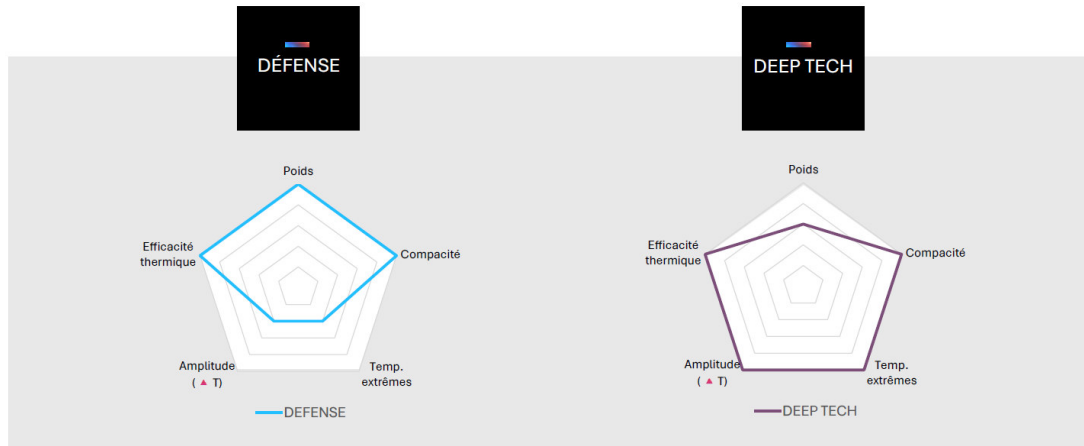
Les clients de la Société ont des besoins thermiques précis liés aux contraintes spécifiques aux technologies critiques qu'ils mettent en œuvre. Les principales contraintes sont liées au poids, à la compacité, aux températures extrêmes, à l'amplitude des variations de température et à l'efficacité thermique.

Graphique : Contraintes des clients de D.A.T.E. (source Société)



La Société optimise le design de ses solutions pour s'adapter à ces contraintes variées, spécifiques à chaque secteur. Par exemple, un échangeur thermique embarqué dans un avion devra répondre à des besoins en termes de poids et de compacité. Les besoins d'un radar au sol seront liés au poids et à l'efficacité thermique (signature thermique). Un échangeur thermique pour un accélérateur de particules devra résister à des températures extrêmes et à de fortes amplitudes.

Graphique : Contraintes des clients en fonction des applications (défense ou *Deep tech*) de D.A.T.E. (source Société)



La capacité de la Société à proposer des solutions thermiques spécifiques à ses clients s'illustre notamment par certaines solutions complètes « clé-en-main », intégrant plusieurs technologies. Dans le domaine de la défense, la Société a ainsi mis au point un système intégrant une plaque froide et un échangeur, des pompes, des ventilateurs, des cartes électroniques et des raccords. Les éléments de ce système une fois montés sont facilement accessibles. Le système est par ailleurs « rackable », c'est-à-dire facilement installé ou démonté.

Dans la cryogénie, la Société propose des designs ultra compacts et légers grâce à une technologie de rupture : l'utilisation de l'acier inoxydable (inox) en remplacement de l'aluminium. L'inox peut être plus performant que l'aluminium dans les conditions extrêmes ciblées par la Société. Tout d'abord, l'acier inoxydable est doté d'une résistance mécanique supérieure. L'aluminium est moins dense, mais comme son épaisseur et son volume doivent être augmentés pour assurer une résistance mécanique suffisante, cet avantage devient peu significatif, voire inexistant. Les échangeurs en inox sont donc plus compacts à poids équivalent. La Société peut ainsi concevoir des échangeurs thermiques en inox jusqu'à trois fois plus compacts que des échangeurs en aluminium, ce qui est un avantage clé pour équiper des infrastructures confinées.

Le procédé de soudage lié à l'inox est également avantageux. L'assemblage de pièces en aluminium s'effectue généralement par brasage, c'est-à-dire par fusion d'un métal d'apport sans fusion du métal de base dans un four spécial, ce qui peut poser un problème si l'échangeur est de grande taille. L'assemblage de pièces en inox peut s'effectuer par brasage ou par soudage TIG. L'utilisation du soudage TIG permet d'atteindre un très faible taux de fuite. Un échangeur soudé TIG est également plus facile à réparer qu'un échangeur brasé. De plus, le soudage de l'aluminium avec l'acier inoxydable est difficile et a une durée de vie plus courte. À température cryogénique, soit de -150°C à -273°C , les coefficients de dilatation très différents de ces matériaux entraînent des fuites. Dans le domaine de la cryogénie, les circuits de circulation de l'hélium sont fabriqués en inox. Le soudage à ces circuits d'échangeurs thermiques 100% en inox tel que réalisé par la Société permet ainsi d'éviter les risques de fuite et de limiter les arrêts des installations cryogéniques.

L'utilisation de l'inox permet à D.A.T.E. de proposer des solutions thermiques efficaces adaptées aux températures extrêmes et à leurs variations, avec des échangeurs thermiques pouvant fonctionner dans une fourchette de température de -271°C à $+700^{\circ}\text{C}$. Le temps de refroidissement d'un échangeur en acier inoxydable soudé TIG permet de supporter des gradients de température plus importants par rapport aux échangeurs en aluminium et en acier inoxydable brasé. Cela se traduit par un refroidissement plus rapide et une meilleure résistance à la fatigue thermique (plus de cycles thermiques possibles). Les performances de mise en froid sont accélérées, tant pour le démarrage que pour la maintenance. Les échangeurs thermiques en inox présentent donc une meilleure efficacité thermique globale par rapport à ceux en aluminium. Par ailleurs, la technologie inox, par sa fabrication soudée, est facilement réparable augmentant ainsi la longévité d'utilisation du produit.

Dans le domaine de la cryogénie, dans le cas de la réfrigération par hélium, les échangeurs thermiques en inox de la Société ont permis de réduire la taille des boîtes froides contenant les échangeurs, du fait de leur compacité, et de diviser par environ 2 le volume d'hélium requis, du fait de leur meilleure efficacité technique. Ces avantages permettent donc de diminuer de

façon significative tant les dépenses d'investissement que les dépenses opérationnelles des clients de cette solution thermique. Ainsi aux Etats-Unis, un partenaire de la Société a estimé que son TCO (*Total Cost Ownership*) a été divisé par 2 avec cette solution.

Propriétés	Aluminium	Inox	Avantages
Compacité	Moins compact	Plus compact	Réduction significative du TCO
Résilience (Essai Charpy)	Chute à basse température	Excellente / Constante	Absence de transition fragile
Conductivité thermique	150 à 220 W m ⁻¹ . K ⁻¹	14 W m ⁻¹ . K ⁻¹	Limite les pertes thermiques
Résistance mécanique (à 300 K)	50 à 150 MPa	220 à 270 MPa	Parois plus fines pour supporter la pression
Coefficient de dilatation	Élevé (23x 10 ⁻⁶ K ⁻¹)	Modéré (16x 10 ⁻⁶ K ⁻¹)	Meilleure stabilité dimensionnelle
Étanchéité	Difficile (risques de fuite)	Excellente (TIG)	Crucial pour le vide poussé et le confinement gaz
Émissivité	Plus élevée	Plus faible	Transferts de chaleur par rayonnement réduits

Source : Société

A la connaissance de la Société, D.A.T.E. est le seul fournisseur de solutions thermiques inox pour la cryogénie. Ses solutions ont été validées par des leaders mondiaux de la *Deep tech* comme le SLAC, Fermilab, le CEN ou l'IASF. La Société considère cette maîtrise des solutions inox comme un avantage compétitif déterminant dans le secteur de la *Deep tech*.

5.2.1.3.2. Une maîtrise complète et internalisée du cycle d'ingénierie et de fabrication

La Société maîtrise l'ensemble des principales étapes du processus de création de ses échangeurs thermiques : les études, la modélisation, la conception, l'éventuel prototypage, les tests et la fabrication. Ces étapes sont internalisées chez D.A.T.E. Le recours à la sous-traitance est très limité (moins de 5% des activités : traitement de surface, usinage et câblage).

A. Phases d'ingénierie

Le modèle économique de D.A.T.E. repose sur une approche personnalisée, fondée sur une compréhension approfondie des besoins de ses clients. Ainsi, chaque projet débute par une phase d'analyse détaillée de l'environnement d'utilisation et des contraintes techniques. D.A.T.E. accompagne ses partenaires dans la rédaction du cahier des charges, afin d'assurer la précision des spécifications techniques. Une pré-étude gratuite est ainsi menée pour valider la faisabilité de la solution envisagée. Cette étape aboutit à une réunion technique où plusieurs options technologiques peuvent être présentées, chacune adaptée aux besoins exprimés. Le client désire toujours optimiser un paramètre en fonction de son secteur d'activité (poids, efficacité thermique, etc.). D.A.T.E. s'impose en expert de l'optimisation de l'échangeur avec une parfaite personnalisation.

Lorsque le cahier des charges est confirmé, un devis d'étude est établi, comprenant des analyses thermiques et fluidiques pour le dimensionnement du module d'échange, ainsi qu'une étude mécanique garantissant la rigidité et la résistance de l'ensemble aux dilatations. Cette étude, facturée au client, est la première étape du cycle commercial, suivie par la réalisation éventuelle de prototypes, puis la vente des échangeurs une fois qualifiés, qui constituent le cœur de la création de valeur. L'intégralité du développement est payée par le client.

La Société utilise différents logiciels de pointe pour les phases d'étude, de modélisation et de conception :

- Pour les calculs thermiques et fluidiques, SolidWorks Flow Simulation, Fluent, ainsi qu'un logiciel propriétaire D.A.T.E. ;
- Pour les calculs mécaniques, Ansys et SolidWorks.
- Pour la conception, SolidWorks.

Le logiciel propriétaire de D.A.T.E. est un actif unique, qui représente une barrière à l'entrée structurelle. Il est le résultat des 45 ans de savoir-faire unique de la Société en gestion thermique pour environnements extrêmes, avec des capacités spéciales de calcul pour éléments complexes (modélisation 3D et paramétrages à façon avec coefficients non linéaires). Ce logiciel

propriétaire a permis la conception de plus de 10 000 solutions thermiques depuis la création de la Société et intègre une base de données de plus de 900 configurations d'échangeurs thermiques

L'expérience de la Société associée aux capacités de ces logiciels permet des paramétrages rapides et de réduire le temps de lancement d'une solution thermique, qui peut prendre entre 6 et 12 mois selon les secteurs et les applications : plus rapide pour la *Deep tech* sur des solutions cryogéniques, plus long pour la défense avec des processus de qualification impliquant de nombreux allers-retours sur les études, les prototypes et des prises de décisions plus longues. Selon les attentes du client, la Société peut en effet réaliser un prototype fonctionnel en environ 3 mois. Sa capacité industrielle intégrée (processus de chaudronnerie, de soudure et de montage internalisés ; moins de 5% de sous-traitance, limitée aux activités non-critiques) constitue également une barrière à l'entrée structurelle permettant ce cycle de développement court. Les prototypes sont soumis à une batterie de tests internalisés (thermiques, fluidiques, pression, étanchéité, etc.) donnant lieu à un rapport complet de validation par les clients, permettant de qualifier une solution thermique en environ 3 mois.

La Société s'appuie sur ses trois ingénieurs d'études cryogéniques et thermiques, coordonnés par un ingénieur exerçant le rôle d'autorité de conception, avec l'appui d'un fondateur de D.A.T.E. en tant qu'expert thermique. Des chefs de projets dédiés à la défense et à la *Deep tech* coordonnent la progression de chaque projet et le passage des phases d'ingénierie aux phases de fabrication.

B. Phases de fabrication

La phase de production est assurée sur le site de la Société, en mobilisant ses différentes capacités industrielles dans la maîtrise métallurgique (différentes matières comme l'inox, l'aluminium ou le cuivre) et dans l'assemblage (soudure, brasure, collage, chaudronnerie, montage et câblage).

Soudure	TIG avec apport de matière	TIG sans apport de matière	Soudage par point	Possibilité de semi-automatique
Brasure	Cuivre sur cuivre (Brasage tendre Etain et Brasage dur Argent)	Inox sur Cuivre (Brasage dur Argent)	Aluminium sur Aluminium (sous vide)	
Collage	Epoxy bi-composants	Epoxy monocomposant avec ou sans charge thermique		
Chaudronnerie	Emboutissage	Poinçonnage	Découpe Laser	Pliage
	Perçage	Taraudage	Roulage	Cintrage
	Fabrication d'ailettes sur machine spéciale			
Montage				
Câblage				

Source : Société

L'utilisation de l'inox dans les solutions thermiques de la Société permet également de compresser les temps de fabrication par rapport à de l'aluminium car il nécessite moins d'étapes dans l'assemblage que l'aluminium, ce qui contribue à raccourcir les délais de production de la Société et contribue à sa valeur ajoutée.

Les matières premières utilisées par la Société sont des matières standard sans risque de dépendance aux fournisseurs tant en termes de quantités commandées que de fournisseurs qualifiés.

La capacité actuelle du site de 2 200m² permet de répondre aux impératifs de production, qu'il s'agisse de fabrications unitaires, multi-unitaires ou de séries de plusieurs centaines de pièces, répondant à la même exigence de qualité et de précision qui caractérise l'ensemble des réalisations de D.A.T.E.

Le département Opérations de la Société intègre les fonctions de chaîne d'approvisionnement, de QHSE (Qualité, Hygiène, Sécurité, Environnement), de tests et contrôles, et de production, s'assurant ainsi du bon déroulement des phases de fabrication, dans le respect des normes.

5.2.1.3.3. Un savoir-faire qualifié

Les solutions thermiques de la Société répondant à des besoins spécifiques de technologies critiques dans les secteurs stratégiques de la défense et de la *Deep tech*, des moyens de test spécifiques et exhaustifs sont mis en place. Ceux-ci incluent notamment des contrôles d'étanchéité, de pression, des mesures dimensionnelles 3D et manuelle, des tests de montage, des contrôles des performances thermiques (air/air, eau/eau, air/eau, chambre climatique de -70 °C à +150 °C), une mesure des pertes de charge, et autres contrôles électriques (continuité de masse, isolement et rigidité diélectrique).

La Société se conforme également à des normes de qualité particulièrement exigeantes afin d'assurer la sécurité et la fiabilité de ses solutions pour être qualifiée par ses clients puis travailler durablement avec eux. La Société fait ainsi l'objet de nombreux contrôles et audits de la part de ses clients, qui intègrent les solutions thermiques de D.A.T.E. dans des équipements stratégiques aussi complexes que des avions de chasse ou des sous-marins.

La Société dispose des qualifications QS/QMOS (Qualification de Soudeur / Qualification de Mode Opérateur de Soudage) et QB/QMOB pour la brasure, qui attestent de la maîtrise des procédés de soudage, garantissant la conformité, la résistance et la fiabilité des assemblages utilisés sur des équipements critiques.

La Société se conforme aussi aux standards ASME (*American Society of Mechanical Engineers*) sur les matières premières, la soudure et les tests, attestant également de sa maîtrise des procédés de soudage. Tous les soudeurs de la Société sont qualifiés pour le soudage TIG conformément aux registres de qualification des performances (PQR) et à la spécification de procédure de soudage (WPS), qui sont des exigences mandatées par ASME. De plus, certains soudeurs sont qualifiés pour le soudage MIG, en conformité avec PQR et WPS applicables. La Société dispose d'un examinateur interne formé et certifié au niveau II dans les méthodes d'essais non destructifs (essais d'étanchéité et essais par ressuage) ; la certification pour les essais visuels de niveau II, est en cours d'obtention). Un plan de formation a été mis en place pour un 2^{ème} examinateur interne afin d'assurer une couverture complète de toutes ces méthodes d'essais.

Dans la continuité de cette démarche d'excellence et de sécurité, D.A.T.E. a obtenu la certification ISO 9001 le 30 décembre 2025 et le processus de certification ISO 27001 est engagé. La première atteste de la mise en place d'un système de management de la qualité visant l'amélioration continue des processus internes et la satisfaction client, tandis que la seconde garantit la sécurité et la protection des données (cybersécurité).

Les tests spécifiques et les normes à respecter constituent une autre barrière structurelle à l'entrée.

5.2.1.3.4. Des référencements et des relations commerciales de long terme auprès de clients majeurs de la défense et de la Deep tech

La Société a établi des relations de long terme avec des acteurs de premier plan dans les secteurs de la défense et de la *Deep tech*, bénéficiant d'une base clients récurrente dans des programmes souverains et de recherche. Après validation des solutions thermiques de D.A.T.E. par les donneurs d'ordres, la Société devient parfois l'unique fournisseur homologué, ou l'un des quelques fournisseurs critiques, de pièces essentielles à des programmes de défense ou de *Deep tech* généralement établis pour plusieurs années. Ces référencements constituent également une barrière structurelle à l'entrée.

La Société peut aussi recevoir des commandes complémentaires dans le cadre de la fourniture de pièces de rechanges, conduisant à du chiffre d'affaires additionnel récurrent dans la durée.

A. Clients et applications dans le secteur de la défense

La Société compte parmi ses clients dans le secteur de la défense, par ordre alphabétique : Hensoldt, Leonardo, Safran, TechnicAtome, Thales.

Ses solutions thermiques sont utilisées dans des équipements militaires terrestres, maritimes ou aériens critiques comme des radars à terre ou embarqués, des sous-marins, des frégates, des avions de chasse ou des hélicoptères. Le secteur de la Défense représente 2/3 du chiffre d'affaires 2025, tiré par le dynamisme du marché. Cette pondération est amenée à évoluer à la baisse avec la montée en puissance du secteur de la *Deep tech*.

La relation avec Thales, principal client de la Société dans le secteur de la défense illustre la visibilité et la récurrence des relations commerciales dans ce secteur. En effet, la Société est classée parmi les fournisseurs critiques de ce client avec un contrat cadre décennal signé en 2023 comprenant une garantie et une visibilité renouvelées chaque année de part de marché sur les 3 prochaines années, et un engagement sur 14 références d'équipements à des stades de maturité divers, sur des équipements militaires terrestres, maritimes ou aériens. Pour 2026, la part de marché sur 13 des 14 programmes est de 100%. La Société estime des perspectives de livraison supérieures à 1000 systèmes d'ici à l'horizon 2030. Ces 14 références, avec leurs sous-jacents et leurs degrés de maturité variés, correspondent par ailleurs à des filiales différentes chez ce client, ce qui

conduit à une diversification du risque de dépendance. Ainsi, si Thales représente plus de la moitié du chiffre d'affaires en 2025, sa filiale cliente la plus importante pour D.A.T.E. ne représente qu'un quart de son chiffre d'affaires 2025. Les cinq autres clients les plus significatifs hors Thales représentent environ 35% du chiffre d'affaires 2025.

CLIENT N°1 : THALES
Classé parmi les **fournisseurs critiques**
Contrat cadre de **10 ans** signé en 2023
Engagé sur **14 références** différentes
(8 matures + 3 en cours + 3 nouvelles)

Estimation de **>1 000 systèmes**
à livrer à horizon 2030
100% de part de marché garantie
sur 13 des 14 programmes en 2026

ENJEUX
Poids & signature thermique

ENJEUX
Poids & corrosion

ENJEUX
Poids & compacité

Source : Société

Le taux de croissance annuel composé du secteur de la défense au niveau mondial est estimé à 7,7% sur la période 2025-2029⁵ et le taux de croissance annuel composé des échangeurs thermiques militaires est estimé à 6,5% sur la période 2023-2032⁶. Plus spécifiquement, la hausse des budgets de défense des pays de l'OTAN à au moins 3,5% du PIB d'ici à 2035, le plan « ReArm Europe » / Préparation à l'horizon 2030⁷, et l'enveloppe budgétaire élargie de la Loi de Programmation Militaire 2024-2030 en France⁸, sont des facteurs qui bénéficieront aux clients de la Société.

APPLICATIONS

CLIENTS


Sous-marins


Frégates


Radars


Chasseurs


Hélicoptères







Dépenses militaires en accélération en Europe

- +17 % en 2024
- Budgets pluriannuels sécurisés (LPM, OTAN)

Maturité du marché des échangeurs militaires

- ~1,2 Md\$ dans le monde en 2023, ~6/7 %/an,
- Montée en puissance de l'électronique embarquée et densification des systèmes

D.A.T.E. est référencé par certains clients comme seul fournisseur capable de répondre aux exigences critiques

Source : Société, Stockholm International Peace Research Institute (SIPRI), Data Intelo

De plus, les activités de maintenance et de vente des pièces détachées sont considérées comme des opportunités de croissance additionnelles pour la Société et ne constituent pas le cœur de son activité.

B. Clients et applications dans le secteur de la Deep tech

⁵ Research and Markets, Defense Global Market Report

⁶ Data Intelo, Military Heat Exchangers Market

⁷ https://commission.europa.eu/topics/defence/future-european-defence_fr

⁸ <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2025/07/13/discours-aux-armees-depuis-lhotel-de-brienne>

La Société commercialise ses solutions thermiques auprès d'acteurs des accélérateurs de particule, de l'ordinateur quantique, du spatial et des liquides cryogéniques, et étudie des opportunités commerciales dans les data centers.

Laboratoires de recherche

L'utilisation des solutions thermiques de la Société par des laboratoires de renommée mondiale lui sert de vitrine. Il s'agit de points d'entrée stratégiques pour démontrer la pertinence de ses solutions auprès de l'écosystème de ces laboratoires spécialisés en technologies de pointe (autres partenaires scientifiques, entreprises du secteur privé participantes, etc.). D.A.T.E. compte ainsi parmi ses clients le CEA (Commissariat à l'Energie Atomique) pour des écrans thermiques très hautes températures répondant aux besoins de son réacteur thermonucléaire expérimental international ITER (*International thermonuclear experimental reactor*). Celui-ci a franchi une étape importante en recherche sur la fusion nucléaire en février 2025 en maintenant un plasma à une température stationnaire de 50 millions de degrés Celsius pendant plus de 22 minutes.⁹

Accélérateurs de particules

La Société a pris des parts de marché au niveau mondial dans les accélérateurs de particules et compte parmi ses clients Fermilab, TRIUMF, le SCK CEN, le CERN et l'IASF.

- Le Fermilab (*Fermi National Accelerator Laboratory*) est un laboratoire spécialisé dans la physique des particules des hautes énergies, regroupant 90 universités de pointe aux États-Unis, au Canada, au Japon et en Italie. Il est situé près de Chicago. Fermilab dispose de quatre accélérateurs de particules et anneaux de stockage.
- TRIUMF est le centre canadien d'accélérateur de particules, situé à Vancouver. Il associe 21 universités canadiennes partenaires et sert de plateforme de recherche pour la physique subatomique.
- Le SCK CEN (*Studiecentrum voor kernenergie* ou Centre d'étude de l'énergie nucléaire) est un centre de recherche nucléaire belge qui travaille sur la conception et la construction d'un réacteur de recherche piloté par un accélérateur de particules.
- Le CERN (Conseil européen pour la recherche nucléaire) est le plus grand centre de recherche en physique des particules du monde. Situé près de Genève, son Grand collisionneur de hadrons (LHC) est l'accélérateur de particules le plus grand et le plus puissant du monde. Il accélère des protons ou des ions à une vitesse proche de celle de la lumière.
- L'ESRF (*European Synchrotron Radiation Facility*) est un centre de recherche situé à Grenoble qui produit des rayons X 10 000 milliards de fois plus brillants que les rayons X utilisés à l'hôpital. Ces rayons X sont produits par des électrons de très haute énergie circulant dans un accélérateur de 844 mètres de circonférence.
- L'IASF (*Institute of Advanced Science Facilities*) est un institut de recherche sur la physique des particules situé en Chine à Shenzhen.

La Société compte également parmi ses clients l'Institute for Basic Science en Corée du Sud, la Shanghai University en Chine et l'Université de Tokyo au Japon.

Le SLAC (Stanford Linear Accelerator Center) National Accelerator Laboratory est un laboratoire de physique géré par l'université de Stanford situé en Californie. Son accélérateur de particules de 3,2 kilomètres de long est le plus grand accélérateur linéaire au monde. Le SLAC est un partenaire académique de la Société et prescripteur auprès de l'écosystème US. Une publication scientifique commune est en cours de préparation.

Les besoins en solutions thermiques pour les technologies critiques sous-jacentes aux accélérateurs de particules sont communs et renouvelés dans les grands laboratoires de recherche. Il s'agit d'une part du développement des performances des accélérateurs de particules, pour rester à la pointe de la recherche, et d'autre part d'optimiser leurs coûts opérationnels de fonctionnement. Les solutions de la Société, qui répondent à des exigences extrêmes (cryogénie, stabilité, compacité), ont été validées par des leaders mondiaux comme le CERN, Fermilab ou le SLAC. La Société pourrait proposer ses solutions à d'autres instituts au niveau mondial. Sur sa base de clients actuels et de prospects qu'elle peut adresser avec ses technologies et capacités actuelles, sur ces enjeux de performance et d'optimisation des coûts opérationnels, la Société a identifié une liste de 86 accélérateurs de particules (33 aux États-Unis, 40 en Europe et 13 en Asie) comme marché adressable. Elle vise les 22 les plus importants en priorité avec un objectif de conversion d'environ 70% d'ici 2030.

⁹ <https://www.cea.fr/presse/Pages/actualites-communiques/sciences-de-la-matiere/fusion-nucleaire-tokamak-west-bat-record-mondial-duree-plasma.aspx>

Ordinateurs quantiques photoniques

Pour fonctionner sans erreur sur des durées prolongées, les puces quantiques doivent être maintenues à des températures ultra-basses (proches du zéro absolu ou zéro Kelvin, soit l'équivalent de $-273,15^{\circ}\text{C}$). La Société a pour client une société américaine leader mondial dans le domaine de l'informatique quantique photonique.

Spatial

La Société compte parmi ses clients l'Agence spatiale européenne, Airbus Defence and Space, et Arianespace.

L'Agence spatiale européenne coordonne les projets spatiaux menés par les pays européens. Elle dispose aux Pays-Bas d'un centre, le Centre européen de recherche et de technologie spatiales (ESTEC), pour la conception et les tests d'engins spatiaux. Une pièce, le grand simulateur spatial (*Large Space Simulator*), y reproduit les conditions de l'espace, permettant notamment d'exposer des satellites à des températures extrêmes. La Société fournit des échangeurs thermiques pour les chambres de tests des moteurs avant le lancement dans l'espace.

La Société a identifié 5 opérateurs de tests de satellites en Europe, qui représentent 53 chambres de tests : l'Agence spatiale européenne (ESTEC), Thales Alenia, Airbus Defence and Space, le Centre spatial de Liège et OHB. Ces chambres de tests sont régulièrement renouvelées pour mise à niveau technologique ou pour maintien en condition opérationnelle. La Société vise 40 renouvellements de chambres de tests avec un objectif de conversion d'environ 25% d'ici 2030.

La Société fournit aussi des équipements cryogéniques pour des installations au sol liées aux combustibles des fusées.

D.A.T.E. étudie également des opportunités liées à des caloducs oscillants à finalité spatiale pour des équipementiers de satellites, afin de créer une circulation passive des flux chauds et froids.

Data centers et liquides cryogéniques

La Société étudie des opportunités commerciales pour des solutions thermiques dans les domaines des *data centers* par refroidissement liquide et des liquides cryogéniques pour industries de pointe. Elle échange avec des acteurs de ces domaines pour la rédaction de cahiers des charges et des études de faisabilité. Elle a conçu et modélisé un échangeur qui a permis à un de ses clients dans le domaine des data centers de réaliser une économie d'électricité comprise entre 30 et 40% de sa consommation standard. La Société estime que le développement de cette offre constitue un réservoir de croissance dans un secteur très contraint sur la consommation énergétique. La Société a également des discussions avancées avec un des leaders des solutions cryogéniques industrielles pour substituer des échangeurs aluminium par des échangeurs en inox sur des solutions de liquéfaction de gaz exploitant au mieux les avantages compétitifs de la technologie de rupture inox.

5.2.1.4. Une organisation robuste prête pour accompagner la traction commerciale

5.2.1.4.1. Une équipe de management expérimentée et engagée

Philippe BOTTU a principalement la charge du développement à l'international et des opérations de croissance externe. Il combine 25 années d'expérience de management, notamment chez Air Liquide.

Romain VINOT, a notamment la charge de la croissance et de la structuration de la Société pour accompagner cette forte croissance. Gilles ANELLI s'occupe, quant à lui, de la gouvernance financière. Tous deux ont travaillé avec Philippe Bottu chez Air Liquide et l'ont rejoint après son rachat de la Société. Ils complètent l'actionnariat de la Société aux côtés de Philippe BOTTU.

Christophe LEVA, *Chief Operating Officer*, est en charge des opérations, capitalisant sur 20 années d'expérience en production, *lean management* et *supply chain*, notamment chez Becton Dickinson.

L'équipe de management, également actionnaire, combine ainsi des expériences éprouvées en pilotage de la croissance, en déploiement à l'international et en intégration d'activités à forte valeur technologique, qui permettront d'accompagner le passage à l'échelle industrielle de la Société.

L'équipe de management est épaulée par des membres indépendants du conseil de surveillance qui combinent des expériences sectorielles (défense, innovation), industrielles (opérations, achats, développement) et stratégiques (M&A) importantes.

5.2.1.4.2. Des effectifs renforcés depuis 3 ans

Les effectifs de la Société se sont étoffés depuis sa reprise par Philippe BOTTU en 2022, et sont adaptés pour soutenir son développement.

Le département Ingénierie & Ventes, dirigé par Romain VINOT, regroupe les fonctions de conception, d'études thermiques et mécaniques, de gestion de projets et de marketing. Ses effectifs sont passés de 2 à 5 postes entre 2022 et janvier 2026, avec un objectif d'une vingtaine de postes d'ici à 2030.

Le département Opérations, dirigé par Christophe LEVA, intègre les fonctions de chaîne d'approvisionnement, de QHSE, de tests et contrôles, et de production. Ses effectifs sont passés de 12 à 20 postes entre 2022 et 2025, avec un objectif d'une centaine de postes d'ici à 2030.

Le département Administratif et Financier, dirigé par Gilles ANELLI, regroupe les fonctions d'administration des ventes, des achats, des ressources humaines et des services informatiques. Ses effectifs sont passés de 1 à 6 postes entre 2022 et 2025, avec un objectif d'une vingtaine de postes d'ici à 2030.

La Société surveille ses besoins en recrutement et anticipe les embauches afin de s'assurer de l'adéquation entre ses effectifs et son activité actuelle et future. Sa politique de recrutement intègre l'alternance sur les postes de soudeurs, chaudronniers mais aussi administratifs : RH, achats, marketing. A la date du Prospectus la Société a toujours été en mesure de trouver les profils adéquats.

5.2.1.4.3. Une expansion industrielle déjà engagée

A la date du Prospectus, la Société dispose d'un site industriel de 2 200 m² qui lui permet de répondre à ses besoins de production actuels.

D.A.T.E. estime que cet outil de production actuel lui permet de couvrir un chiffre d'affaires supérieur à 10 millions d'euros. La Société envisage une extension de sa capacité industrielle évolutive pour accompagner sa croissance avec la construction d'un nouveau site industriel modulaire. Cette construction permettra de répondre à la croissance future en termes de volume de production et d'exigences critiques (conformité). Le nouveau site sera construit en 3 phases distinctes :

- une première phase prévue jusqu'en 2027 permettra une extension des capacités de plus de 2 700 m². Ce premier ajout de capacité permettra à la Société de couvrir un chiffre d'affaires potentiel supérieur à 20 millions d'euros ;
- une deuxième phase prévue en 2028 ajoutera plus de 2 200 m² de capacités, permettant à la Société de couvrir un chiffre d'affaires potentiel supérieur à 40 millions d'euros ;
- une dernière phase prévue en 2030 ajoutera enfin plus de 1 500 m² de capacités.

La Société estime l'investissement nécessaire à cette expansion industrielle à environ 15 millions d'euros à financer sur 5 ans, principalement par dette, mais également par fonds propres et dans une moindre mesure avec des aides et des avances.

5.2.1.4.4. Un écosystème d'innovation et d'excellence industrielle

La Société s'appuie sur un réseau sélectif de partenaires industriels, académiques et institutionnels pour accélérer l'innovation et décupler sa visibilité et son impact.

Dans le secteur de la défense, la Société est ainsi membre des principales fédérations professionnelles comme le Groupement des Industries françaises de Défense et de Sécurité terrestres et aéroterrestres (GICAT), le Groupement des Industries Françaises Aéronautiques et Spatiales (GIFAS) ou le Groupement des Industries de Construction et Activités Navales (GICAN).

Le caractère innovant de la Société est reconnu par le gouvernement français avec d'une part la certification entreprise innovante délivrée par Bpifrance et d'autre part la sélection dans le programme France 2030. Au niveau local, la Société fait partie de Minalogic, le pôle de compétitivité de la transformation numérique en Auvergne-Rhône-Alpes.

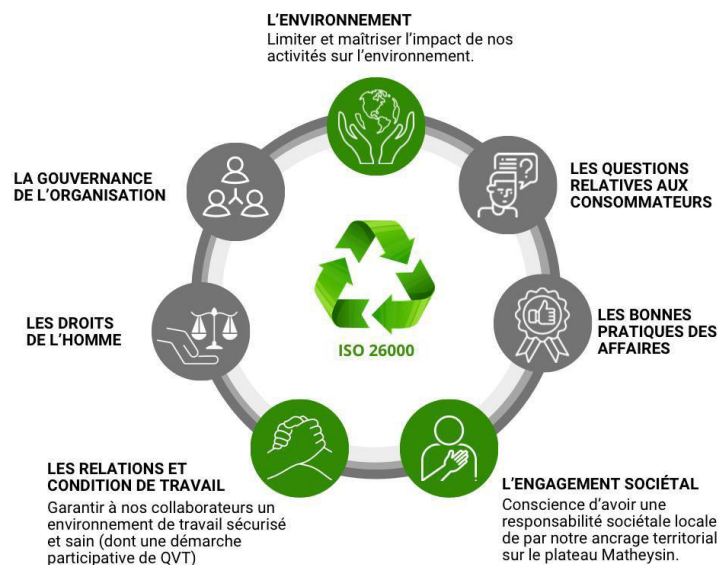
Dans le secteur de la cryogénie, lié à la *Deep tech*, la Société fait partie du Groupement pour la recherche sur les échangeurs thermiques (GRETh), une structure fédérant les industriels autour des échangeurs de chaleur et des systèmes thermiques, et

de l'Association Française du Froid (AFF). Elle participe régulièrement à la *Cryogenic Engineering Conference and International Cryogenic Materials Conference* (CEC-ICMC), un cycle de conférences pour discussion et présentation de la recherche sur les basses températures.

La Société est également membre de l'Union des Industries et Métiers de la Métallurgie.

5.2.1.4.5. Un engagement RSE pour allier performance et impact durable

La Société a mis l'engagement RSE au cœur de sa trajectoire de croissance, avec une certification Engagé RSE – ISO 26000, statut « confirmé ». Ce label de l'AFNOR évalue le niveau d'intégration de la RSE dans la stratégie et le management de l'organisation et qualifie le niveau de maturité de l'organisation en RSE. Les critères d'évaluation du label font également le lien avec les grands référentiels internationaux de développement durable.



En termes d'environnement, les solutions développées par la Société, qui visent à améliorer l'efficacité thermique des technologies critiques, ont par nature vocation à contribuer directement à la transition énergétique et au développement des technologies bas carbone. Les étapes d'ingénierie de ses solutions intègrent la recherche de designs éco-responsables. La Société est également inscrite dans une démarche de réduction continue de son empreinte environnementale et de valorisation de ses déchets.

La Société a signé en 2024 la Charte de la Diversité, texte d'engagement pour agir volontairement en faveur de la diversité et dépasser le cadre légal et juridique de la lutte contre les discriminations. La Société prête également une attention particulière à la qualité de vie et aux conditions de travail de ses salariés. Accord 35h avec un vendredi sur deux chômés, comité qualité de vie au travail gérant son propre budget.

D.A.T.E. se caractérise par un ancrage territorial fort. Ainsi, à la date du Prospectus, 69% de ses salariés sont originaires du plateau Matheysin, où se trouve l'implantation de la Société, et 61% de ses fournisseurs (en nombre de fournisseurs) sont des acteurs régionaux.

La Société a volontairement demandé à Ethifinance, agence d'analyse et de conseil extra-financiers, d'établir un rapport de notation Environnement, Social et Gouvernance couvrant différentes thématiques : l'environnement, la gouvernance, les ressources humaines et les relations avec les parties prenantes externes. Le rapport d'Ethifinance a évalué la notation extra-financière de la Société sur l'exercice 2025 à 64/100 ce qui correspond à un niveau de performance « Argent » dans l'échelle de notes Ethifinance, la moyenne de référence étant de 56 pour des sociétés du secteur « Biens d'Équipement ».

5.2.2. Principaux marchés

5.2.2.1 Analyse du marché global

Le marché mondial des échangeurs thermiques s'est élevé à 17,4 milliards de dollars en 2024, correspondant à un taux de croissance annuel composé de 2,5% sur la période 2019-2024. En 2025, ce marché est estimé à 18,3 milliards de dollars et devrait continuer de croître pour atteindre 23,5 milliards de dollars en 2030, soit un taux de croissance annuel composé de 5,2% sur la période 2025-2030¹⁰.

A- Principales familles de produits

Les principales technologies d'échangeurs thermiques sont, par ordre d'importance, les échangeurs tubulaires, les échangeurs à plaques-cadres, et les autres technologies comme les échangeurs à refroidissement par air ou hybrides. Les échangeurs tubulaires représentent 35% du marché en 2024¹.

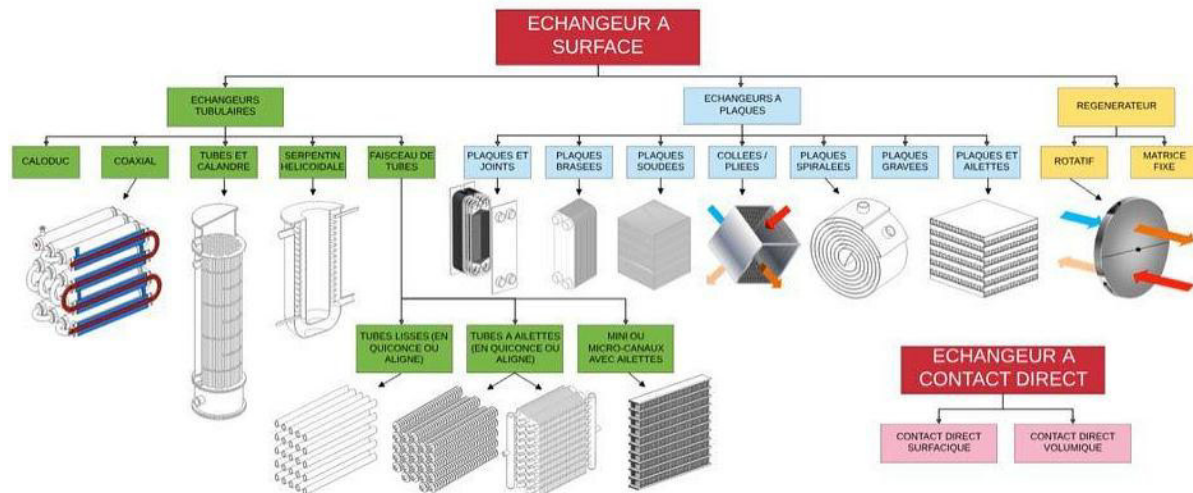


Schéma – Panorama d'échangeurs thermiques¹¹

B- Principales zones géographiques

Géographiquement, l'Europe est aujourd'hui la première région du monde en termes de revenus liés aux échangeurs thermiques, représentant environ un tiers de la valeur totale du marché en 2024¹², portée notamment par la transition énergétique. La zone Asie-Pacifique enregistre la croissance la plus rapide, proche de 6 % par an d'ici 2030, avec le développement des capacités pétrochimiques, l'électrification et les besoins de climatisation. L'Amérique du Nord croît plus modérément, avec des besoins liés à la pétrochimie et aux *data centers*.

C- Principaux secteurs industriels

Le marché mondial des échangeurs thermiques est un marché transversal à de nombreux secteurs industriels, et qui croît sous l'effet combiné de la décarbonation, de l'électrification, de l'efficacité énergétique et des besoins liés à la climatisation et à la chaîne du froid. La demande provient principalement des industries pétrolières et chimiques et de la production d'énergie, qui représentent ensemble environ les deux tiers du marché en 2024¹³.

Exemples d'utilisations d'échangeurs thermiques par industrie :

Industries pétrolières : tant pour l'exploration-production, le transport et le raffinage, les échangeurs servent au refroidissement de gaz comprimés, à la condensation des vapeurs, au chauffage des fluides d'alimentation et à la récupération de chaleur dans les unités de distillation ou de traitement. Par exemple, de nombreux fluides utilisés dans le processus de raffinage du pétrole nécessitent d'être chauffés ou refroidis.

Chimie & pétrochimie : la chimie organique, la pétrochimie et les polymères utilisent des échangeurs à toutes les étapes thermiques critiques : préchauffage d'alimentation, refroidissement / réfrigération, condenseurs / évaporateurs et récupération de chaleur fatale. Par exemple, la transformation du gaz naturel en gaz naturel liquéfié (GNL) nécessite une étape

¹⁰ Mordor Intelligence, Heat exchanger market

¹¹ [Les échangeurs thermiques : quel rôle pour l'efficacité énergétique ? | ECHOSCIENCES - Grenoble](#)

¹² Mordor Intelligence, Heat exchanger market

¹³ Mordor Intelligence, Heat exchanger market

de refroidissement dans des conditions cryogéniques pour réaliser le changement de phase gazeuse à liquide à -162°C. Les échangeurs thermiques interviennent également dans la récupération et la valorisation de la chaleur fatale.

Production d'énergie : les centrales thermiques classiques, la cogénération, les cycles combinés, la biomasse et les applications auxiliaires des parcs électrogènes recourent à des échangeurs pour les circuits huile/eau, l'eau déminéralisée, les refroidisseurs d'air/gaz et la récupération de chaleur fatale sur auxiliaires.

Chauffage, ventilation et climatisation (CVC) & Réfrigération : les échangeurs thermiques interviennent dans la climatisation, la ventilation, les pompes à chaleur et la réfrigération commerciale / industrielle, portés par l'urbanisation, l'efficacité énergétique des bâtiments et l'essor de la chaîne du froid.

Industrie agro-alimentaire : les échangeurs thermiques sont habituellement utilisés pour la pasteurisation, la stérilisation ultra haute température (UHT), la cuisson et le refroidissement, qui contribuent à la sécurité alimentaire en réduisant ou en éliminant les micro-organismes et en prolongeant la durée de conservation, et les boucles de nettoyage en place (des circuits automatisés de lavage interne des équipements de production). Les échangeurs thermiques doivent être adaptés à la nature des produits (consistance, viscosité, graisses, etc.).

Pâte & papier : les procédés papetiers requièrent des échangeurs thermiques pour le chauffage des liqueurs, la récupération de chaleur et le contrôle thermique des bains.

5.2.2.2 Les marchés de la Société : défense et Deep tech

La Société analyse le marché des échangeurs thermiques en 2 grandes catégories, les marchés matures et les marchés technologiques.

Les marchés matures des échangeurs thermiques regroupent les solutions thermiques dédiées aux industries pétrolières, à la chimie, au CVC, à l'industrie lourde. Ces marchés sont dominés par des acteurs historiques comme Alfa Laval, Danfoss ou Kelvion et se caractérisent par une forte standardisation des produits associée à une production de masse et une compétitivité de coût importante. La Société estime que ces marchés matures représentent moins de 90% du marché total des échangeurs thermiques en 2025.

Les marchés technologiques regroupent les solutions thermiques liées aux applications dans les secteurs de la défense et de la Deep tech (cryogénie, accélérateurs de particules, etc.). Ces marchés sont des marchés de valeur qui se caractérisent par des besoins très spécifiques, avec des barrières à l'entrée élevées en raison des contraintes des clients finaux. Des acteurs plus petits, comme Secan ou AKG, ou des filiales spécialisées de grands groupes comme Linde (Linde Kryotechnik et Linde Cryogenics), sont actifs sur ces marchés et en capacité de répondre avec des solutions thermiques sur-mesure. La Société est l'un de ces acteurs. Elle estime que ces marchés technologiques représentent plus de 10% du marché total des échangeurs thermiques en 2025.

Secan : Secan est une société française qui conçoit, développe et fabrique des systèmes de gestion thermique sur mesure opérant dans les domaines aéronautique et militaire.

AKG : AKG est une société allemande qui développe et produit des échangeurs de chaleur haute performance ainsi que des modules et systèmes de refroidissement complets pour les secteurs des machines de construction, des installations d'air comprimé, des refroidisseurs industriels, des machines agricoles et forestières, de la construction de véhicules, des véhicules ferroviaires, de l'aéronautique, des véhicules municipaux, des appareils ménagers et des applications spéciales. Elle possède 11 sites de production au niveau mondial.

Linde : Linde Kryotechnik et Linde Cryogenics sont des filiales spécialisées de la société multinationale Linde. Elles conçoivent, développent et fabriquent des équipements cryogéniques comme des liquéfacteurs d'hélium et d'hydrogène et des systèmes de réfrigération et de récupération associés, notamment à destination des laboratoires de recherche et de l'aérospatial.

5.2.2.1.1 Le marché de la défense

A- Présentation du marché mondial

Le marché mondial de la défense connaît une expansion soutenue. Il devrait passer de 473,5 milliards de dollars en 2024 à 506,9 milliards de dollars en 2025, soit une croissance 7,1 %. À moyen terme, la croissance devrait s'accroître pour atteindre

682,1 milliards de dollars en 2029 (TCAC 2025-2029 de 7,7 %) ¹⁴. Cette dynamique s'explique principalement par l'augmentation généralisée des budgets militaires au niveau mondial. Le Stockholm International Peace Research Institute estime que les dépenses militaires mondiales ont atteint 2 718 milliards de dollars en 2024, soit une augmentation de 9,4% par rapport à 2023 et la plus forte hausse annuelle depuis la fin de la guerre froide ¹⁵. Les dépenses militaires en Europe, dont la Russie, ont augmenté de 17 % pour s'élever à 693 milliards de dollars et sont la principale raison de la hausse des dépenses militaires au niveau mondial en 2024. Plusieurs pays d'Europe centrale et occidentale ont enregistré une hausse sans précédent de leurs dépenses militaires en 2024, à la suite de la mise en œuvre de nouveaux engagements budgétaires et de plans d'approvisionnement à grande échelle.

Dans un contexte géopolitique marqué par la guerre en Ukraine et l'impératif pour les États européens de renforcer leurs capacités en matière de défense, les membres de l'Organisation du traité de l'Atlantique nord (OTAN) se sont engagés, lors d'un sommet à la Haye le 23 juin 2025, à augmenter leurs dépenses de défense à hauteur de 5 % du PIB d'ici 2035. Cette hausse comprend des dépenses militaires dites « essentielles », dont la cible est fixée à 3,5 % du PIB, et des dépenses dites « connexes », avec une cible de 1,5 % du PIB.

Les dépenses militaires incluent toutes les dépenses publiques pour les forces armées et les activités militaires, y compris les salaires et les avantages sociaux, les frais de fonctionnement, les achats de matériel militaire et d'armes, les infrastructures militaires, la recherche et développement, l'administration centrale, le commandement et le soutien. Les dépenses d'armement, correspondant au marché de la défense, ne représentent qu'une partie du total des dépenses militaires.

Le marché de la défense couvre un ensemble large d'activités : équipements aériens, terrestres et navals, systèmes auxiliaires (radars, satellites, sonars), ainsi que les services associés (maintenance, réparation et révision – MRO). Cette hausse généralisée des dépenses militaires en Europe et de façon générale dans le monde profite ainsi au marché de la défense, avec une croissance des ventes et une modernisation des équipements avec la prise en compte d'avancées technologiques.

B- Focus sur la France

Le marché français de la défense est alimenté par un budget annuel de 47 milliards d'euros en 2025 ¹⁶ (Loi de Programmation Militaire LPM 2024-2030), avec un objectif d'atteindre 413 milliards d'euros cumulés sur la période ¹⁷. Ce renforcement budgétaire soutient la modernisation des capacités aériennes (avions de chasse Rafale F5, avion de transport A400M), navales (sous-marins nucléaires lanceurs d'engins de 3^{ème} génération, frégates), terrestres (programme SCORPION), ainsi que le renouvellement de la dissuasion nucléaire, cœur de l'autonomie stratégique française.

La France occupe une position majeure sur la scène internationale. Elle figure parmi les trois premiers exportateurs d'armements au monde, avec 21,6 milliards d'euros de prises de commandes à l'exportation en 2024. Sous l'impulsion des contrats de vente du Rafale, le secteur aéronautique représente environ 43 % de ces prises de commande en 2024 ; le secteur naval environ 33 %, tandis que le secteur des matériels terrestres, environ 15 % ; celui des radars et systèmes de communication, 5 %, et celui des missiles, 4 % ¹⁸.

Les capacités de production d'armements de la France reposent sur sa Base Industrielle et Technologique de Défense (BITD), qui constitue l'un des piliers stratégiques de sa souveraineté nationale. La BITD regroupe l'ensemble des entreprises de défense qui contribuent à concevoir et à produire les équipements pour les armées. Elle regroupe environ 4 000 petites et moyennes entreprises (PME) et établissements de taille intermédiaires (ETI), dont un millier considéré comme stratégiques. L'ensemble représente près de 210 000 emplois directs et indirects ¹⁹. La Société fait partie de la BITD.

La BITD s'organise autour de 9 grands groupes industriels, à savoir Airbus Defence and Space, Ariane Group, Arquus, Dassault Aviation, MBDA, Naval Group, Nexter, Safran, Thales, qui structurent la chaîne de valeur et entraînent un vaste réseau de PME/ETI spécialisées dans l'électronique, les matériaux avancés, la cybersécurité, l'optronique ou encore les systèmes embarqués.

¹⁴ Research and Markets, Defense Global Market Report 2025

¹⁵ <https://www.sipri.org>

¹⁶ <https://www.defense.gouv.fr/ministere/politique-defense/loi-programmation-militaire-2024-2030/projet-loi-finances-armees-2025-lpm-annee-2>

¹⁷ <https://www.defense.gouv.fr/ministere/politique-defense/loi-programmation-militaire-2024-2030/loi-programmation-militaire-2024-2030-grandes>

¹⁸ <https://www.defense.gouv.fr/rapport-au-parlement-2025-exportations-darmement-france>

¹⁹ <https://www.defense.gouv.fr/economie-guerre-produire-plus-plus-vite-defi/infographie-zoom-base-industrielle-technologique-defense>

C- Les échangeurs thermiques militaires

Le marché des échangeurs de chaleur dans le domaine de la défense s'est élevé à 1,2 milliard de dollars en 2023. Il devrait croître à 2,1 milliards de dollars en 2032, soit un taux de croissance annuel composé de 6,5% au cours de la période²⁰.

Le marché mondial des échangeurs de chaleur militaires devrait connaître une croissance régulière, tirée par la hausse des budgets de défense et les progrès technologiques, qui conduisent à une augmentation des achats d'équipements militaires. Les équipements militaires peuvent évoluer dans des conditions extrêmes et leurs moteurs et autres composants, notamment électroniques, génèrent une chaleur importante. Dans ce contexte, des échangeurs de chaleur efficaces, compacts pour répondre aux contraintes de confinement des systèmes embarqués, sont essentiels pour dissiper cette chaleur et assurer le bon fonctionnement de ces équipements. Des matériaux avancés et des techniques de conception innovantes sont nécessaires pour développer des échangeurs de chaleur à la fois légers et efficaces et qui répondent à ces exigences spécifiques du secteur militaire.

5.2.2.1.2. Le marché de la Deep tech

Le marché de la *Deep tech* recouvre plusieurs secteurs applicatifs sur lesquels la Société est active.

A- Les accélérateurs de particules

Les accélérateurs de particules produisent et accélèrent des faisceaux de particules chargées, qui sont de la taille d'un atome ou plus petites, comme les électrons, les protons et les ions. Ils sont utilisés dans la recherche fondamentale pour étudier de quoi sont fait la matière et l'univers, mais également dans un large éventail d'applications comme la santé (production d'isotopes radioactifs pour oncologie, thérapies médicales, etc.), le contrôle radiologique de l'environnement (détection des éléments chimiques), la science des matériaux (durcissement des matériaux, meilleure résistance à la chaleur, etc.).

Le marché mondial des accélérateurs de particules est estimé à 4,5 milliards de dollars en 2025 et devrait croître à un TCAC de 12,0% entre 2025 et 2034, pour atteindre 12,4 milliards de dollars. Les instituts de recherche, qui sont la cible de la Société, représentent environ 25% de ce marché avec plus de 120 installations²¹.

Ce marché des accélérateurs de particules liés à la recherche s'inscrit dans des programmes de long terme, avec des budgets pluriannuels pour financer des investissements lourds dans les infrastructures scientifiques.

Le budget fédéral alloué au programme *High Energy Physics* supervisé par le Département américain de l'Énergie, finançant notamment les projets de recherche et développement, d'opérations et de constructions liés aux accélérateurs de particules, est ainsi compris entre 1,1 et 1,2 milliard de dollars par an entre 2024 et 2026²².

Au niveau européen, l'organisation et le financement des accélérateurs de particules se fait principalement via le CERN, principal acteur européen. Le CERN est le centre européen le plus important pour la physique des particules. Il coordonne la recherche fondamentale, les grandes installations d'accélérateurs et les programmes scientifiques européens. Le budget annuel du CERN est d'environ 1,2 milliard d'euros, financé par les contributions des états membres selon leur PIB. Le CERN a également mis en place en 2005 la Stratégie européenne pour la physique des particules, un processus collectif mené tous les 5 à 7 ans, qui permet aux scientifiques européens et associés de définir les priorités scientifiques et technologiques, notamment concernant les grands accélérateurs. La mise à jour de cette stratégie est en cours et implique des débats autour de futurs accélérateurs comme le Future Circular Collider (FCC). Une décision sera finalisée en mai 2026²³.

Les marchés asiatiques comme la Chine, la Corée, le Japon ou l'Inde investissent également massivement dans leurs infrastructures scientifiques, favorisant le développement des installations de recherche.

B- Le marché de la cryogénie et des équipements cryogéniques

Le marché de la cryogénie occupe une place stratégique dans l'économie moderne. Il repose sur l'ensemble des technologies permettant la production, la manipulation, le transport et le stockage de fluides à très basse température (souvent inférieures

²⁰ Dataintel, Military Heat Exchangers Market

²¹ Market Reports World, Les accélérateurs de particules

²² <https://www.energy.gov/sites/default/files/2025-07/FY2026-PresidentsRequest.pdf>

²³ <https://home.cern/fr/news/press-release/cern/european-strategy-particle-physics-reaches-important-milestone>

à -150°C). Historiquement centré sur les gaz industriels comme l'oxygène, l'azote, l'hélium, l'hydrogène, il s'est considérablement élargi avec la montée en puissance des applications énergétiques et des secteurs de haute technologie.

La croissance du marché est tirée par plusieurs segments-clés : d'un côté, la transition énergétique qui accélère le développement des infrastructures pour le GNL et l'hydrogène ; de l'autre, l'essor des technologies critiques (quantique, spatial, semi-conducteurs) qui nécessitent des températures extrêmes pour fonctionner.

La chaîne de valeur est dominée par quelques acteurs globaux comme Air Liquide, Linde ou Air Products, capables d'intégrer la production de gaz industriels, les équipements cryogéniques et les services associés. Autour d'eux, un tissu d'équipementiers spécialisés complète l'écosystème. Les barrières à l'entrée sont élevées : exigences réglementaires strictes, intensité capitalistique et maîtrise technologique pointue.

La taille du marché mondial des équipements cryogéniques a été évaluée à 23,7 milliards de dollars en 2024. Le marché mondial devrait passer de 25,4 milliards de dollars en 2025 à 50,6 milliards de dollars d'ici 2032, affichant un TCAC de 10,4 % sur la période.

i. Le marché des échangeurs de chaleur dans la cryogénie

Le marché mondial des échangeurs de chaleur cryogéniques s'est élevé à 3,4 milliards de dollars en 2024 et devrait atteindre 3,5 milliards de dollars en 2025. Sur 2025-2035, la croissance attendue est d'environ 4,4% par an, pour un marché autour de 5,4 milliards de dollars en 2035²⁴.

La demande progresse régulièrement, portée par l'essor du GNL, la pression réglementaire sur les émissions de gaz à effet de serre et l'adoption de solutions plus efficaces dans l'énergie, l'aérospatial et la santé.

La croissance du marché est fortement tirée par celle du gaz naturel liquéfié. Selon les statistiques de l'Union internationale du gaz (UIG), le commerce mondial de GNL a atteint 411 millions de tonnes en 2024, soit une hausse annuelle de 2,5%, soutenue par la hausse des capacités de liquéfaction et des exports. La capacité de liquéfaction au niveau mondial s'est élevée à 494 millions de tonnes par an en 2024, avec une hausse de 6,5 millions de tonnes par rapport à 2023²⁵.

Parallèlement, l'industrie des semi-conducteurs tire la demande vers le haut avec des besoins accrus en systèmes de refroidissement haute performance pour la gravure.

ii. Le marché du stockage cryogénique d'hydrogène liquide

D'après une étude de McKinsey en 2022, l'hydrogène pourrait contribuer à plus de 20% des réductions globales d'émission de carbone à l'horizon 2050 (horizon de la neutralité carbone), en décarbonant notamment des industries très carbonées comme la production d'acier, la pétrochimie, les engrais, les transports de marchandises, le maritime, l'aérien²⁶.

L'hydrogène a une densité massique d'énergie environ trois fois supérieure au pétrole. Autrement dit, 1 kg d'hydrogène contient autant d'énergie qu'environ 3 kg de pétrole. L'hydrogène a pour caractéristique une très faible densité volumique à pression atmosphérique. Il doit donc être transformé afin de pouvoir le stocker dans un volume aisément utilisable, soit en le comprimant à 700 bars, soit en le liquéfiant à une température de -253°C pour le comprimer davantage.

Le marché du stockage cryogénique d'hydrogène liquide est évalué à 2,5 milliards de dollars en 2024 et devrait atteindre 5,1 milliards de dollars d'ici 2033, soit un taux de croissance annuel composé d'environ 8,9 % sur 2026-2033²⁷.

La dynamique du marché est portée par la montée en puissance de l'hydrogène dans la transition énergétique. L'adoption massive de l'hydrogène nécessite des systèmes capables de garantir efficacité, stabilité thermique et sécurité. La compression des volumes fait du stockage liquide une solution attractive par rapport à l'hydrogène à l'état gazeux. Dans ce contexte, le stockage cryogénique, indispensable pour conserver l'hydrogène liquide à -253 °C, devient un enjeu central pour sécuriser son usage à grande échelle.

²⁴ Wise Guy Reports, Cryogenic heat exchangers market 2025-2035

²⁵ <https://www.igu.org/igu-reports/2025-world-lng-report>

²⁶ <https://www.mckinsey.com/capabilities/sustainability/our-insights/five-charts-on-hydrogens-role-in-a-net-zero-future#/>

²⁷ Verified Market Reports, Global Cryogenics Liquid Hydrogen Storage Market

L'Union européenne s'est ainsi donné pour objectif avec l'initiative RePowerEU de 10 millions de tonnes de production domestique et 10 millions de tonnes d'importations d'hydrogène renouvelable d'ici 2030. Elle ambitionne également de couvrir 10% de ses besoins en énergie d'ici 2050 avec de l'hydrogène²⁸.

iii. Le marché de la cryogénie spatiale

Le marché mondial de la cryogénie spatiale est estimé à 19,1 milliards de dollars en 2024 et devrait croître de 8,3 % par an jusqu'en 2034 pour atteindre 41,9 milliards de dollars²⁹. La montée en complexité des missions spatiales renforce l'importance de systèmes de stockage cryogénique performants, capables de gérer efficacement les combustibles tels que l'oxygène liquide et l'hydrogène liquide essentiels pour les infrastructures spatiales, la propulsion des lanceurs et les satellites. Les progrès en isolation et en gestion de pression améliorent nettement la fiabilité de ces technologies.

C- Le marché du refroidissement liquide des data centers

Le marché mondial du refroidissement liquide des *data centers* est estimé à 6,8 milliards de dollars et devrait atteindre 18,8 milliards de dollars d'ici 2031³⁰, avec un TCAC de 22,7% sur la période. Cette croissance est portée par l'augmentation rapide des densités de calcul, l'accélération de l'utilisation des processeurs graphiques pour les modèles d'intelligence artificielle et du calcul hautes performances, ainsi que par la nécessité de solutions énergétiquement plus efficaces que le refroidissement par air traditionnel (ventilateurs et systèmes d'air conditionné).

Le refroidissement liquide peut prendre la forme d'un refroidissement direct sur plaque froide (d'un composant comme une puce, d'un serveur ou d'un rack) ou par immersion avec l'ensemble des composants internes immergés dans un liquide diélectrique (non conducteur d'électricité).

Selon une étude de l'ASHRAE (*American Society of Heating, Refrigerating and Air-Conditioning Engineers*), la température idéale pour garantir le bon fonctionnement d'un data center est comprise entre 18 et 27°C en fonction de la taille de la salle, des installations et du type de serveurs³¹. L'efficacité du système de refroidissement d'un data center s'avère donc un enjeu majeur dans la mesure où le système de refroidissement peut représenter une part importante de l'énergie consommée. L'Agence internationale de l'énergie estime que les data centers représentent environ 1,5% de la consommation mondiale d'électricité en 2024, avec une croissance de 12% par an sur les cinq dernières années. Elle estime également que les systèmes de refroidissement des data centers représentent entre 7% et 30% de cette consommation d'électricité, la variation étant fonction du degré d'efficacité énergétique des types de data centers. Enfin, l'IEA considère que cette consommation mondiale d'électricité des data centers va doubler d'ici 2030 pour peser environ 3% de l'ensemble.

Les avancées technologiques ont rendu le refroidissement liquide plus simple à déployer à l'échelle, et économiquement intéressant, en réduisant significativement la consommation de fluides et l'empreinte carbone. Le refroidissement liquide peut ainsi être jusqu'à 3 000 fois plus efficace que le refroidissement par air, sans que les liquides aient besoin d'être réfrigérés, ce qui permet d'économiser de l'électricité³². De plus, l'énergie thermique récupérée peut être réutilisée pour le chauffage de bâtiments ou d'eau, renforçant l'attractivité des *data centers* durables.

D- Le marché de l'informatique quantique

Le marché de l'informatique quantique (ordinateurs quantiques) est estimé à 1,5 milliard de dollars en 2024 et devrait croître à un TCAC de 23,5%³³ entre 2026 et 2033 pour atteindre 8,5 milliards de dollars en 2033. Les ordinateurs quantiques permettent d'effectuer des calculs à des vitesses inégalées, et sont donc particulièrement adaptés pour résoudre des problèmes de modélisation complexes comme la cryptographie ou la science des matériaux.

Ce marché des ordinateurs quantiques se divise en deux segments principaux : le marché des ordinateurs quantiques photoniques et le marché des ordinateurs quantiques supraconducteurs (puces quantiques supraconductrices), correspondant à des technologies mises en œuvre et des degrés de maturité différents.

²⁸ https://energy.ec.europa.eu/topics/eus-energy-system/hydrogen_en

²⁹ Global Market Insights, Taille du marché de la cryogénie spatiale

³⁰ Mordor Intelligence, Data Center Liquid Cooling Market Size & Share Analysis - Growth Trends and Forecast (2026 - 2031)

³¹ Equipment Thermal Guidelines for Data Processing Environments, https://xp20.ashrae.org/datacom1_4th/ReferenceCard.pdf

³² <https://www.businessinsider.com/liquid-cooling-data-centers-ai-supercomputing-2020-10>

³³ <https://www.verifiedmarketreports.com/fr/product/quantum-computers-market/>

Le marché de la photonique quantique a été évalué à plus de 420³⁴ millions de dollars en 2023 et devrait s'élever à plus de 5,5 milliards de dollars en 2032, soit un TCAC de 33,5 % entre 2024 et 2032. La photonique quantique est un champ à l'intersection de la mécanique quantique et de la photonique, mettant l'accent sur la manipulation et le contrôle des photons individuels pour le traitement quantique de l'information et la communication. Il s'agit d'exploiter les propriétés quantiques de la lumière pour coder, transmettre et traiter l'information.

Le marché mondial des puces quantiques supraconductrices a été évalué à 512,42 millions de dollars en 2024 et devrait croître à un TCAC de 17,2 %³⁵ entre 2025 et 2034. Les puces quantiques supraconductrices nécessitent des environnements à très basse température (≈ 10 mK), stimulant la demande en solutions thermiques spécialisées. Des programmes publics structurants (National Quantum Initiative aux États-Unis, Quantum Flagship en Europe, initiatives nationales en Chine et en Inde) ainsi que les investissements massifs d'acteurs technologiques majeurs (Microsoft, IBM, Google) accélèrent la maturation technologique, en particulier sur la fabrication des puces et la correction d'erreurs.

5.3 Investissements

Depuis la clôture de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la Société n'a réalisé aucun investissement significatif.

À la date du présent Prospectus, le principal engagement ferme de la Société concerne la signature d'un compromis de vente portant sur un terrain communal, destiné à la réalisation du projet d'expansion industrielle. Ce projet prévoit la création d'un campus industriel modulaire, conçu pour répondre à la croissance future de l'activité, tout en garantissant le respect des exigences critiques de production, notamment en termes de conformité et de salles blanches.

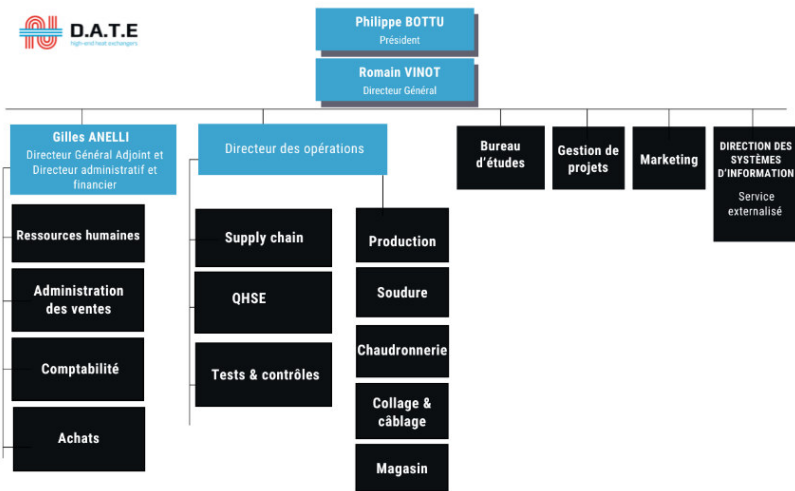
Par ailleurs, la Société envisage la réalisation des travaux de construction de ce nouveau site industriel. Le projet est conçu de manière évolutive afin d'accompagner la croissance future de la capacité industrielle. À la date du présent Prospectus, aucun engagement ferme n'a été pris à ce titre.

5.4 Prévisions et estimations de bénéfice

La Société n'entend pas faire de prévision ou d'estimation de bénéfice.

6. STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Société compte 31 collaborateurs au 31 décembre 2025. L'organigramme opérationnel est le suivant :



- Équipe dirigeante

³⁴ <https://www.gminsights.com/fr/industry-analysis/quantum-photonics-market>

³⁵ <https://www.verifiedmarketreports.com/fr/product/quantum-computers-market/>



Philippe BOTTU - Philippe BOTTU est dirigeant industriel français et Président-Directeur Général de la société D.A.T.E., spécialisée dans la conception et la fabrication d'échangeurs thermiques haute technicité pour environnements extrêmes.

Fort de plus de 25 ans d'expérience dans la gestion d'entreprises high-tech internationales, il a occupé auparavant plusieurs postes de Vice-Présidence et de direction générale notamment au sein du groupe Air Liquide. Il a repris la direction de D.A.T.E. en 2022 avec pour objectif d'accélérer l'innovation et le développement sur les marchés stratégiques (défense, spatial, cryogénie, quantique). Son expertise couvre l'industrialisation et la structuration d'organisations technologiques en croissance internationale. Il pilote aujourd'hui l'expansion internationale de l'entreprise, le M&A et la R&D.



Romain VINOT - Romain Vinot est Directeur Général Délégué de la Société D.A.T.E., entreprise d'ingénierie spécialisée dans les échangeurs thermiques haute performance.

Il débute sa carrière comme ingénieur R&D en tant que consultant chez GE Healthcare. Il rejoint ensuite Air Liquide où il occupe plusieurs fonctions de management industriel, jusqu'à diriger pendant huit ans Air Liquide Electronics Systems. Son parcours est marqué par l'industrialisation de technologies critiques, la gestion d'équipes pluridisciplinaires et la gestion d'entités à très forte croissance. Chez D.A.T.E., il pilote notamment la structuration et la croissance industrielle de l'entreprise.

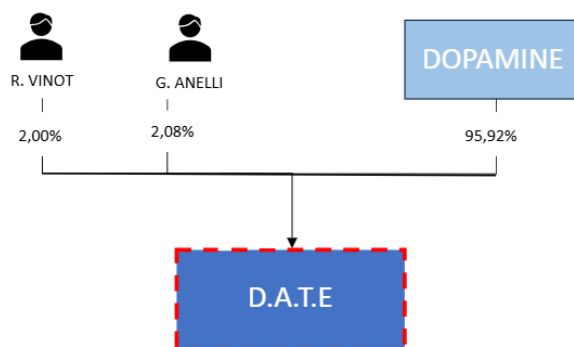


Gilles ANELLI - Gilles ANELLI est Directeur Général Délégué et Directeur Administratif & Financier de D.A.T.E.

Il possède une solide expérience en finance d'entreprise, contrôle de gestion et structuration d'organisations industrielles en croissance. Après 11 ans chez BDO cabinet d'expertise comptable, il passe 20 ans chez Air Liquide à des postes de Direction Financière, Achats et contrôle de gestion en France et à l'international. Son parcours inclut la mise en place d'outils de pilotage financier, de *reporting* et d'optimisation des processus administratifs et contractuels. Il accompagne la stratégie de développement de l'entreprise, notamment sur les sujets d'investissements, de financement et de gouvernance.

- **Organigramme juridique**

L'organigramme ci-dessous présente les pourcentages de détention des actionnaires de la Société à la date du Prospectus :



La société DOPAMINE, société par actions simplifiée au capital de 110.000,00€, dont le siège social est situé 26 rue Colonel Dumont, 38000 GRENOBLE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de GRENOBLE sous le numéro 894 436 278, est détenue à 51,00% par Monsieur Philippe BOTTU, Président Directeur Général, et à 49,00% par Madame Audrey LOISELAY BOTTU. La société DOPAMINE et Messieurs VINOT et ANELLI déclarent agir de concert au sens de l'article L. 233-10 du code de commerce à l'égard de la Société.

A la date du Prospectus, la Société ne détient aucune filiale ni aucune participation.

7. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE

Jusqu'au 29 avril 2026, la Société était constituée sous forme de société par actions simplifiée, dont la présidence était assurée par la société Dopamine, contrôlée et représentée par Monsieur Philippe BOTTU. En date du 29 avril 2026, l'Assemblée

Générale Mixte des actionnaires a approuvé la transformation de la Société en société anonyme à conseil d'administration et, à cette occasion, a adopté de nouvelles règles de gouvernance.

A la date du présent Prospectus, le Conseil d'administration de la Société est composé de 7 membres, dont 3 membres indépendants au regard des critères du Code middlenext³⁶ :

Nom	Mandat	Fonction dans la Société	Date de 1 ^{ère} nomination et de fin de mandat
Philippe BOTTU	Administrateur et Président du Conseil d'administration	Directeur Général	Première nomination : 29 avril 2026
Romain VINOT	Administrateur	Directeur Général Délégué	
Gilles ANELLI	Administrateur	Directeur Administratif et Financier Directeur Général Délégué	Échéance du mandat : Assemblée Générale à tenir en 2029 pour statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2028 ¹
Audrey LOISELAY BOTTU	Administrateur	Néant	
Xavier VIGOR	Administrateur indépendant	Néant	
Dominique HENRY	Administrateur indépendant	Néant	
Michel BOURCIEU	Administrateur indépendant	Néant	

¹ Concernant le mandat d'administrateur de chacun des administrateurs ci-dessus listés, il est prévu que, par exception et pour la première période trois (3) ans, il sera procédé au renouvellement des administrateurs par tiers tous les ans et par tirage au sort pour les deux premières périodes de renouvellement, afin de déterminer l'ordre du renouvellement desdits mandats. Une fois le roulement établi, soit à l'issue de la première période de trois (3) ans, les renouvellements s'effectueront par ancienneté de nomination pour la durée et dans les conditions indiquées au paragraphe ci-avant.

Les adresses professionnelles des administrateurs sont les suivantes :

- Pour Messieurs Philippe BOTTU, Romain VINOT et Gilles ANELLI : 8 Route du Pontet, 38770 LA MOTTE-D'AVEILLANS,
- Pour Madame Audrey LOISELAY BOTTU : Centre ostéoarticulaire des Cèdres, 5 rue des tropiques, 38130 ECHIROLLES,
- Pour Monsieur Xavier VIGOR : AIR LIQUIDE MEDICAL SYSTEMS, 6 Rue Georges Besse, 92160 ANTONY,
- Pour Monsieur Dominique HENRY : TERUMO EUROPE N.V., Interleuvenlaan 40, 3001 LEUVEN, BELGIUM,
- Monsieur Michel BOURCIEU, retraité, ne dispose pas d'adresse professionnelle.

Il n'existe aucun lien familial entre les administrateurs, à l'exception de Monsieur Philippe BOTTU et de Madame Audrey LOISELAY BOTTU, ces derniers étant mariés.

La direction générale de la Société est assurée par Monsieur Philippe BOTTU nommé par le Conseil d'administration en date du 29 avril 2026, lequel a choisi de ne pas dissocier les fonctions de Président du Conseil d'administration et de Directeur Général.

A la connaissance de la Société, et au jour de l'établissement du présent Prospectus, aucun des membres du Conseil d'administration et de la Direction Générale, au cours des 5 dernières années n'a fait l'objet de condamnation pour fraude, n'a fait l'objet d'incriminations de mises en cause ou de sanctions publiques officielles prononcées par des autorités statutaires ou réglementaires (y compris des organismes professionnels désignés) ou n'a été déchu par un tribunal du droit d'exercer la fonction de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'un émetteur ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.



Xavier VIGOR - Directeur général AIR LIQUIDE MEDICAL SYSTEMS

Xavier VIGOR est un directeur exécutif du groupe Air Liquide, diplômé de l'École Centrale Paris. Il a commencé sa carrière dans l'entreprise en 1988 et y a occupé des fonctions successives en R&D, ingénierie, commerce et management international. Il a notamment dirigé plusieurs centres de recherche (Chicago et Les Loges-en-Josas) ainsi que des activités industrielles et IT du groupe. De 2011 à 2017, il prend la direction générale d'ALAT (air Liquide Advanced Technologies) puis la Vice-présidence technique (CTO) de l'hydrogène. Depuis mai 2025, il est CEO d'Air Liquide Medical Systems.

³⁶ (i) Ne pas avoir été, au cours des cinq dernières années, et ne pas être salarié ni mandataire dirigeant social de la Société ou d'une société de groupe (ii) ne pas avoir été, au cours des deux dernières années, et ne pas être en relation d'affaires significative avec la Société ou son groupe (iii) Ne pas actionnaire être de référence de la société (iv) ne pas avoir de relation de proximité ou de lien familial proche avec un mandataire social ou actionnaire de référence et (v) ne pas avoir été au cours des six dernières années commissaire aux comptes de la Société.



Audrey LOISELAY BOTTU – Médecin du sport spécialisé dans le suivi de sportifs de haut niveau, la traumatologie du sportif et la mésothérapie

Elle a exercé plusieurs années au sein du Paris Saint-Germain, où elle a assuré en tant que médecin principal le suivi médical de l'équipe professionnelle féminine et des jeunes en formation. Elle a également été médecin des équipes de France féminines jeunes, intervenant sur la prévention, la récupération et la gestion des blessures liées au football. Son expertise couvre la traumatologie sportive, la physiologie de l'effort et l'accompagnement du retour à la compétition. Elle exerce aujourd'hui en médecine libérale où elle suit les sportifs blessés et assure le suivi postopératoire des patients opérés des épaules.



Dominique HENRY – Vice-President Sales EMEA Terumo Medical Corporation

Dominique HENRY est Vice-Président Sales EMEA chez Terumo Medical Corporation, groupe international japonais spécialisé dans les dispositifs médicaux. Fort de 30 ans d'expérience chez Becton Dickinson, leader mondial des systèmes d'injection préremplis, il a occupé des fonctions de Direction aux Ventes, Procurement, Opérations et Ressources Humaines. Il pilote aujourd'hui l'expansion commerciale régionale de Terumo auprès des acteurs de la santé et du pharmaceutique.



Michel BOURCIEU – Délégué C.R.A (Cédants et Repreneurs d'Affaires)

Michel BOURCIEU a effectué l'ensemble de sa carrière au sein du CIC Lyonnaise de Banque. Après avoir dirigé trois agences, puis exercé les fonctions de Fondé de Pouvoirs et de Sous-directeur en Direction régionale, il a été nommé Directeur de Groupe d'Agences sur les marchés Entreprises, Professionnels et Particuliers. Il y a piloté l'exploitation et le développement commercial, la gouvernance, les ressources humaines ainsi que l'analyse et la mise en place des crédits court, moyen et long terme.

• **Mandats et principales activités exercés en dehors de la Société en cours**

Administrateur / membre de la direction générale concerné	Société	Nature du mandat
Philippe BOTTU	DOPAMINE D.A.T.E. (SAS puis SA) CILKO SOPARA	Président Représentant de DOPAMINE, Président puis Président Directeur Général Administrateur Administrateur
Romain VINOT	D.A.T.E. (SA)	Directeur Général Délégué
Gilles ANELLI	D.A.T.E. (SA)	Directeur Général Délégué
Audrey LOISELAY BOTTU	DOPAMINE Serlal Loiselay Médecine du sport Scm MDS	Directeur Général Gérant Gérant
Xavier VIGOR	Air Liquide Medical Systems SA EOVE Air Liquide Medical Systems Srl (Italie) Air Liquide Forschung und Entwicklung GmbH Co., Ltd Air Liquide Medical Systems Pvt. Ltd., Air Liquide Medical Systems Pvt. Ltd.(India) Fondation Université de Grenoble	Directeur Général Directeur Général et administrateur Président du Conseil d'administration Administrateur Administrateur Président du Conseil d'administration Administrateur Administrateur
Dominique HENRY	Terumo Medical Corporation	Vice President, Sales EMEA
Michel BOURCIEU	C.R.A (Cédants et Repreneurs d'Affaires)	Délégué

La Société entend se référer au code de gouvernement d'entreprise middlenext. A l'exception des recommandations R7 (*mise en place des comités*) et R17 (*Préparation de la succession des dirigeants*), la Société entend se conformer à l'ensemble des recommandations du Code middlenext. S'agissant de la recommandation R8 relative à la mise en place d'un comité RSE, la Société précise qu'elle entend s'y conformer, ce comité constituant à ce stade le seul comité dont la mise en place est envisagée. S'agissant des recommandations non suivies, la Société considère que ces deux recommandations ne sont pas

adaptées à sa taille et sa structure actuelle de gouvernance. La Société prévoit de mettre en œuvre cette mise en conformité de manière progressive dans un horizon de 12 à 24 mois, sous réserve des adaptations organisationnelles nécessaires.

La Société s'engage à disposer, à compter de l'admission de ses actions, de statuts sociaux adaptés à la cotation lesquels seront publiés sur le site internet de la Société. Le règlement intérieur du Conseil d'administration fera également l'objet d'une publication sur le site de la Société.

8. INFORMATIONS FINANCIERES

8.1 États financiers

Bilan Actif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	Capital souscrit non appelé (I)				
	Frais d'établissement (II)				
	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de développement	2 577 007	2 577 007		
	Concessions, brevets, licences, marques, procédés, solutions informatiques, droits et valeurs similaires	109 382	103 979	5 403	15 032
	Fonds commercial				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Imm. inc. en cours, avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	58 261	41 187	17 074	17 074
	Constructions	733 375	578 666	154 709	159 196
	Installations tech., mat. et outillage indus.	1 333 105	1 111 052	222 053	270 426
	Autres immobilisations corporelles	390 275	202 529	187 746	90 898
	Imm. corp. en cours, avances et acomptes	107 500		107 500	
ACTIF CIRCULANT	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)				
	Participations				
	Titres imm. de l'activité de portefeuille				
	Créances rattachées à des participations				
	Autres titres immobilisés	63 089		63 089	63 089
	Prêts				
	Autres immobilisations financières	20		20	20
	Total de l'actif immobilisé (III)	5 372 014	4 614 420	757 595	615 737
	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	395 567	83 333	312 233	361 414
	En-cours de production	230 390		230 390	204 689
	Produits finis	86 010	50 822	35 188	
	Marchandises				
	Avances et acomptes versés sur commandes	60 756		60 756	11 504
	CREANCES (2)				
	Créances clients et comptes rattachés	1 339 883	12 000	1 327 883	928 168
	Autres créances	281 698		281 698	233 589
	Charges constatées d'avance	160 275		160 275	53 216
	Capital souscrit appelé, non versé				
COMPTES DE REGULARISATION	VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
	Actions propres				
	Autres titres	406 248		406 248	500 000
	Instruments financ. à terme et jetons détenus				
	Disponibilités	206 297		206 297	379 466
	Total de l'actif circulant (IV)	3 167 123	146 155	3 020 968	2 672 045
	Frais d'émission des emprunts (V)				
	Primes de remboursement des emprunts (VI)				
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation	8 087		8 087	
	Actif (VII)				
	TOTAL GENERAL DE L'ACTIF (I à VII)	8 547 224	4 760 575	3 786 649	3 287 782
	(1) dont immobilisations financières à moins d'un an			20	20
	(2) dont créances à moins d'un an			1 769 327	1 220 243

Bilan Passif

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
Capitaux Propres	Capital (dont versé 413 100)	413 100	413 100
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	51 726	36 255
	Ecarts de réévaluation		
	Ecarts d'équivalence		
	RESERVES		
	Réserve légale	41 310	40 500
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	970 457	1 000 849
	Report à nouveau	(83 996)	
Autres fonds propres	Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	646 954	486 423
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	2 039 551	1 977 127
	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées	148 250	95 750
	Total des autres fonds propres	148 250	95 750
	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	181 487	233 800
	Total des provisions	181 487	233 800
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	264 720	239 526
	Emprunts et dettes financières divers (2)	110 750	102 000
	Instruments financiers à terme		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	207 327	133 385
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	430 822	207 346
	Dettes fiscales et sociales	403 743	283 631
Provisions	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		15 216
	Produits constatés d'avance		
	Total des dettes (1)	1 417 362	981 105
	Ecarts de conversion et différences d'évaluation - Passif		
	TOTAL PASSIF	3 786 649	3 287 782
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	646 953,68	486 422,76
	(1) Dont à moins d'un an (hors avances et acomptes reçus sur commandes en cours)	927 123	570 406
	(2) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros
Règlement ANC 2022-06

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06			31/12/2025	31/12/2024	
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)	2 396 208	1 416 875	3 813 083	3 537 063
	Production vendue (Services et Travaux)				16 035
	Montant net du chiffre d'affaires	2 396 208	1 416 875	3 813 083	3 553 098
	Production stockée			111 710	128 800
	Production immobilisée				
	Subventions			22 167	111 017
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions			60 400	26 107
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles			11 519	
	Autres produits			2 916	2 387
Total des produits d'exploitation			4 021 795	3 821 409	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises				
	Variation de stocks				
	Achats de matières et autres approvisionnements			426 558	613 344
	Variation de stocks			47 130	(6 406)
	Autres achats et charges externes (1)			898 092	919 135
	Impôts, taxes et versements assimilés			115 058	78 058
	Salaires			1 129 684	1 101 884
	Cotisations sociales			450 182	367 431
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations :				
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements			171 539	149 114
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			59 622	86 533
	Dotations aux provisions				97 500
	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées				
Autres charges			107	111	
Total des charges d'exploitation			3 297 973	3 406 704	
RESULTAT D'EXPLOITATION			723 822	414 705	

(1) Y compris :

- Redevances de crédit-bail mobilier
- Redevances de crédit-bail immobilier

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros Règlement ANC 2022-06		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION		723 822	414 705
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participation (2)	1 198	1 198
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (2)		
	Autres intérêts et produits assimilés (2)	6 507	984
	Reprises sur dépréciations et provisions		
	Différences positives de change	23	
	Produits nets sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
Total des produits financiers		7 727	2 181
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	8 087	
	Intérêts et charges assimilées (3)	9 510	6 281
	Différences négatives de change	4 948	2 138
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Charges nettes sur cessions de v.m.p. et d'instruments de trésorerie		
Total des charges financières		22 545	8 419
RESULTAT FINANCIER		(14 818)	(6 237)
RESULTAT COURANT avant impôts		709 004	408 468
	Produits exceptionnels		58 717
	Charges exceptionnelles		
RESULTAT EXCEPTIONNEL			58 717
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		62 050	(19 238)
Total des produits		4 029 522	3 882 307
Total des charges		3 382 568	3 395 884
RESULTAT DE L'EXERCICE		646 954	486 423
(2) dont produits concernant les entités liées			
(3) dont intérêts concernant les entités liées			

8.2 Normes comptables

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en France (PCG) et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de 3 786 649 euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total de produits de 4 029 522 euros et un total de charges de 3 382 568 euros, dégageant ainsi un résultat de 646 954 euros.

L'exercice considéré débute le 01/01/2025 et finit le 31/12/2025. Il a une durée de 12 mois.

RÈGLES GÉNÉRALES

La société D.A.T.E. répond à la définition d'une petite entreprise prévue à l'article L. 123-16 du Code de Commerce. L'annexe présentée est une annexe simplifiée.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre à l'exception du nouveau règlement ANC n°2022-06
- indépendance des exercices.

Le principe de continuité de l'exploitation a été retenu pour l'établissement des comptes annuels. L'application de ce principe est justifiée au regard des prévisions de trésorerie établies par le management sur les douze prochains mois.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

La collectivité des associés a procédé à l'émission de 3 516 BSA en juillet 2025. Les conditions d'exercice de ces bons sont détaillées à la rubrique « capital social » des tableaux d'annexes.

La société a également souscrit deux nouveaux emprunts pour un montant global de 100 K€ afin de financer l'acquisition de nouveaux véhicules de société.

Les principales méthodes utilisées

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect du règlement ANC n°2014-03, modifié par règlement ANC n°2022-06, relatif au Plan Comptable Général applicable aux personnes morales relevant de la catégorie des petites entreprises selon l'article L. 123-16 du Code de Commerce.

Changement de méthode comptable

Le règlement ANC n°2022-06, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Cette première application constitue un changement de réglementation comptable.

Les dispositions du règlement ANC n°2022-06 s'appliquent à compter de l'exercice de première application sans emporter de conséquences sur les comptes antérieurs, autres que les reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat lors du premier exercice d'application.

Ce changement conduit au reclassement, au titre de l'exercice 2025, des opérations initialement comptabilisées en transfert de charge (compte 791) vers le compte 649. Le montant concerné s'élève à 30K euros.

Il n'y a pas d'autre changement significatif lié à l'application de ce nouveau règlement.

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire (valeur la plus élevée entre la valeur d'usage et la valeur vénale) est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Type d'immobilisation	Durée d'amortissement	Méthode d'amortissement
Matériel et outillage	3 à 10 ans	Linéaire
Logiciel	3 à 5 ans	Linéaire
Véhicule	3 à 5 ans	Linéaire
Matériel informatique	3 à 5 ans	Linéaire
Bâtiment et AAI	10 à 50 ans	Linéaire
Mobilier	5 à 10 ans	Linéaire

La société a engagé des travaux pour sa nouvelle usine. Ces travaux n'étant pas achevés à la clôture, un montant de 107 500 euros a été comptabilisé en immobilisation en cours. Ce montant correspond aux frais nécessaires pour le lancement du projet.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût unitaire moyen pondéré.

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût direct de production. Ce coût intègre le coût matière ainsi que les autres coûts directs affectés à chaque projet sur la base des heures valorisés du personnel salarié suivies par projet.

Une provision pour dépréciation des stocks de matière première est constituée dès lors qu'un article présente une ancienneté importante ainsi qu'un taux de rotation faible. Ces signaux traduisant un risque d'obsolescence.

Cette analyse est réalisée par la direction sur une base individuelle, article par article.

Une provision pour dépréciation des stocks de produits finis est constituée dès lors qu'un produit présente un coût de revient supérieur à son prix de vente. Le montant de la provision est égal à la différence entre son coût de revient et le prix de vente.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale. Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients, présentées dans le tableau des créances et dettes, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Frais de Recherche et Développement

Les coûts de recherche engagés sur l'exercice sont comptabilisés en charges.

L'article 212-3 du Plan Comptable Général indique que les coûts de développement de la société ne sont comptabilisés à l'actif si et seulement si les six conditions cumulatives suivantes sont remplies :

- La faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente.
- L'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre.
- La capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle.
- L'immobilisation générera des avantages économiques futurs.
- La société dispose des ressources nécessaires pour achever le développement de l'immobilisation.
- La société peut évaluer de façon fiable les dépenses de développement.

La société D.A.T.E. a choisi l'option de capitalisation des coûts de Développement et applique donc la méthode de référence sous réserve de respecter les critères du PCG. La durée d'amortissement est fixée sur la durée de consommation des avantages économiques attendus. Sur l'exercice 2025, la société ne respecte pas l'exhaustivité des critères permettant la capitalisation des frais de développement. En conséquence, ces frais ont été comptabilisés en charges au titre de l'exercice 2025.

Frais d'augmentation de capital

La société comptabilise les frais d'augmentation de capital en déduction de la prime d'émission.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont comptabilisés en charges.

Avances conditionnées

Les avances conditionnées correspondent au montant des avances remboursables perçues dans le cadre de deux programmes d'aides :

- FR2030 « transformation des PME par l'innovation »
 - o Montant total accordé = 175 k€
 - o Montant total perçu au 31/12/2025 = 122,5 k€ dont 61,25 k€ perçus en 2024
 - o Remboursement forfaitaire minimum = 70 k€
- Assurance prospection BPI :
 - o Montant total accordé = 195 k€
 - o Montant total perçu au 31/12/25 = 136,5 k€ dont 136,5 k€ perçus en 2024
 - o Remboursement forfaitaire minimum = 41 k€

Les remboursements forfaitaires minimum ont été comptabilisés en « dettes financières diverses » pour un montant de 111 k€.

Subvention

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées en résultat en fonction de l'avancement des dépenses du projet prévues au contrat. Au titre de l'exercice 2025, un montant de 22K euros a été comptabilisé en résultat, contre 111K euros au titre de l'exercice 2024.

Crédit d'impôt recherche

Le montant des dépenses éligibles au crédit d'impôt recherche de l'exercice 2025 s'élève à 423 152 euros contre 426 583 euros en 2024.

Le montant du crédit d'impôt recherche s'élève à 109 800 euros en 2025 contre 127 975 € en 2024.

Le montant a été comptabilisé en diminution des charges (comptes 699) et sera intégralement imputé sur l'impôt sur les sociétés.

Le montant comptabilisé dans les comptes 69 se décompose de la manière suivante :

- Impôt sur les sociétés : 174 850 euros
- Crédit impôt recherche : 109 800 euros
- Réduction impôt mécénat : 3 000 euros

Provision pour garantie

Aucune provision pour garantie statistique n'est comptabilisée compte tenu de l'absence de retour significatif de produit sous garantie. En revanche, des provisions sont comptabilisées au cas par cas dans l'hypothèse d'un risque.

Provision pour indemnité pour départ en retraite

La société ne constate pas de provision au titre des indemnités de départ à la retraite. Le montant de l'engagement s'élève à 46 152 € pour l'exercice 2025. Par ailleurs, la société a souscrit un contrat de couverture auprès de la compagnie Generali. Le montant de la couverture Generali est de 31 800,10 € et se décompose en deux contrats

- Contrat 02769000244 pour un montant de 15 525,25 €
- Contrat 2172000098 pour un montant de 16 275,15 €

Les paramètres utilisés pour le calcul de l'engagement sont :

- Progression des salaires : 5 % par an.
- Taux de rotation : 20 % dégressif.
- Taux d'actualisation : 4 %.
- Taux de charges sociales : 40 %.

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est constitué de la vente de solutions thermiques. De l'étude au produit fini, toutes les étapes de ce processus sont facturées au client final. Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la réalisation de la prestation de services (étude) puis à la livraison de la solution thermique (prototype le cas échéant, produit fini), dans les conditions prévues lors de la commande. Le principal client est une filiale du Groupe Thales et représente 26% du chiffre d'affaires. Le Groupe dans son ensemble, intégrateurs inclus, représente plus de 50% du chiffre d'affaires.

Sur l'exercice 2025, le chiffre d'affaires est en hausse de 7,32%, soit 259 985 euros de chiffre d'affaires supplémentaire. Le chiffre d'affaires 2025 s'élève à 3 813 083 euros et se décompose de la manière suivante :

Marché	Chiffre d'affaires (en euro HT)
Défense	2 485 768
Deep tech	1 327 315
Total	3 813 083

VMP

La société dispose d'un portefeuille obligataire et monétaire d'un montant de 406 248 euros. Les valeurs mobilières de placements correspondent principalement à des OPCVM cotées et leurs valeurs d'inventaire sont déterminées sur la base de la valeur de marché.

Des arbitrages ont été effectuées au cours de l'exercice 2025, générant une plus-value de 6 248 euros. En outre, un montant de 100 000 euros a été retiré du contrat afin d'être versé sur le compte BNP.

Les obligations sont cessibles à tout moment.

Au 31 décembre 2025, le portefeuille est valorisé 419 809,24 euros.

Immobilisations financières

La société détient 3 927 parts du Crédit Coopératif, pour un montant de 59 887 euros. La société détient également une participation de 3 203 euros dans la société Somudimec.

Salariés

Les effectifs moyens de la société se décomposent de la manière suivante :

Catégorie	Nombre de salariés
Cadre	9
Employé	7
Ouvrier	10

Parties liées

La société DOPAMINE est actionnaire majoritaire et présidente de la société D.A.T.E. Sur l'exercice 2025, la société DOPAMINE a facturé un montant de 24 000 euros HT en mandat de présidence. La société a également refacturé des notes de frais pour un montant de 21 087,75 euros HT.

Résultat exceptionnel

Le résultat exceptionnel de 2024 concernait une reprise de provision sur un litige fiscal prescrit depuis 2021. S'agissant d'une provision sans objet depuis plusieurs années, elle a été extournée en résultat exceptionnel dans les comptes 2024 (correction d'erreur).

ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Guerre au Moyen-Orient

Les opérations militaires en Iran, débutées le 28 février 2026, n'ont pas eu d'impact significatif sur l'activité de l'entreprise.

Distribution de dividendes

L'assemblée générale ordinaire du 20 mars 2026 a décidé de procéder à une distribution de 800 000 euros, par prélèvement sur les réserves. Il est précisé que cette distribution a été intégralement inscrite en compte courant d'associé. À ce titre, un montant minimum de 330 000 euros demeurera à la disposition de la société dans le cadre d'un compte courant d'associé bloqué jusqu'au 1er mars 2027. Le solde du compte courant demeure mobilisable, sous réserve du respect du montant maintenu indisponible susvisé. Les sommes mises à disposition de la Société dans le cadre du compte courant bloqué susvisé porteront intérêt au taux maximum de rémunération des comptes courants d'associés fiscalement déductible prévu par les textes en vigueur. Les intérêts échus seront exigibles au terme de la période de blocage.

IMMOBILISATIONS

Nature	Valeurs brutes début exercice	Augmentations	Diminutions	Valeurs brutes 31/12/2025
Frais d'établissements et de développement	2 577 007			2 577 007
Autres	109 382			109 382
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 686 389			2 686 389
Terrain	58 261			58 261
Construction sur sol propre	173 639			173 639
Instal.agenct aménagement	533 146	26 590		559 736
Instal. tech., mat. Outillage	1 308 586	24 520		1 333 105

Instal, agencement, aménagement divers	1 632	629		2 261
Matériel de transport	107 958	104 317	12 836	199 439
Matériel bureau, informatique, mobilier	138 734	49 841		188 575
Immob. corporelles en cours		107 500		107 500
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 321 955	313 397	12 836	2 622 516
Autres titres immobilisés	63 089			63 089
Prêts et autres immobilisations financières	20			20
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	63 109			63 109
TOTAL GÉNÉRAL	5 071 453	313 397	12 836	5 372 014

AMORTISSEMENTS

Nature	Amort. début exercice	Dotations	Diminutions	Amort. 31/12/2025
Frais d'établissements et de développement	2 577 007			2 577 007
Autres	94 350	9 629		103 979
TOTAL IMMOB. INCORPORELLES	2 671 357	9 629		2 680 986
Terrain	41 187			41 187
Construction sur sol propre	173 235	46		173 280
Instal.agenct aménagement	374 353	31 032		405 385
Instal. tech., mat. Outillage	1 038 159	72 893		1 111 052
Instal, agencement, aménagement divers	218	379		597
Matériel de transport	50 237	29 500	12 836	66 901
Matériel bureau, informatique, mobilier	106 971	28 060		135 031
TOTAL IMMOB. CORPORELLES	1 784 359	161 910	12 836	1 933 434
TOTAL GÉNÉRAL	4 455 716	171 539	12 836	4 614 420

PROVISIONS

Nature	Début exercice	Augmentations	Utilisées	Non utilisées	Fin exercice
Provisions pour litiges	233 800		60 400		173 400
Provision pour perte de change		8 087			8 087
Total Provisions pour risques et charges	233 800	8 087	60 400		181 487
Provisions pour stocks	81 283	52 872			134 155
Provisions pour comptes clients	5 250	6 750			12 000
Total Provisions pour dépréciation	86 533	59 622			146 155
TOTAL GÉNÉRAL	320 333	67 710	60 400		327 642

	- d'exploitation	59 622	60 400
Dont	- financières	8 087	
	-exceptionnelles		

À l'ouverture de l'exercice, la provision de 233 800 € correspond à un litige avec un client. Elle se décompose en deux éléments : 90 000 € au titre du démontage et du remontage des machines, et 143 800 € au titre de la livraison de trois nouvelles machines.

À la clôture, une machine a déjà été produite et une machine avait également été démontée chez le client. En conséquence, la provision a fait l'objet d'une reprise à hauteur de 60 400 €, correspondant au coût de fabrication d'une machine ainsi qu'au coût du premier démontage.

La machine déjà produite est dépréciée en totalité dans le stock de la société DATE.

CREANCES ET DETTES

Créances

Nature	Total au 31.12.25	À 1 an au plus	Plus d'1 an
Prêts et autres immobilisations financières	20	20	
Clients douteux ou litigieux	12 550		12 550
Autres créances clients	1 327 333	1 327 333	
Sécurité sociale et autres organismes	3 372	3 372	
Impôts sur les bénéfices	172 925	172 925	
Taxes sur la valeur ajoutée	70 444	70 444	
Divers	19 017	19 017	
Débiteurs divers	15 940	15 940	
Charges constatées d'avance	160 275	160 275	
TOTAL DES CRÉANCES	1 781 877	1 769 327	12 550

Dettes

Nature	Total au 31.12.25	À 1 an au plus	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts dettes ets de crédit à 1 an max à l'origine	1 344	1 344		
Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine	263 376	91 214	172 162	
Emprunts et dettes financières divers	110 750		68 750	42 000
Fournisseurs et comptes rattachés	430 822	430 822		
Personnel et comptes rattachés	111 268	111 268		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	156 150	156 150		
Taxe sur la valeur ajoutée	129 721	129 721		
Autres impôts, taxes et assimilés	6 604	6 604		
TOTAL DES DETTES	1 210 035	927 123	240 912	42 000
Emprunts souscrits en cours d'exercice	100 330			
Emprunts remboursés en cours d'exercice	76 480			

PRODUITS A RECEVOIR

Nature	Montant au 31.12.25
RRR à obtenir / Avoir à recevoir	11 935
Subventions à recevoir	19 017
TOTAL DES PRODUITS A RECEVOIR	30 952

CHARGES A PAYER

Nature	Montant au 31.12.25
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	515
Agios / commissions à payer	515
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	192 603
Fournisseurs - factures non parvenues	192 603
Dettes fiscales et sociales	165 381
Dettes provisionnées pour congés payés	98 454
Personnel - autres charges à payer	12 500
Charges dues sur provisions congés payés	40 475
Autres charges sociales à payer	7 349
État - charges à payer	6 603
TOTAL DES CHARGES A PAYER	358 500

CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Nature	Montant au 31.12.25
Charges constatées d'avance - Exploitation	160 275
Charges constatées d'avance - Financières	
Charges constatées d'avance - Exceptionnelles	
TOTAL DES CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	160 275

VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

Nature	Clôture 31/12/2024	Affectation du résultat N-1	Variations en cours d'exercice	Clôture 31/12/2025
Capital social	413 100			413 100
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	36 255		15 470	51 726
Réserve légale	40 500	810		41 310
Autres réserves	1 000 849	269 609	(300 000)	970 457
Report à nouveau		(83 996)		(83 996)
Résultat de l'exercice	486 423	(486 423)	646 954	646 954

TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 977 127	(300 000)	362 424	2 039 551
-------------------------------	------------------	------------------	----------------	------------------

Date de l'assemblée générale 30/06/2025

Dividendes attribués : 300 000 € dont dividendes provenant du résultat n-1 : 300 000 €

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1 : 1 677 127 €

Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif : 1 677 127 €

Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure : 62 424 €

Des corrections ont été apportées aux comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024 postérieurement à l'assemblée générale du 30 juin 2025 qui avait approuvé les comptes et décidé de l'affectation du résultat initial. Les comptes 2024 ainsi corrigés ont été approuvés lors de l'assemblée générale du 20 mars 2026. Le report à nouveau débiteur correspond donc à la différence entre les deux résultats 2024.

CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale	Montant
Capital social début exercice	82 620	5,00 €	413 100 €
Capital social fin d'exercice	82 620	5,00 €	413 100 €

En date du 11 juillet 2025, la collectivité des associés a émis 3 516 bons de souscription d'actions (BSA). Chaque bon donne droit à l'émission d'une action ordinaire de la société, pour une valeur globale de 44 €, correspondant à une valeur nominale de 5 €, assortie d'une prime d'émission de 39 €. Les bons de souscription d'actions ont été émis au prix unitaire de 4 €.

L'exercice des bons est subordonné à la réalisation de conditions de performance fixées annuellement par la Présidente. Les bénéficiaires pourront exercer les bons selon l'échéancier suivant :

- 879 bons à compter du 1er février 2027 ;
- 879 bons à compter du 1er février 2028 ;
- 879 bons à compter du 1er février 2029 ;
- 879 bons à compter du 1er février 2030.

Les bons devront être exercés au plus tard dans un délai de dix ans à compter de leur date d'émission. Aucun bon n'a été exercé au 31 décembre 2025.

La souscription de la totalité des bons entraînerait une dilution de bénéfice par action de 4,08%.

STOCKS ET EN-COURS

Nature	Début exercice	Augmentation	Diminution	31/12/2025
Matières premières et autres approvisionnements	442 697		47 130	395 567
Matières premières	442 697		47 130	395 567
En-cours de production	204 689	57 373	31 672	230 390
Travaux	173 017	57 373		230 390
Autres	31 672		31 672	
Produits		86 010		86 010
Produits finis		86 010		86 010
TOTAL STOCKS ET EN-COURS	647 385	143 382	78 802	711 966

ENGAGEMENTS FINANCIERS

Nature	Engagements donnés	Engagements reçus
Avals, cautions Caution de 30% de Somudimec sur emprunt 160K€		33 764

Engagement en pensions, retraite et assimilés		
Engagement IFC	46 152	
Couverture Generali - Contrat 02769000244		15 525
Couverture Generali - Contrat 2172000098		16 275
TOTAL DES ENGAGEMENTS FINANCIERS au 31.12.25	46 152	65 564



I D.A.T.E (DEVELOPPEMENT ET APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE L'ENERGIE)

Société par actions simplifiée au capital social de 413.100 euros
8 Route du Pontet
38770 La Motte-d'Aveillans

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

I EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Aux Associés,

1. OPINION

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société D.A.T.E. (DEVELOPPEMENT ET APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE L'ENERGIE, SAS) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Nous précisons que, votre société n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

2. FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

3. OBSERVATION

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 du 04 novembre 2022 relatif à la modernisation des états financiers, exposées dans l'annexe des comptes.

4. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

5. VERIFICATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

**6. RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE
RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

7. RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative.

Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 28 avril 2026

Le commissaire aux comptes

BM&A

Pierre-Emmanuel Passelègue

BM&A

D.A.T.E. (DEVELOPPEMENT ET APPLICATIONS DES TECHNIQUES DE L'ENERGIE)
Exercice clos le 31 décembre 2025

8.4 Changement significatif de la situation financière de l'émetteur

À l'exception de la distribution de dividendes indiquée à la section 8.2 du présent Prospectus, la Société n'a pas connaissance de changement significatif de la situation financière survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel les états financiers audités sont présentés au sein de la section 8.1 du Prospectus.

8.5 Informations financières pro forma

Non applicable.

9. RAPPORT DE GESTION

Le lecteur est invité à lire les informations qui suivent relatives à la situation financière et aux résultats de la Société avec l'ensemble du Prospectus et notamment les comptes annuels au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 présentés à la section 8 du Prospectus, ayant fait l'objet d'un audit par le Commissaire aux comptes de la Société dont le rapport est présenté en section 8.3.

9.1 Présentation générale

9.1.1. *Activité de la Société*

La Société est un acteur industriel spécialisé dans la conception et la fabrication d'échangeurs thermiques destinés à des environnements extrêmes, notamment dans les secteurs de la Défense et de la Deep Tech. Elle développe des solutions spécifiques à forte valeur technologique, répondant à des exigences élevées en matière de performance thermique, de capacité et de fiabilité. Une description détaillée des activités de la Société figure à la section 3 du présent Prospectus.

L'évolution des résultats de la Société doit être appréciée au regard de ce positionnement, caractérisé par des cycles commerciaux de longueur variable, des contrats pouvant être à forte valeur unitaire et une base clients concentrée sur des programmes industriels et technologiques structurants.

La performance de la Société sur la période s'inscrit dans un contexte de marché porteur, caractérisé notamment par le développement des technologies critiques (notamment dans les domaines de la souveraineté industrielle, de la cryogénie et du calcul avancé) et par une demande croissante pour des solutions thermiques à haute performance dans les domaines de la défense et de la Deep Tech.

9.1.2. *Principales sources de revenus*

La Société concentre ses activités sur deux secteurs, la Défense et la Deep Tech. Les revenus issus du secteur de la défense sont principalement liés à des commandes provenant de contrats cadres que la Société a signé avec les grands donneurs d'ordre. Dans le secteur de la Deep Tech, la Société livre des solutions thermiques pour des applications dans des domaines à fort enjeu technologique, notamment les accélérateurs de particules, le quantique, le spatial ou les datacenters.

9.1.1.1 Mode de reconnaissance du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de la Société est constitué de la vente de solutions thermiques. De l'étude au produit fini, toutes les étapes de ce processus sont facturées au client final. Le chiffre d'affaires est comptabilisé lors de la réalisation de la prestation de services (étude) puis à la livraison de la solution thermique (prototype le cas échéant, produit fini), dans les conditions prévues lors de la commande.

9.1.1.2 Indicateurs de performance suivis par le management

Dans le cadre du pilotage de son activité, le management s'appuie notamment sur des indicateurs tels que le carnet de commandes, le pipeline commercial d'opportunités commerciales ou le chiffre d'affaires, qui reflètent la dynamique commerciale de la Société dans des marchés caractérisés par des cycles de vente à longueur variable et des contrats à forte valeur unitaire. La Société suit aussi les indicateurs de rentabilité tels que la marge brute, l'EBITDA et le résultat d'exploitation (EBIT) après dotations nettes aux amortissements des immobilisations tel que présenté dans le compte de résultat.

9.2 Principaux facteurs ayant une incidence sur l'activité et le résultat

Certains facteurs clés pourraient avoir une incidence sur les activités et les résultats de la Société présentés. Cette section doit être lue conjointement avec la section 2 « Facteurs de risque » du présent Prospectus où sont décrits les facteurs de risque susceptibles d'avoir une incidence sur l'activité et les perspectives de la Société.

Les principaux facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur les résultats de la Société comprennent notamment :

- un ralentissement des investissements dans le secteur de la Défense,
- le report ou l'annulation de projets engagés dans le secteur de la Défense,
- l'émergence de technologies concurrentes susceptible de réduire les parts de marchés et/ou impacter négativement les marges des produits sur les marchés de la Deep Tech,
- la capacité à absorber la charge additionnelle liée à la croissance dans les délais exigés par les marchés.

9.3 Analyse du résultat de la Société

9.3.1. Chiffre d'affaires

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, le chiffre d'affaires de la Société s'élève à 3 813 milliers d'euros, contre 3 537 milliers d'euros au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024, soit une évolution de 7,3 %. Cette évolution reflète principalement la croissance de l'activité, tirée notamment par la montée en puissance des programmes dans le secteur de la Défense ainsi que par l'élargissement des applications dans le domaine de la Deep Tech.

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024
Production vendue (Biens)	3 813	3 537
Production vendue (Services et Travaux)	0	16
Chiffre d'affaires	3 813	3 553

Ce chiffre se répartit entre 2 396 milliers d'euros réalisés en France (62,8%) et 1 417 milliers d'euros à l'international. La croissance en 2025 a été portée essentiellement par les ventes à l'international qui représentent une part significativement plus importante dans le chiffre d'affaires.

La décomposition du chiffre d'affaires entre les deux marchés de la société est la suivante :

- 65% Défense
- 35% Deep Tech

9.3.2. Marge brute

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024
Chiffre d'affaires	3 813	3 553
Production stockée	112	129
Production immobilisée	0	0
Achats de marchandises	0	0
Achats stockés approvisionnement	-427	-613
Variation de stocks et approvisionnements	-47	6
Marge Brute	3 451	3 075
<i>Taux de marge brute</i>	<i>90,5%</i>	<i>86,5%</i>

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, la marge brute de la Société s'est établie à 3 451 milliers d'euros, soit un taux de marge brute de 90,5%, contre 3 075 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2024, soit un taux de marge brute de 86,5 %. Cette hausse de la marge brute, s'explique principalement par des ventes à l'international plus importantes et mieux margées en termes de prix en 2025 par rapport à l'exercice 2024.

9.3.3. EBITDA

L'EBITDA est un agrégat non comptable, il est obtenu en rajoutant au résultat d'exploitation les dotations aux amortissements et dépréciations sur immobilisations et actif circulant et les provisions. Il constitue un indicateur de mesure de la performance opérationnelle et permet à la Société d'apprécier la rentabilité de l'activité du Groupe et de son évolution indépendamment de sa politique d'investissement.

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024
Marge brute	3 451	3 075
Autres achats et charges externes	-898	-919
Charges de personnel	-1 580	-1 469
Impôts, taxes et versements assimilés	-115	-78
Autres produits et charges	36	113
EBITDA	895	722
<i>Marge d'EBITDA</i>	<i>23,5%</i>	<i>20,3%</i>

Au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025, l'EBITDA de la Société s'est établi à 895 milliers d'euros, soit un taux de marge d'EBITDA de 23,5 %, contre 722 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2024, soit un taux de marge d'EBITDA de 20,3 %. Cette hausse de la marge d'EBITDA s'explique principalement par l'augmentation de la marge brute.

9.3.4. Résultat d'exploitation (EBIT)

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024
Marge brute	3 451	3 075
Autres achats et charges externes	-898	-919
Charges de personnel	-1 580	-1 469
Impôts, taxes et versements assimilés	-115	-78
Autres produits et charges	36	113
Dotations nettes aux amortissements et aux dépréciations	-171	-307
Résultat d'exploitation	724	415
<i>Marge d'exploitation</i>	<i>19,0%</i>	<i>11,7%</i>

Sur l'exercice clos au 31 décembre 2025, la Société a réalisé un résultat d'exploitation de 724 milliers d'euros, contre 415 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2024, en hausse de 74,50%. Cette évolution s'explique principalement par :

- l'évolution du chiffre d'affaires, tirée notamment par la montée en puissance de programmes dans le secteur de la Défense et le développement des applications Deep Tech ;
- la variation des charges opérationnelles, en lien notamment avec l'adaptation des capacités de production et les investissements nécessaires à l'accompagnement de la croissance ;
- la variation des dotations aux dépréciations.

La marge d'exploitation ressort ainsi à 19,0 % en 2025, contre 11,7 % en 2024.

a. Autres achats et charges externes

Les autres achats et charges externes s'établissent à 898 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2025 soit quasiment à l'identique de ceux sur l'exercice clos au 31 décembre 2024 (919 milliers d'euros).

b. Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 1580 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2025 contre 1 469 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2024, soit une hausse de 7,6 %. Cette hausse des charges est due à la croissance des effectifs de la Société qui sont passés, entre 2024 et 2025, de 23 à 26 équivalents temps plein (ETP).

c. Autres produits et charges

Les autres produits et charges s'élèvent à 36 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2025 contre 113 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2024, soit une baisse de 68%. Cette baisse est principalement due à une baisse des subventions reçues par la Société au cours de l'exercice 2025.

d. Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur immobilisations	172	149
Dotations aux amortissements et aux dépréciations sur actif circulant	60	87
Dotations aux provisions	0	98
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	-60	-26
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	171	307

Les dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions s'élèvent à 171 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2025 contre 307 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2024, soit une baisse de 44,3 %. Cette baisse peut être imputée à une provision de 98 milliers d'euros passée en 2024 pour le démontage/remontage d'équipements défectueux installés chez un de nos clients en Chine et à une baisse des dotations pour dépréciation des stocks de matières premières.

9.3.5. Résultat financier

Les produits financiers sont constitués des intérêts et des produits de placement de la trésorerie de la Société et des gains de change. Les charges financières sont constituées des intérêts et charges assimilées sur les dettes de la Société. Les charges financières sont en hausse de +15 milliers d'euros, en raison de la hausse des charges d'intérêts liés aux emprunts de la Société. La Société a souscrit en 2025 un nouvel emprunt bancaire de 100 milliers d'euros pour financer l'acquisition de 3 véhicules de société. Le résultat financier est ainsi négatif est ressort à -15 milliers d'euros sur l'exercice clos le 31 décembre 2025 contre -6 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

9.3.6. Résultat exceptionnel

La Société n'a pas réalisé d'opération exceptionnelle au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

9.3.7. Impôts sur les résultats

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024
Impôts sur les sociétés	175	110
Crédit d'Impôt Recherche	-110	-128
Crédit d'Impôt Mécénat	-3	-1
Impôts sur les bénéfices	62	-19

Les impôts sur les bénéfices s'élèvent à 62 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2025 contre -19 milliers d'euros sur l'exercice clos au 31 décembre 2024. Cette hausse s'explique par une hausse de l'impôt sur les sociétés payé par la Société due à la croissance de son résultat imposable et à une baisse du Crédit Impôt Recherche perçu par la Société au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

9.3.8. Résultat net

Le résultat net s'élève à 647 milliers d'euros en 2025, contre 486 milliers d'euros en 2024, reflétant principalement les éléments mentionnés ci-dessus / ainsi que l'évolution du résultat financier et de la charge d'impôt.

9.4 Analyse sur les capitaux propres, les liquidités et les sources de financement de la Société

La Société a souscrit à de nouveaux emprunts à hauteur de 100 milliers d'euros de valeur nominale afin de financer l'acquisition de nouveaux véhicules de société.

9.4.1. Informations sur les capitaux propres et les liquidités

Au 31 décembre 2025, les capitaux propres de la Société s'élèvent à 2 040 milliers d'euros, contre 1 977 milliers d'euros au 31 décembre 2024.

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024
Capital social	413	413
Primes d'émission, de fusion, d'apport	52	36
Réserve légale	41	41
Autres réserves	970	1 001
Report à nouveau	-84	0
Résultat de l'exercice	647	486
Capitaux propres	2 040	1 977

La société a procédé à des distributions de dividendes au cours de l'exercice 2025 pour un montant total de 600 milliers d'euros.

La Société présente une trésorerie nette de 612 milliers d'euros au 31 décembre 2025, contre 879 milliers d'euros à la clôture de l'exercice précédent.

Au 31 décembre 2025, les dettes financières de la Société s'élèvent à 583 milliers d'euros contre 475 milliers d'euros au 31 décembre 2024. La Société a souscrit un nouvel emprunt à hauteur de 100 milliers d'euros de valeur nominale afin de financer l'acquisition de nouveaux véhicules de société.

En milliers d'euros	31.12.2025	31.12.2024
Emprunts dettes auprès des établissements de crédit	265	240
Emprunts et dettes financières divers	111	102
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	207	133
Dettes financières	583	475
Disponibilités	-612	-879
Endettement financier net	-29	-404

Au 31 décembre 2025, les emprunts à court et moyen termes de la Société étaient les suivants :

En milliers d'euros	31.12.2025	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts et dettes bancaires à court terme (1 an maximum)	1	1	0	0
Emprunts et dettes bancaires à moyen terme (plus d'1 an à l'origine)	263	91	172	0
Emprunts et dettes financières divers	111	0	69	42
Dettes financières	375	93	241	42

9.4.2. Flux de trésorerie

En milliers d'euros	Exercice 2025
Flux net de trésorerie généré par l'exploitation	533
Flux net de trésorerie généré par l'investissement	-302
Flux net de trésorerie généré par les opérations de financement	-498
Variation de trésorerie	-267
Trésorerie à l'ouverture	879
Trésorerie à la clôture	612

Les flux nets de trésorerie générés par l'activité s'élèvent à 533 milliers d'euros en 2025, reflétant principalement la rentabilité opérationnelle avec une capacité d'autofinancement (CAF) à 814 milliers d'euros et une variation du besoin en fonds de roulement de -281 milliers d'euros.

Les flux de trésorerie liés aux investissements ressortent à -302 milliers d'euros et correspondent principalement à des investissements industriels et technologiques destinés à soutenir le développement de l'activité, à l'acquisition de nouveaux véhicules de société et à aux frais d'études nécessaires au dépôt du permis de construire du nouveau site.

Les flux de financement s'élèvent à -498 milliers d'euros correspondant à de nouveaux emprunts pour 100 milliers d'euros et à des distributions de dividendes pour 600 milliers d'euros.

9.5 Tendances récentes et perspectives

À la date du présent Prospectus, la Société observe une poursuite de la dynamique d'activité soutenue notamment par la demande croissante dans les secteurs de la Défense et des technologies de pointe. La Société entend poursuivre sa stratégie de développement telle que décrite au chapitre 5 du présent Prospectus.

Informations financières récentes

Pour l'ensemble de l'exercice 2026, la Société ambitionne de réaliser un chiffre d'affaires compris entre 5 et 6 M€, grâce à une bonne visibilité commerciale illustrée par :

- Un chiffre d'affaires déjà comptabilisé de 1,35 M€ à fin juin 2026, en croissance de +17 % par rapport au premier semestre 2025 en raison de la saisonnalité prononcée de l'activité et le cadencement des livraisons de commandes, assorti d'une rentabilité dans les standards de la Société pour des périodes comparables ;
- Un volume d'affaires de 4,2 M€ à reconnaître avant fin 2026, composé de commandes fermes, de marchés déjà attribués (parts de marché garanties), ou des estimations communiquées par les clients (programmes d'équipements annoncés par des clients avec la Société en situation de seul fournisseur, de fournisseur critique ou de fournisseur historique) ;
- Des discussions commerciales reposant sur une différenciation technologique reconnue par le client et des volumes prévisionnels identifiés pour une commande additionnelle de 0,6 M€.

Les informations présentées dans cette rubrique sont des informations de gestion et n'ont pas fait l'objet d'un audit des commissaires aux comptes.

10. POLITIQUE EN MATIÈRE DE DIVIDENDES

La Société a procédé, au cours des exercices précédents, à des distributions de dividendes, auxquelles ont pu s'ajouter, le cas échéant, des distributions exceptionnelles. Toutefois, la Société n'a pas arrêté de politique de distribution de dividendes reposant sur un taux de distribution prédéterminé. Le montant des dividendes qui pourraient être distribués à l'avenir dépendra notamment des résultats de la Société, de sa situation financière, de ses besoins d'investissement et de financement, ainsi que des contraintes légales et réglementaires applicables. Toute distribution de dividendes demeurera soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires statuant sur les comptes de l'exercice concerné.

11. MODALITÉS DE L'OFFRE

11.1 Modalités et conditions de l'Offre

Conditions de l'Offre : L'Offre (telle que définie ci-dessous) s'effectuera par la mise sur le marché d'un nombre maximum de 516.529 Actions Nouvelles Initiales, et d'un nombre maximum de 51.653 Actions Initiales Cédées, pouvant être porté à un maximum de 601.756 actions ordinaires nouvelles en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et à un maximum de 149.664 actions ordinaires existantes cédées en cas d'exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation (sur la base du Prix de l'Offre).

Préalablement à la première cotation des actions de la Société, il est prévu que la diffusion des Actions Offertes soit réalisée dans le cadre d'une offre globale (l'« **Offre** »), comprenant :

- une offre au public en France réalisée sous la forme d'une offre à prix ferme, principalement destinée aux personnes physiques (l'« **Offre à Prix Ferme** » ou « **OPF** ») ;

- un placement global principalement destiné aux investisseurs institutionnels (le « **Placement Global** ») comportant :
 - un placement en France ; et
 - un placement privé international dans certains pays (à l'exception, notamment, des Etats-Unis d'Amérique, du Canada, de l'Australie, du Japon et de l'Afrique du Sud).

La diffusion des Actions Offertes dans le public en France aura lieu conformément aux dispositions des règles de marché d'Euronext Growth. La répartition des Actions Offertes entre le Placement Global, d'une part, et l'OPF, d'autre part, sera effectuée en fonction de la nature et de l'importance de la demande. Il est toutefois précisé que si la demande exprimée dans le cadre de l'OPF le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPF sera au moins égal à 10% du nombre d'actions offertes dans le cadre de l'Offre avant exercice éventuel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation.

Calendrier indicatif de l'opération :

8 septembre 2026	Approbation du Prospectus par l'AMF
9 septembre 2026	Diffusion du communiqué de mise à disposition du Prospectus Ouverture de l'OPF et du Placement Global
21 septembre 2026	Clôture de l'OPF à 17 heures (souscriptions aux guichets) et à 20 heures (souscriptions par Internet)
22 septembre 2026	Clôture du Placement Global à 12 heures (heure de Paris) Signature du Contrat de Placement Publication par Euronext de l'avis de résultat de l'Offre / Diffusion du communiqué de presse annonçant le résultat de l'Offre
24 septembre 2026	Règlement-livraison de l'Offre
25 septembre 2026	Début des négociations des actions de la Société sur Euronext Growth sur une ligne de cotation intitulée « D.A.T.E. » / Début de la période de stabilisation éventuelle
23 octobre 2026	Date limite d'exercice de l'option de surallocation / Fin de la période de stabilisation éventuelle

Montant total de l'Offre : À titre indicatif, le produit de l'Offre serait le suivant :

En millions d'euros	Emission à 75%	Offre à 100%	Offre avec exercice intégral de la Clause d'Extension	Offre avec exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation
Produit brut Global	8,3	11,0	12,7	14,5
Commission de Placement	0,9	1,0	1,1	1,3
Produit net Global	7,3	10,0	11,6	13,2
<i>Dont pour DOPAMINE</i>	<i>0,7</i>	<i>1,0</i>	<i>1,0</i>	<i>2,7</i>
<i>Dont pour D.A.T.E.</i>	<i>6,6</i>	<i>9,0</i>	<i>10,6</i>	<i>10,5</i>

Procédure et période de l'Offre

Caractéristiques principales de l'Offre à Prix Ferme : L'OPF débutera le 9 septembre et prendra fin le 21 septembre 2026 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet.

Un minimum de 10 % du nombre d'Actions Offertes (avant exercice éventuel de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) sera offert dans le cadre de l'OPF. En conséquence, si la demande exprimée dans le cadre de l'OPF le permet, le nombre d'actions allouées en réponse aux ordres émis dans le cadre de l'OPF sera au moins égal à 10 % des Actions Nouvelles. Le nombre d'Actions Offertes dans le cadre de l'OPF pourra être augmenté ou diminué conformément aux modalités détaillées ci-dessus.

Les personnes habilitées à émettre des ordres dans le cadre de l'OPF sont les personnes physiques de nationalité française ou résidentes en France ou ressortissantes de l'un des États partie à l'accord et au protocole de l'Espace Économique Européen (États membres de l'Union européenne, Islande, Norvège et Liechtenstein, ci-après les « **États appartenant à l'EEE** »), les fonds communs de placement ou les personnes morales françaises ou ressortissantes de l'un des États appartenant à l'EEE qui ne sont pas, au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce, sous contrôle d'entités ou de personnes ressortissantes d'États autres que les États appartenant à l'EEE, ainsi que les associations et clubs d'investissement domiciliés en France ou dans des États appartenant à l'EEE et dont les membres sont ressortissants français ou de l'un des États appartenant à l'EEE, sous réserve des restrictions visées dans la présente section. Les autres personnes devront s'informer sur les restrictions locales de placement comme indiqué dans la présente section.

Les personnes physiques, les personnes morales et les fonds communs de placement ne disposant pas en France de comptes permettant la souscription d'actions dans le cadre de l'OPF devront à cette fin ouvrir un tel compte chez un intermédiaire habilité lors de la passation de leurs ordres. L'ordre d'achat ou de souscription devra être signé par le donneur d'ordres ou son représentant ou, en cas de gestion sous mandat, son mandataire.

Les personnes désireuses de participer à l'OPF devront déposer leurs ordres auprès d'un intermédiaire financier habilité en France, au plus tard le 21 septembre 2026 à 17 heures (heure de Paris) pour les souscriptions aux guichets et à 20 heures (heure de Paris) pour les souscriptions par Internet, si cette possibilité leur est donnée par leur intermédiaire financier.

Les ordres seront décomposés en fonction du nombre de titres demandés :

- fraction d'ordre A1 (de 1 action jusqu'à 125 actions incluses), et
- fraction d'ordre A2 (au-delà de 125 actions).

Les fractions d'ordre A1 bénéficieront d'un traitement prioritaire par rapport aux fractions d'ordre A2 dans le cas où tous les ordres ne pourraient pas être entièrement satisfaits.

Les ordres de souscription passés par les particuliers par Internet dans le cadre de l'OPF seront révocables, par Internet, jusqu'à la clôture de l'OPF, le 21 septembre 2026 à 20h00 (heure de Paris).

Caractéristiques principales du Placement Global : Le Placement Global débutera le 9 septembre 2026 et prendra fin le 22 septembre 2026 à 12 heures (heure de Paris). Le Placement Global sera effectué principalement auprès d'investisseurs institutionnels en France et hors de France (excepté notamment aux États-Unis d'Amérique, au Canada, en Australie et au Japon).

Les ordres seront exprimés en nombre d'actions ou en montant demandés. Ils pourront comprendre des conditions relatives au prix.

Pour être pris en compte, les ordres émis dans le cadre du Placement Global devront être reçus par le Chef de File et Teneur de Livre au plus tard le 22 septembre 2026 à 12 heures (heure de Paris), sauf clôture anticipée. Les ordres émis dans le cadre du Placement Global pourront faire l'objet d'une réduction totale ou partielle. Tout ordre émis dans le cadre du Placement Global pourra être révoqué exclusivement auprès du Chef de File et Teneur de Livre ayant reçu cet ordre.

Publication des résultats de l'Offre : Le résultat de l'OPF et du Placement Global feront l'objet d'un communiqué de presse de la Société et d'un avis d'Euronext dont la diffusion est prévue le 22 septembre 2026, sauf clôture anticipée auquel cas la diffusion du communiqué et de l'avis devrait intervenir, le lendemain du jour de la clôture de l'Offre. Cet avis précisera le taux de réduction éventuellement appliqué aux ordres.

Révocation ou suspension de l'Offre : L'Offre sera réalisée sous réserve que le Contrat de Placement soit signé et ne soit pas résilié au plus tard à la date de règlement-livraison de l'Offre et que le certificat du dépositaire des fonds constatant la souscription des actions nouvelles soit émis. Dans l'hypothèse où la demande se révélerait insuffisante et où il serait décidé de réduire la taille de l'Offre, l'émission dans le cadre de l'Offre pourrait être limitée aux souscriptions reçues pour autant que celles-ci atteignent au moins 75 % du montant de l'émission initialement envisagée. Dans l'hypothèse où le nombre total des ordres reçus ne porterait pas sur un minimum de 75 % du nombre d'actions initialement envisagé, l'Offre serait annulée et les ordres de souscription seraient caducs.

Versement des fonds et modalités de délivrance des Actions Offertes : Le prix des actions nouvelles souscrites dans le cadre de l'Offre devra être versé comptant par les donneurs d'ordres au plus tard à la date de règlement-livraison de l'Offre.

Suppression du droit préférentiel de souscription : L'augmentation de capital réalisée dans le cadre de l'Offre sera réalisée avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires.

11.2 Plan de distribution et d'allocation

Catégorie d'investisseurs potentiels – Pays dans lesquels l'offre sera ouverte – Restrictions applicables à l'Offre : Conformément aux exigences en matière de gouvernance des produits prévues par : (a) la Directive 2014/65/UE concernant les marchés d'instruments financiers, telle que modifiée (« MiFID II ») ; (b) les articles 9 et 10 de la directive déléguée (UE) 2017/593 complétant la directive MiFID II ; et (c) les mesures de transposition locales (ensemble, les « Exigences en matière de gouvernance des produits »), et déclinant toute responsabilité, découlant de délit, contrat ou autre, que tout « producteur » (au sens des Exigences en matière de gouvernance des produits) pourrait avoir à cet égard, les Actions Offertes ont été soumises à un processus d'approbation à l'issue duquel les Actions Offertes ont été déterminées comme : (i) compatibles avec un marché cible final d'investisseurs de détail et d'investisseurs remplissant les critères des clients professionnels et des contreparties éligibles, tels que définis dans la directive MiFID II ; et (ii) éligibles à la distribution par tous les canaux de

distribution, tel qu'autorisé par la directive MiFID II (l'« **Evaluation du marché cible** »). Nonobstant l'Evaluation du marché cible, les distributeurs doivent noter que : le prix des Actions Offertes pourrait baisser et les investisseurs pourraient perdre tout ou partie de leur investissement ; les Actions Offertes n'offrent aucun revenu garanti ni aucune garantie en capital ; un investissement dans les Actions Offertes n'est par ailleurs adapté que pour des investisseurs qui n'ont pas besoin d'un revenu garanti ou d'une garantie en capital, qui (seuls ou avec l'aide d'un conseiller financier ou autre) sont capables d'évaluer les avantages et les risques d'un tel investissement et qui disposent de ressources suffisantes pour supporter les pertes qui pourraient en résulter.

La diffusion du Prospectus, de son résumé ou de tout autre document ou information relatifs aux opérations prévues par la Note d'opération ou l'Offre ou la vente ou la souscription des actions de la Société peuvent, dans certains pays, y compris les États Unis d'Amérique, faire l'objet d'une réglementation spécifique. Les personnes en possession des documents susvisés doivent s'informer des éventuelles restrictions découlant de la réglementation locale et s'y conformer. Le Chef de File et Teneur de Livre n'offrira les actions à la vente qu'en conformité avec les lois et règlements en vigueur dans les pays où il fera cette offre de vente.

Notification aux souscripteurs : Dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme, les investisseurs ayant passé des ordres de souscription seront informés de leurs allocations par leur intermédiaire financier.

Dans le cadre du Placement Global, les investisseurs ayant passé des ordres de souscription seront informés de leurs allocations par le Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre.

Le résultat de l'Offre fera l'objet d'un avis publié par Euronext et d'un communiqué de la Société qui préciseront les réductions éventuellement appliquées aux ordres émis.

Engagements de souscription des principaux actionnaires de la Société, des membres de ses organes d'administration ou de direction générale : La Société a reçu des engagements de souscription de la part d'administrateurs, Messieurs Dominique Henry et Michel Bourcieu, pour un montant respectif de 100k€ et 30k€, soit un total de 130k€.³⁷

Engagements de souscriptions d'investisseurs institutionnels : La Société a reçu des engagements de souscription de la part d'investisseurs institutionnels, à savoir Generis Capital Partners, Vatel Capital, Multifund Midcap Value conseillé par Cambium AM et Sanso Longchamp AM, pour un montant respectif de 2m€, 2m€, 500k€ et 400k€, soit un total de 4,9m€.

La somme des engagements de souscription reçus s'élève à 5,03m€.

11.3 Prix

Le prix des actions offertes dans le cadre de l'Offre à Prix Ferme est égal à 19,36 euros par actions (le « **Prix de l'Offre** »), dont 0,25 euro de valeur nominale et 19,11 euros de prime d'émission. Le Prix de l'Offre a été fixé le 7 septembre 2026 par le Conseil d'administration de la Société.

11.4 Placement et prise ferme

Coordinateur Global, Chef de File et Teneurs de Livre : Portzamparc (Groupe BNP Paribas) – 1 boulevard Hausmann, 75009 Paris

Le service des titres (inscription des actions au nominatif, conversion des actions au porteur) et le service financier des actions de la Société sont assurés par : Uptevia.

L'Offre fera l'objet d'un contrat de placement (le « **Contrat de Placement** ») à conclure entre la Société et le Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre. L'Offre ne fera pas l'objet d'un contrat de garantie.

Le Contrat de Placement pourra être résilié par le Coordinateur Global, Chef de File et Teneur de Livre, à tout moment jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison de l'Offre, sous certaines conditions et dans certaines circonstances, notamment

³⁷ La Société considère que ces engagements de souscription ne sont pas de nature à remettre en cause l'indépendance des administrateurs concernés. En effet, les montants en cause demeurent limités au regard de la taille de l'Offre et ne s'accompagnent d'aucune contrepartie, d'aucun avantage particulier ni d'aucun engagement réciproque de la part de la Société. Ces engagements traduisent exclusivement la confiance personnelle de ces administrateurs dans le projet de la Société et les perspectives de son développement.

en cas d'inexactitude des déclarations et garanties ou de non-respect de l'un des engagements de la Société, dans l'hypothèse où l'une des conditions suspensives usuelles ne serait pas réalisée à la date de règlement-livraison de l'Offre, ou encore en cas de changement défavorable important dans la situation de la Société ou en cas de survenance de certaines circonstances internationales ou nationales affectant notamment la France, le Royaume-Uni ou les États-Unis (notamment, limitation, interruption ou suspension des négociations ou interruption du règlement livraison sur les marchés réglementés ou interruption des activités bancaires, actes de terrorisme, déclaration de guerre ou tout autre changement significatif de la situation financière, économique ou politique nationale ou internationale).

Dans l'hypothèse où le Contrat de Placement ne serait pas signé, l'opération d'introduction en bourse de la Société et l'Offre seraient annulées. Dans l'hypothèse où le Contrat de Placement serait résilié conformément à ses termes, l'opération d'introduction en bourse de la Société et l'Offre, seraient annulées et toutes négociations intervenues depuis la date des premières négociations, seraient rétroactivement annulées, le certificat du dépositaire ne serait pas émis à la date du règlement-livraison de l'Offre et toutes les négociations intervenues depuis la date des premières négociations seraient rétroactivement annulées qu'elles portent sur les Actions Existantes ou les Actions Nouvelles, chaque investisseur faisant son affaire personnelle du manque à gagner et des coûts résultant, le cas échéant, d'une telle annulation. Plus précisément :

- L'Offre au Public, le Placement Global ainsi que l'ensemble des ordres d'achat ou de souscription passés dans ce cadre, seraient annulés de façon rétroactive ;
- L'ensemble des négociations sur les Actions de la Société intervenues jusqu'à (et y compris) la date de règlement-livraison de l'Offre seraient nulles et non avenues de façon rétroactive et devraient être dénouées de façon rétroactive, qu'elles portent sur des Actions Existantes ou des Actions Nouvelles, chaque investisseur faisant son affaire personnelle du manque à gagner et des coûts, résultant, le cas échéant, de telles annulations.

En cas de non-signature ou de résiliation du Contrat de Placement, cette information fera l'objet d'un communiqué de presse diffusé par la Société et d'un avis diffusé par Euronext.

L'Offre ne fera pas l'objet d'une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce.

11.5 Admission à la négociation

L'inscription des Actions Offertes est demandée sur le système multilatéral de négociation Euronext Growth. Aucune autre demande d'admission aux négociations sur un marché réglementé ou SMNO n'a été formulée par la Société.

Les conditions de négociation des Actions Offertes seront fixées dans un avis d'Euronext à paraître au plus tard le premier jour de cotation de ces actions.

12. INFORMATIONS ESSENTIELLES SUR LES ACTIONS

12.1 Conditions relatives aux actions

Nature et catégorie des valeurs mobilières offertes : Les titres de la Société dont l'inscription aux négociations sur Euronext Growth d'Euronext Paris est demandée sont :

- l'ensemble des actions ordinaires composant le capital social de la Société, soit un nombre de 1.652.400 actions ordinaires d'une valeur nominale de 0,25 euro chacune, intégralement souscrites, entièrement libérées et de même catégorie (les « **Actions Existantes** ») ;
- un nombre maximum de 516.529 actions ordinaires nouvelles à émettre dans le cadre d'une augmentation de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires, à souscrire en numéraire par voie d'offre au public (les « **Actions Nouvelles Initiales** »), correspondant, à titre indicatif, à un montant d'environ 10 millions d'euros, prime d'émission incluse, sur la base du Prix de l'Offre), et un nombre maximum de 51.653 Actions Existantes cédées par la société DOPAMINE (les « **Actions Initiales Cédées** ») (ensemble les « **Actions Initiales Offertes** ») correspondant, à titre indicatif, à un montant d'environ 1 million d'euros sur la base du Prix de l'Offre ;
- pouvant être porté à un maximum de 85.227 actions ordinaires nouvelles à émettre en cas d'exercice en totalité de la Clause d'Extension (les « **Actions Nouvelles Complémentaires** »), correspondant, à titre indicatif, à un montant d'environ 1,65 millions d'euros, sur la base du Prix de l'Offre ; et
- à un maximum de 98.011 Actions Existantes cédées en cas d'exercice en totalité de l'Option de Surallocation (les « **Actions Existantes Supplémentaires** ») ; ensemble, les « **Actions Offertes** », correspondant, à titre indicatif, à un montant maximal d'environ 14,5 millions d'euros sur la base du Prix de l'Offre.

Assimilation aux Actions Existantes : Les Actions Offertes seront toutes de même valeur nominale et de même catégorie que les Actions Existantes.

Date de jouissance : Les Actions Offertes seront assimilables, dès leur émission, aux Actions existantes. Elles porteront jouissance courante.

Libellé pour les actions : DATE

Code ISIN : FR0014018PW8

Mnémonique : ALDAT

Secteur d'activité ICB : 50204000 - Machinery: Industrial

LEI : 9695000A3IDPGNJYSA49

Devise de l'Offre : L'Offre est réalisée en euros.

Lieu de cotation : Euronext Growth Paris – Compartiment « Offre au public ».

Législation en vertu de laquelle les valeurs mobilières sont créées : Les Actions Offertes seront émises dans le cadre de la législation française. Les tribunaux compétents en cas de litige sont ceux du siège social de la Société lorsque la Société est défenderesse et sont désignés en fonction de la nature des litiges, lorsque la Société est demanderesse, sauf disposition contraire du Code de Procédure Civile.

Forme et inscription en compte des actions de la Société : Les actions de la Société pourront revêtir la forme nominative ou au porteur, au choix des actionnaires. Elles seront obligatoirement inscrites en compte-titres tenu, selon le cas, par la Société ou un intermédiaire habilité.

Les actions de la Société feront l'objet d'une demande d'admission aux opérations d'Euroclear France qui assurera la compensation des actions entre teneurs de compte-conservateurs.

Droits attachés aux actions

Les actions seront soumises à toutes les stipulations des statuts tels qu'adoptés par l'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de la Société réunie en date du 29 avril 2026.

Droit à dividendes – Droit de participation aux bénéfices de la Société : Les actions ordinaires de la Société ont droit aux bénéfices dans les conditions définies par les dispositions des articles L. 232-10 et suivants du Code de commerce.

L'assemblée générale statuant sur les comptes de l'exercice peut accorder à chaque actionnaire, pour tout ou partie du dividende mis en distribution, une option entre le paiement du dividende en numéraire ou en actions des dividendes ou acomptes sur dividendes. Les dividendes non réclamés dans les cinq années à partir de la date de leur mise en paiement sont prescrits et doivent, passé ce délai, être reversés à l'Etat. Les dividendes versés à des non-résidents sont soumis à une retenue à la source en France.

La politique de distribution de dividendes est présentée au sein de la section 10 du présent Prospectus.

Droit de vote : À chaque action est attaché un droit de vote. Sous condition suspensive de l'inscription des actions de la Société sur le marché Euronext Growth, un droit de vote double de celui conféré aux autres actions, sera attribué à toutes les actions entièrement libérées justifiant d'une inscription nominative depuis deux (2) ans au moins, au nom du même actionnaire. La durée d'inscription sous la forme nominative, antérieure à la date d'inscription des actions aux négociations, sera prise en compte.

Franchissement de seuils statutaires : Outre les obligations légales applicables, toute personne venant à franchir, à la hausse ou à la baisse, les seuils statutaires de 5 %, 10 %, 15 %, 20 %, 25 %, 30 %, 1/3, 50 %, 2/3, 90 % ou 95 % du capital ou des droits de vote de la Société devra en informer la Société dans un délai de quinze (15) jours. À défaut, les sanctions prévues par la réglementation et les statuts pourront être appliquées.

Droit préférentiel de souscription : Les actions comportent un droit préférentiel de souscription aux augmentations de capital. Pendant la durée de la souscription, ce droit est négociable lorsqu'il est détaché d'actions elles-mêmes négociables. Dans le cas contraire, il est cessible dans les mêmes conditions que l'action elle-même. Les actionnaires peuvent renoncer à titre individuel à leur droit préférentiel de souscription.

Droit de participation à tout excédent en cas de liquidation : Chaque action ordinaire donne droit dans la propriété de l'actif social, dans le partage des bénéfices et dans le boni de liquidation.

Clauses de rachat ou de conversion : Les statuts de la Société ne prévoient pas de clause de rachat ou de conversion des actions ordinaires.

Restrictions à la libre négociabilité des actions de la Société : Aucune clause statutaire ne restreint la libre négociabilité des actions composant le capital de la Société.

Informations fiscales relatives aux valeurs mobilières offertes : Le traitement fiscal applicable à la détention, à la cession ou aux revenus susceptibles d'être générés par les valeurs mobilières émises dans le cadre de l'Offre peut dépendre du droit fiscal applicable dans l'État de résidence de l'investisseur ainsi que de celui du pays dans lequel l'émetteur est constitué. Il peut également varier en fonction de la situation propre de chaque investisseur, notamment au regard de sa nature, de son statut fiscal ou de sa qualification (personne physique ou personne morale).

En conséquence, les investisseurs potentiels sont invités à se rapprocher de leur conseiller fiscal habituel afin d'évaluer les conséquences fiscales d'un investissement dans les valeurs mobilières au regard de leur situation particulière.

13. RAISONS DE L'OFFRE ET UTILISATION DU PRODUIT

L'émission d'Actions Nouvelles et l'inscription des Actions de la Société aux négociations sur Euronext Growth sont destinées à doter D.A.T.E. des moyens nécessaires pour financer sa stratégie de croissance. La Société souhaite affecter le produit net des fonds levés dans le cadre de l'Offre pour la Société, qui s'élève à environ 10,5 millions d'euros (après exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) sur la base du Prix de l'Offre :

- environ 30% des fonds seront dédiés au financement du nouveau site industriel pour augmenter considérablement, de façon séquentielle, ses capacités de production ;
- environ 40% des fonds seront dédiés à l'enrichissement de son offre de solutions thermiques pour renforcer son leadership technologique et approfondir son portefeuille de produits, par voie organique ou par croissance externe ciblée ;
- environ 30% des fonds seront dédiés au financement de l'expansion à l'international, en ciblant en priorité les États-Unis ou l'Asie comme nouveaux marchés, par voie organique ou par croissance externe ciblée.

Le produit net des cessions d'actions existantes qui s'élève à environ 2,7 millions d'euros (après exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation) ira intégralement à DOPAMINE et non à la Société.

Dans le cas où l'Offre ne serait souscrite qu'à hauteur de 75%, la Société utiliserait davantage le levier de l'endettement bancaire pour le financement du nouveau site industriel et enrichirait de façon plus sélective son offre de solutions thermiques, ce qui ne remettrait pas en cause les objectifs de la Société. Le produit net des fonds levés pour la Société qui s'élève à environ 6,6 millions d'euros sur la base du Prix d'Offre serait alloué comme suit :

- environ 30% des fonds seront dédiés au financement du nouveau site industriel pour augmenter considérablement, de façon séquentielle, ses capacités de production ;
- environ 40% des fonds seront dédiés à l'enrichissement de son offre de solutions thermiques pour renforcer son leadership technologique et approfondir son portefeuille de produits, par voie organique ou par croissance externe ciblée ;
- environ 30% des fonds seront dédiés au financement de l'expansion à l'international, en ciblant en priorité les États-Unis ou l'Asie comme nouveaux marchés, par voie organique ou par croissance externe ciblée.

Les objectifs présentés ci-dessus sont fondés sur des données, des hypothèses et des tendances notamment en matière de perspectives économiques et opérationnelles considérées comme raisonnables par la Société à la date d'approbation du présent Prospectus. Ces perspectives et ces objectifs, qui résultent des orientations stratégiques de la Société, ne constituent pas des données prévisionnelles ou des estimations de bénéfice de la Société. Par ailleurs, la réalisation de ces objectifs suppose la bonne mise en œuvre et le succès de la stratégie de la Société telle que détaillée au chapitre 5 du présent Prospectus. La Société ne garantit pas et ne peut garantir, et ne donne aucune assurance quant à la réalisation, en tout ou en partie, des objectifs financiers décrits au chapitre 5.

Dans le cadre de sa stratégie de développement, D.A.T.E. entend combiner croissance organique et croissance externe.

La Société étudie plusieurs opportunités de croissance externe, selon des critères de sélection rigoureux fondés notamment sur la complémentarité industrielle ou technologique, le chiffre d'affaires et la rentabilité.

Dans ce cadre, D.A.T.E. a signé fin juillet une lettre d'intention (LOI) en vue de l'acquisition d'une société complémentaire, sous réserve notamment de la finalisation des due diligences. Cette acquisition s'inscrit dans une logique d'intégration verticale, en permettant à D.A.T.E. d'internaliser certaines activités aujourd'hui sous-traitées, et présente également un potentiel de ventes croisées entre les

portefeuilles clients des deux sociétés. La cible intervient dans le secteur de l'aéronautique, à la fois militaire - comme D.A.T.E. - et civile, ce qui contribuerait à une diversification sectorielle. D'un point de vue financier, la cible présente un volume d'affaires annuel de l'ordre de 2 M€, assorti d'une rentabilité dans les standards de la Société. Elle est par ailleurs peu endettée. L'objectif est de parvenir à un *closing* à l'automne 2026, une fois les due diligences finalisées.

L'opération serait financée en numéraire, en utilisant une partie – moins de la moitié - de l'enveloppe destinée au financement de la croissance externe et organique, à travers l'enrichissement de l'offre de la Société et son expansion à l'international.

En parallèle, la croissance organique de D.A.T.E. suppose de disposer rapidement d'un nouveau site industriel. L'Offre permettra de financer ce changement d'échelle, avec une première tranche prévue en 2027 destinée à doubler les capacités de production, puis un objectif de quadruplement à terme.

En parallèle, la croissance organique de D.A.T.E. suppose de disposer rapidement d'un nouveau site industriel. L'Offre permettra de financer ce changement d'échelle, avec une première tranche prévue en 2027 destinée à doubler les capacités de production, puis un objectif de quadruplement à terme.

14. DÉCLARATION SUR LE FONDS DE ROULEMENT NET

A la date du présent Prospectus et avant prise en compte de l'augmentation de capital objet du présent Prospectus, la Société dispose d'un fonds de roulement net suffisant pour faire face à ses obligations et besoins de trésorerie au cours des douze (12) prochains mois.

15. CONFLITS D'INTÉRÊTS

À la connaissance de la Société, il n'existe pas, à la date du présent Prospectus, de conflit d'intérêt actuel ou potentiel entre les devoirs des membres du Conseil d'administration et de la direction générale à l'égard de la Société en leur qualité de mandataire social et leurs intérêts privés et/ou autres fonctions.

La Société est détenue à hauteur de 95,92 %³⁸ du capital et des droits de vote par la société DOPAMINE, elle-même contrôlée par Monsieur Philippe BOTTU, Président du Conseil d'administration et Directeur Général. Le solde du capital est détenu par Messieurs Romain VINOT et Giles ANELLI, respectivement à hauteur de 2,00% et 2,08% du capital et des droits de vote, également membres du Conseil d'administration et Directeurs Généraux Délégués. À la date du présent Prospectus, la Société n'identifie aucun conflit d'intérêts lié à l'Offre entre ces actionnaires et la Société. Il est toutefois précisé que la société DOPAMINE, actionnaire de contrôle, pourrait être amené à céder une partie de sa participation dans le cadre de l'Offre, notamment en cas d'exercice de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation. Il est également précisé que la Société a reçu des engagements de souscription d'administrateurs à hauteur de 130k€.

À la date du présent Prospectus, à l'exception du contrat de travail de Monsieur Gilles ANELLI, Directeur financier de la Société, il n'existe pas de contrats de travail ou de prestations de services liant les membres du Conseil d'administration ou de la direction générale à la Société.

À toutes fins utiles, il est précisé que le contrat de travail de Monsieur Gilles ANELLI correspond à un emploi effectif, exercé dans un lien de subordination et portant sur des fonctions opérationnelles au sein du Groupe distinctes de son mandat social.

16. DILUTION ET PARTICIPATION APRÈS L'ÉMISSION

16.1 Dilution relative à l'Offre

Sur la base des capitaux propres de la Société au 31 décembre 2025 et du nombre total d'actions composant son capital à la date du Prospectus (incluant la division du nominal réalisée au 29 avril 2026), les capitaux propres par action, avant et après réalisation de l'Offre, s'établiraient comme suit, sur la base du Prix de l'Offre³⁹ :

Capitaux propres par
action au 31.12.2025

³⁸ Étant précisé que 4,62% des actions détenues font l'objet d'un nantissement au profit des établissements bancaires prêteurs, en garantie des engagements financiers résultant de la dette contractée pour les besoins de l'acquisition de la Société par DOPAMINE en 2022.

³⁹ Après imputation des frais juridiques et administratifs et de la rémunération globale des intermédiaires financiers.

Avant l'Offre	1,23 €
Après l'Offre réalisée à 100%	5,10 €

L'incidence de l'Offre sur la participation dans le capital de la Société d'un actionnaire qui détiendrait à la date du Prospectus 1% du capital social de la Société et ne souscrivant pas à celle-ci, serait la suivante :

	Participation de l'actionnaire (en %)
Avant l'Offre	1,00%
Après l'Offre réalisée à 100%	0,76%

16.2 Répartition du capital social et des droits de vote

Actionnariat à la date du Prospectus

Le tableau de l'actionnariat ci-après présente la répartition du capital social et des droits de vote de la Société à la date du Prospectus en suite de l'Assemblée Générale de la Société en date du 29 avril 2026 ayant décidé la division par 20 du nominal des actions de la Société pour le ramener de cinq euros à vingt-cinq centimes d'euro et la multiplication corrélative du nombre d'actions de la Société.

Actionnaires	Capital actuel		Capital entièrement dilué	
	Nombre d'actions et de droit de vote	% du capital et des droits de vote	Nombre d'actions et de droit de vote	% du capital et des droits de vote
DOPAMINE ¹	1 584 920 ⁴⁰	95,92%	1 584 920	92,00%
Romain VINOT	33 040	2,00%	103 360	6,00%
Gilles ANELLI	34 440	2,08%	34 440	2,00%
TOTAL	1 652 400	100,00%	1 722 720	100,00%

¹ société par actions simplifiée détenue par Monsieur Philippe BOTTU (51,00%) et Madame Audrey LOISELAY BOTTU (49,00%).

À la date du Prospectus, la Société a émis, en vertu des décisions unanimes des associés en date du 11 juillet 2025, 3.516 bons de souscription d'actions (BSA) attribués exclusivement à Monsieur Romain VINOT. Les BSA sont exerçables de manière échelonnée, par quart annuel entre le 1er février 2027 et le 1er février 2030, sous réserve de conditions de présence du bénéficiaire au sein de la Société et de conditions de performance appréciées annuellement. À leur date d'émission, chaque BSA donnait droit à la souscription d'une (1) action nouvelle au prix de 44,00€ (soit 5,00€ de valeur nominale et 39,00€ de prime d'émission). À la suite de la division par vingt (20) de la valeur nominale des actions de la Société, intervenue par décision de l'assemblée générale extraordinaire des associés en date du 29 avril 2026, conformément aux dispositions de l'article L. 228-99, 3° du Code de commerce et aux termes du contrat d'émission, la Société a procédé à un ajustement des conditions de souscription initialement prévues, de façon à tenir compte de l'incidence de cette opération, sans affecter la valeur économique globale des droits attachés aux BSA ni le montant total de souscription par BSA. Postérieurement à cet ajustement, chaque BSA donne droit à la souscription de vingt (20) actions nouvelles de la Société à un prix d'exercice de 2,20€ par action (soit 0,25€ de valeur nominale et 1,95€ de prime d'émission), représentant un prix d'exercice global restant inchangé de 44,00€ par BSA.

Les BSA ont une durée de validité de dix (10) ans à compter de leur émission. Les BSA non exercés à l'issue de cette période deviendront caducs. En cas d'exercice intégral des 3.516 BSA, 70.320 actions nouvelles seraient émises, ce qui est reflété dans la présentation du capital entièrement dilué ci-dessus. Les BSA sont incessibles, sauf exceptions légales, et emportent les protections par le Code de commerce en cas d'opérations futures sur le capital de la Société

Actionnariat à l'issue de l'Offre

⁴⁰ Étant précisé que 4,62% des actions détenues font l'objet d'un nantissement au profit des établissements bancaires prêteurs, en garantie des engagements financiers résultant de la dette contractée pour les besoins de l'acquisition de la Société par DOPAMINE en 2022.

Actionnaires	En cas de réalisation de l'Offre à 75%				En cas de réalisation de l'Offre à 100%			
	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote*	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote*
DOPAMINE	1 546 180	75,80%	1 546 180	75,80%	1 533 267	70,69%	1 533 267	70,69%
Romain VINOT	33 040	1,62%	33 040	1,62%	33 040	1,52%	33 040	1,52%
Gilles ANELLI	34 440	1,69%	34 440	1,69%	34 440	1,59%	34 440	1,59%
Sous-total Management	1 613 660	79,11%	1 613 660	79,11%	1 600 747	73,80%	1 600 747	73,80%
Administrateurs indépendants	6 714	0,33%	6 714	0,33%	6 714	0,31%	6 714	0,31%
Investisseurs Institutionnels	253 097	12,41%	253 097	12,41%	253 097	11,67%	253 097	11,67%
Public	166 326	8,15%	166 326	8,15%	308 371	14,22%	308 371	14,22%
Sous-total Nouveaux Actionnaires	426 137	20,89%	426 137	20,89%	568 182	26,20%	568 182	26,20%
TOTAL	2 039 797	100%	2 039 797	100%	2 168 929	100%	2 168 929	100%

Actionnaires	Après exercice intégral de la Clause d'Extension mais hors exercice de l'Option de Surallocation				Après exercice intégral de la Clause d'Extension et de l'Option de Surallocation			
	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote*	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote*
DOPAMINE	1 533 267	68,02%	1 533 267	68,02%	1 435 256	63,67%	1 435 256	63,67%
Romain VINOT	33 040	1,47%	33 040	1,47%	33 040	1,47%	33 040	1,47%
Gilles ANELLI	34 440	1,53%	34 440	1,53%	34 440	1,53%	34 440	1,53%
Sous-total Management	1 600 747	71,01%	1 600 747	71,01%	1 502 736	66,67%	1 502 736	66,67%
Administrateurs indépendants	6 714	0,30%	6 714	0,30%	6 714	0,30%	6 714	0,30%
Investisseurs Institutionnels	253 097	11,23%	253 097	11,23%	253 097	11,23%	253 097	11,23%
Public	393 598	17,46%	393 598	17,46%	491 609	21,81%	491 609	21,81%
Sous-total Nouveaux Actionnaires	653 409	28,99%	653 409	28,99%	751 420	33,33%	751 420	33,33%
TOTAL	2 254 156	100%	2 254 156	100%	2 254 156	100%	2 254 156	100%

¹ société par actions simplifiée détenue par Monsieur Philippe BOTTU (51,00%) et Madame Audrey LOISELAY BOTTU (49,00%).

* du fait de la mise en place d'un droit de vote double sous condition suspensive de l'admission des titres de la Société sur Euronext Growth étant précisé qu'à la date d'approbation du présent Prospectus les droits de vote double ne sont pas encore mis en place.

17. DOCUMENTS DISPONIBLES

Des exemplaires du Prospectus sont disponibles sans frais au siège de la Société, sur le site Internet de la Société (<https://date.fr/>) et sur le site Internet de l'AMF (www.amf-france.org). Les documents juridiques, en lien avec l'admission des actions sur le marché Euronext Growth, seront également disponibles sur le site Internet de la Société (<https://date.fr/>).

Plus généralement, l'ensemble des documents sociaux de la Société devant être mis à la disposition des actionnaires est consultable au siège social de la Société et notamment (a) les statuts de la Société, (b) tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques, évaluations et déclarations établis par un expert à la demande de la Société, dont une partie est incluse ou visée dans le présent Prospectus et (c) les informations financières historiques de la Société pour chacun des deux exercices précédant la publication du présent Prospectus.

La Société entend communiquer ses résultats financiers conformément aux exigences des lois et réglementations en vigueur. À compter de l'admission des actions de la Société aux négociations sur le marché Euronext Growth, l'information réglementée au sens des dispositions du Règlement général de l'AMF sera également disponible sur le site Internet de la Société (<https://date.fr/>).